

Université de Montréal

La première élection climatique canadienne ?
Étude de l'impact électoral des changements climatiques
lors de l'élection canadienne de 2019

Par
Philippe Asselin-Léger

Département de Science Politique
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de maîtrise (M. Sc.) en science politique

Avril 2021

© Philippe Léger

Résumé

« Les taxes sur le carbone sont largement impopulaires et le deviennent encore plus lorsque les gens doivent payer. Les partis politiques, dont le mien, ont remporté des élections en s'opposant simplement à une taxe sur le carbone. »

Voici les mots écrits par Stephen Harper dans son testament politique, *Right here, Right now*, publié en octobre 2018. À l'époque, la prophétie de l'ex-premier ministre canadien de 2006 à 2015 s'avérait. À répétition, des partis politiques ont remporté des élections en s'opposant – tout simplement - à toute forme de taxation sur les énergies fossiles. Au Canada, l'élection fédérale de 2008, où le Parti libéral du Canada mené par Stéphane Dion proposa le *Tournant vert*, fait figure d'emblème pour confirmer cette maxime politique exprimée par Stephen Harper. Cette maxime ne semble pas s'arrêter aux frontières canadiennes, où différentes élections, de Canberra à Londres jusqu'à Washington, se sont achevées par des défaites systématiques des partis politiques minimalement audacieux pour répondre au défi climatique.

Alors que les mentalités canadiennes évoluent face au défi climatique de plus en plus pressant, est-ce que cette loi supposément dure de la politique tient encore la route aujourd'hui ? Cognons-nous à la porte d'un nouveau cycle politique, où les Canadiens auraient désormais la tête et le cœur à la lutte aux changements climatiques une fois dans les urnes, ce qui rendrait maintenant impératif que tous les partis politiques se positionnent sur cette nouvelle fracture politique ? À bien des égards, l'élection canadienne de 2019 pourrait finalement marquer le véritable *tournant vert* canadien, où dorénavant tous partis prétendant au pouvoir devront prendre l'enjeu climatique à bras le corps, risquant en cas inverse d'être inmanquablement rejetés par une partie grandissante de l'électorat. Et ultimement ne plus être en mesure de remporter des élections.

Ce mémoire vise à comprendre la place que la lutte aux changements climatiques a occupée lors de l'élection fédérale de 2019, considérée par plusieurs comme ayant déterminé par l'attitude des électeurs à propos des changements climatiques. Il analyse la relation entre

le comportement électoral et les ramifications climatiques, incarnée par les enjeux de la taxe carbone et les oléoducs, qui clivent la classe politique et qui ont servi d'explication à la suite de la victoire du Parti libéral du Canada de Justin Trudeau. Certains commentateurs politiques (Turner, 2019) – d'Ouest en Est - ont avancé que pour la première fois dans l'histoire canadienne, une élection canadienne a été le théâtre d'un référendum sur les changements climatiques. D'autres ont annoncé le grand gagnant de l'élection ne fût pas tant le gouvernement sortant de Justin Trudeau, et encore moins la formation conservatrice défaite dirigée par Andrew Scheer, mais bien celle de la taxe carbone adoptée par le gouvernement fédéral dans *le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* en 2017 (Bakx, 2019). Et plus largement, une victoire pour la lutte aux changements climatiques.

Ce mémoire permet de jeter un éclairage nouveau sur cette élection qui pourrait constituer la « première élection climatique ». Est-ce que, tout comme l'avancait l'analyste politique Chantal Hébert le soir du scrutin du 19 octobre au réseau CBC, l'élection canadienne de 2019 *sera la dernière élection qu'un parti politique espère remporter une élection sans avoir un plan sérieux pour lutter contre les changements climatiques* (Hebert, 2019).

Tout simplement, parce que nous sommes en 2021.

Mots-clés : Changements climatiques, élection, cadrage, économie, Justin Trudeau, conservateur

Abstract

"Carbon taxes are widely unpopular and become even more so when people have to pay. Political parties, including my own, have won elections simply by opposing a carbon tax."

These are the words written by Stephen Harper in his political testament, *Right here, Right now*, published in October 2018. At the time, the prophecy of Canada's former prime minister from 2006 to 2015 was coming true. Time and again, political parties have won elections by opposing - quite simply - any form of taxation on fossil fuels. In Canada, the 2008 federal election, when the Liberal Party of Canada led by Stéphane Dion proposed the Green Shift, is emblematic of this political maxim expressed by Stephen Harper. This maxim doesn't seem to stop at Canada's borders, where various elections, from Canberra to London to Washington, have ended in systematic defeats for political parties minimally daring to respond to the climate challenge.

As Canadian attitudes evolve in the face of the increasingly pressing climate challenge, does this supposedly hard law of politics still hold water today? Are we knocking on the door of a new political cycle, where Canadians would now have their heads and hearts in the fight against climate change once at the ballot box, making it now imperative for all political parties to position themselves on this new political divide? In many respects, the 2019 Canadian election could finally mark the true Canadian green turning point, where from now on all parties claiming power will have to take the climate issue head on, risking in the opposite case to be inevitably rejected by a growing part of the electorate. And ultimately, no longer able to win elections.

This paper aims to understand the place that the climate change took in the 2019 federal election, considered by many to have determined voters' attitudes to climate change. It analyzes the relationship between electoral behavior and climate ramifications, embodied in the carbon tax and oil pipeline issues that split the political class and served as an explanation for the victory of Justin Trudeau's Liberal Party of Canada. Some political commentators from West to East argued that for the first time in Canadian history, a

Canadian election was the scene of a referendum on climate change. Others announced that the big winner of the election was not Justin Trudeau's outgoing government, nor the defeated Conservative formation led by Andrew Scheer, but the carbon tax adopted by the federal government in the 2017 *Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change*.

This brief sheds new light on what could be the "first climate election". Could it be that, as political analyst Chantal Hébert argued on CBC's October 19 election night, *the 2019 Canadian election will be the last election a political party hopes to win without a serious plan to address climate change* (Hebert, 2019)?

Quite simply, because it's 2021.

Keywords: Climate change, election, pipeline, carbon tax, climate policy, Justin Trudeau, conservative

Table des matières

Résumé	2
Liste des tableaux	8
La première élection climatique canadienne ?	10
Chapitre 1 : L'élection canadienne de 2019, l'aboutissement des années de turbulences climatiques	19
1.1 Retour les enjeux marquants de 2015 à 2019	20
1.1.1 La taxe carbone	21
1.1.2 Les oléoducs	23
1.2 L'opinion publique	25
1.3 Narratif médiatique de l'élection canadienne de 2019	28
Chapitre 2 : Considérations théoriques	31
2.1 La définition des cadres	31
2.2 Le cadrage politique	32
2.3 L'efficacité des cadrages anti-climat	34
2.4 Le cadrage en contexte d'élections	35
2.5 Issue voting et issue ownership au Canada	36
2.6 La relation ambiguë entre les changements climatiques et le comportement électoral	37
2.6.1 Les changements climatiques dans les élections britanniques	38
2.6.2 Les changements climatiques dans les élections australiennes	40
2.6.3 Les changements climatiques dans les élections canadiennes	42
2.7 Conclusion	52
Chapitre 3 : Méthodologie	57
3.1 Sondages et données	57
3.2 Autres variables	58
Chapitre 4 : Résultats et interprétations	63
4.1 Image des partis et paris politiques	63
4.1.1 Le pari funambulesque du Parti libéral du Canada	63
4.1.2 Le pari de la fédération des mécontents climatiques des conservateurs	67
4.1.3 Le pari du détachement du Parti vert	68
4.1.4 Le pari « coule pas chez nous » du Bloc Québécois	70
4.1.5 L'absence de pari du Nouveau Parti démocrate	71
4.2 Modèle de régression multinomiale	72
4.2.1 La marche en équilibre réussie des libéraux	73
4.2.2 Le mauvais pari réussi du Parti conservateur	76
4.2.3 Le détachement inopportun des verts	77

4.2.4 La jonction réussie entre nationalisme québécois et écologisme du Bloc québécois ...	79
4.2.5 L'absence de valeur ajoutée pour le NPD	81
4.3 Un vote stratégie climatique ?	82
Chapitre 5 : Discussion	87
Annexes.....	93
Bibliographie	101

Liste des tableaux

Tableau 1 – Évolution des intentions de vote entre l'élection de 2015 et octobre 2019.....	25
Tableau 2 – Identification du « problème le plus important » lors des élections 2015 et 2018	26
Tableau 3 - Distribution du meilleur parti pour protéger l'environnement	63
Tableau 4 – Meilleur, deuxième meilleur, pire parti politique pour protéger l'environnement par groupe d'électeurs	64
Tableau 5 – Changement dans les probabilités pour le modèle de régression multinomiale pour l'élection canadienne de 2019.....	71
Tableau 6 - Perception des électeurs des chances des partis politiques de remporter les élections canadiennes de 2019	81
Tableau 7 - Vote stratégique climatique	83
Tableau 8 - Changement dans les probabilités pour le modèle de régression multinomiale pour l'élection canadienne de 2019	84
Tableau A1 – Modèle de régression multinomiale pour l'élection canadienne de 2019...	92
Tableau A2 – Modèle de régression multinomiale pour l'élection canadienne de 2019...	93

Liste des abréviations

BQ : Bloc Québécois

GES : Gaz à effet de serre

NPD : Nouveau Parti démocratique

PCC : Parti conservateur du Canada

PLC : Parti libéral du Canada

PPC : Parti populaire du Canada

PV : Parti vert

La première élection climatique canadienne ?

Et si l'élection canadienne de 2019 constituait la « première élection climatique » ? Les astres politiques ont été chamboulés à l'élection canadienne de 2019, où les thèmes traditionnels – croissance économique, libre-échange, questions culturelles, questions constitutionnelles, indépendance du Québec, soins de santé – semblent avoir été happés d'une désuétude généralisée. Longtemps confinée aux calendes grecques, la question environnementale semble avoir surgi des marges militantes pour atterrir au cœur de la conversation démocratique. Elle marquait et marque encore les principales fractures territoriales et politiques canadiennes. Des crises et controverses successives, des lois inédites adoptées, des susceptibilités régionales mises en compétition, des populations autochtones habituellement taciturnes requérant maintenant la parole et des droits, des politiciens conservateurs aux accents populistes élus aux quatre coins canadiens, un parti centriste tentant de conjuguer les exigences économiques et environnementales, et surtout, une opinion publique plus préoccupée que jamais nous laissent croire que les changements climatiques n'ont pas seulement été un thème parmi une mosaïque d'autres durant l'échéance électorale de 2019, mais plutôt un élément central, imparable et fondamental pour la formation de la 43^e législature de la Chambre des communes du Canada.

Depuis l'élection du gouvernement de Justin Trudeau en 2015, les changements climatiques ont pris le devant de la scène du théâtre politique. Les déchirements politiques canadiens contemporains se sont produits en son nom. Des législations ont d'abord été introduites, telles une taxe carbone progressive et distributive comme pièce maîtresse pour atteindre les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES), une révision des processus d'évaluations environnementaux des différents projets énergétiques par la loi C-69 et l'approbation puis la nationalisation de l'oléoduc Trans Mountain du gouvernement. Des ressentis identitaires se sont exhalés, par la *Déclaration de Buffalo* de quelques députés conservateurs albertains estimant un désavantage systémique et un « colonialisme » fédéral envers l'Alberta, appelant même en dernier recours à

l'indépendance de l'Alberta sous l'égide du *Wexit*. Un autre ressenti identitaire s'est exprimé, à l'est cette fois-ci, avec le refus du Québec d'entériner la construction d'un oléoduc sur son territoire, qui se traduit maintenant par une régénérescence du nationalisme québécois. Des politiciens aux accointances « populistes » ont été élus, comme Jason Kenney, Doug Ford et Blaine Higgs, répudiant toutes formes de législations environnementales. Le retrait de l'Ontario du marché du carbone en 2018 incarne le refus de ce néoconservatisme populiste anglo-saxon de toutes ambitions environnementales. Des batailles et rivalités politiques se sont ensuite créées entre quelques provinces - plus volontaire et restrictive comme la Colombie-Britannique et plus libertaires comme les provinces de l'Ouest - et le gouvernement fédéral. Des polémiques quant à la consultation des peuples autochtones pour le développement de projets énergétiques ont également éclatées, sous les exigences et l'adhésion canadienne à des traités « onusiens » et à cette question juridique incontournable « à qui appartient le territoire canadien ? ». Finalement, des événements ont capté les esprits canadiens sur les changements climatiques, tels que des inondations dans l'Ouest du pays en 2013, l'incendie de Fort McMurray en 2015 où 100 000 habitants ont été touchés et des *Marches pour le climat* dans plusieurs villes canadiennes, marquées par la venue de l'activiste Greta Thurnberg à Montréal, en pleine campagne électorale. Toutes ces péripéties commencent à la même source : le combat et les façons de faire pour freiner les changements climatiques. Toutes ces évolutions convergent également vers un impératif : tous les partis politiques doivent dorénavant se soucier, d'une manière ou d'une autre, de la problématique des changements climatiques durant l'élection. L'élection canadienne de 2019 nous apparaît en conséquence comme un cas important à documenter, puisqu'elle constitue l'aboutissement de ses années de turbulences climatiques.

Le jaillissement sous toutes ses facettes de la question environnementale semble également incarner la fin d'un dilemme pour la théorie politique, généralisé à l'échelle du globe : comment se fait-il que les changements climatiques jouent un rôle aussi étroit en campagne électorale, même si ses conséquences posent des problèmes existentiels ? Cette question en sous-tend une deuxième, ancrée cette fois-ci dans la joute politique : les partis politiques sont-ils systématiquement pénalisés lorsqu'ils proposent aux électeurs des législations

climatiques contraignantes telle une tarification sur le carbone ? La littérature politique, à laquelle nous reviendrons amplement, est assez limpide à ce sujet : la quasi-totalité des campagnes électorales depuis le début du 21^e siècle s'est soldée par un désintéressement d'une grande partie de la population des questions climatiques, d'abord préoccupée par les questions à court terme, à commencer par la croissance économique et les soins de santé. À ce compte, l'élection canadienne de 2008, qui s'est soldée par une défaite du Parti libéral du Canada qui proposait une taxe carbone semblable à celle introduite en 2018 par le gouvernement Trudeau, est souvent utilisée comme baromètre pour exprimer le refus des électeurs de toute législation environnementale. La taxe carbone comme mécanisme d'inflexion des GES constitue une taxation controversée, difficilement recevable pour de larges pans de la population, en raison de son coût immédiat et de ses bénéfices lointains d'un avenir incertain. Le chef libéral de l'époque, Stéphane Dion, expliquait nommément sa défaite par la taxe carbone : « Aucun parti, dans aucun pays, n'a gagné d'élections en faisant d'une taxe carbone efficace un élément clé de son programme électoral ». Pour Stéphane Dion, la taxe carbone constitue un « suicide politique ». Ni plus ni moins.

Plus de dix ans plus tard, voilà qu'un gouvernement se lançait en campagne électorale en défendant une taxe sur le carbone introduit dans le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* en décembre 2018. Voilà maintenant que le gouvernement libéral de Justin Trudeau mettait à l'épreuve les maximes politiques de deux ténors politiques portant le même prénom, mais appartenant à deux familles idéologiques opposées, Stephen Harper et Stéphane Dion, concluant à la victoire systématique des partis conservateurs s'opposant à la taxe carbone. Le premier parle de simple opposition victorieuse, le deuxième évoque le suicide politique pour la simple audace de la présenter aux électeurs. L'angle de vue diffère, mais le résultat demeure le même. Voilà également que ce contraste entre les deux élections canadiennes, celle de 2008 et 2019, peut circonscrire une évolution des mentalités citoyennes au profit de gouvernements plus audacieux sur le plan climatique.

Au premier regard, nous pourrions être portés à croire que le Parti libéral du Canada a fait mentir cet axiome politique. Sans s'en tirer avec une victoire triomphale, le gouvernement

libéral sortant a été réélu avec 157 députés élus sur 338, et 33,12% des voix. Le gouvernement libéral perdait tout de même sa majorité à la Chambre des communes, et devait maintenant former un gouvernement minoritaire. Avec 121 députés et plus de 34% des voix, le gouvernement conservateur a obtenu plus de voix que le gouvernement libéral. Le système politique canadien étant ce qu'il est, les forces conservatrices étaient tout de même reléguées à gauche du fauteuil du président à la Chambre des communes, soit dans l'opposition officielle. Cela dit, les libéraux de Justin Trudeau étaient houspillés par des problèmes d'intégrité liés à l'affaire SNC-Lavalin – qui résultera par la démission d'une ministre éminente du gouvernement, Judy Wilson-Raybould. Il se pourrait, en revanche, que les changements climatiques aient constitué un objet de lutte politique qui leur a permis en tout et partout, de sauver les meubles et de demeurer dans les officines du pouvoir. De cette campagne, il faut également souligner une ressuscitation politique après deux élections peu fructueuses et des chicanes fratricides, celle du Bloc Québécois. Par sa longueur géographique, des disparités régionales et nationales sont au cœur du projet canadien. Le Bloc incarne une de ses disparités nationales, longtemps basé sur la question nationale québécoise. Cette question s'évaporant de bien des esprits québécois, le Bloc québécois fit principalement campagne sous l'aphorisme « la défense des intérêts québécois », qui se déployait sur deux axes principaux : la défense de la Loi sur la laïcité de l'État – communément appelé la loi 21 – et la défense de l'intégrité territoriale québécoise – ou plus simplement dit, les prérogatives du Québec sur ce qui se trouve et se construit sur son territoire. Le Bloc québécois a finalement obtenu 32 sièges et 32,5% des voix au Québec. Notons également au passage les scores décroissants du NPD à la fois sur le nombre de sièges récoltés (24) et du nombre de voix en pourcentage (15,98%). Le Parti vert, pour terminer, a pratiquement doublé son score électoral (3,45% en 2015 à 6,55% en 2019) et sa députation (un député en 2015 à trois députés en 2019). Les attentes pour ce parti de niche demeuraient, en revanche, beaucoup plus élevées que son score électoral final. La formation d'Elizabeth May était en montée dans les sondages, et plusieurs convenaient à un terrain défriché pour que s'installe le parti dans la configuration politique. À cet égard, ils sont demeurés dans la relative marginalité politique.

L'élection canadienne de 2019 forme une conjoncture favorable à la première élection climatique canadienne et à l'édification des changements climatiques comme élément central du combat politique moderne. Concrètement, nous avons d'abord eu droit à des enjeux accessibles et compréhensibles qui clivent les Canadiens, soit par la taxe carbone et l'oléoduc de Trans Mountain. Les électeurs ont également été aux premières loges d'une configuration politique limpide : un parti politique plus « centriste » représentant l'ambivalence sur la conjugaison entre environnement et développement économique (PLC), un parti réfractaire à toute ingérence climatique (PC), des partis de niche (PV et NPD) et un parti incarnant les disparités régionales canadiennes (BQ). La conjoncture y est également pour quelque chose. L'économie canadienne – à fortiori dans le reste du monde – semblait flotter sur une mer calme. En conséquence, les considérations économiques étaient, à bien des égards, dissipées du radar politique. Ensuite, deux événements mondiaux semblent avoir donné un élan particulier à l'élaboration de programmes climatiques plus robustes de la part des partis. L'Accord de Paris à la COP21 de 2015, adjurant les États à agir pour contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C, et où Justin Trudeau assura le retour proverbial du Canada, et le rapport du GIEC de 2019 ont bénéficié d'une large couverture médiatique. Et donc, décortiquer cette échéance électorale constitue une clé pour comprendre si effectivement – comme nous en faisons l'hypothèse - les changements climatiques ont été décisifs quant au résultat de l'élection. De surcroît, une élection aux allures climatiques contribuerait à faire avancer la littérature politique de façon multidisciplinaire.

Plus largement, le bagage théorique à propos des changements climatiques en contexte de campagne électorale et sa relation avec les partis politiques apparaissent émaciés. Un large corpus existe sur les modalités de l'implantation et la durabilité des politiques climatiques, pouvant être résumée par des facteurs collectifs, soit la santé démocratique d'un pays et la bonne gouvernance (Bättig & Bernauer, 2009; Bernauer & Koubi, 2009) et par des facteurs individuels, conditions économiques et les messages des élites (Brulle & al. 2012). Plusieurs travaux ont également été menés pour analyser l'état de l'opinion publique, notamment en politique comparative. Dans ce contexte, il nous apparaît donc insigne de contribuer à la recherche sur la relation entre le comportement électoral, les enjeux

politiques et les électeurs. Quelques travaux s’y sont penchés, et bien souvent, l’importance des changements climatiques prenait l’allure d’un chuchotement électoral. En revanche, plusieurs observatrices médiatiques ont qualifié le rendez-vous canadien de 2019 comme la « première élection climatique » (Turner, 2019). D’autres ont annoncé la taxe carbone comme grande triomphatrice de l’élection (Bakx, 2019). En mesurant et documentant cette élection, ce mémoire tente de répondre à ces différentes attestations, mais également à inscrire les limites, les efficacités, les discours et les stratégies des acteurs politiques en contexte électoral.

Ce mémoire analyse donc le rôle des changements climatiques et de l’environnement dans le comportement électoral des Canadiens lors de l’élection canadienne de 2019. Sa question de recherche est la suivante : *quel a été le rôle des changements climatiques dans le choix électoral de l’élection canadienne de 2019 ?* Mobiliser cette question et analyser ses effets pourraient nous permettre de définir si cette élection avait pour élément central, ou comme élément insigne, à l’élection canadienne de 2019. Pour arriver à nos fins, il nous apparaissait important de mobiliser trois éléments distincts : les discours, l’image et les enjeux. Le premier impératif commande une reconstitution des discours politiques en lien avec les changements climatiques qui ont été mis en œuvre par les partis. Leur stratégie respective a été exposée sous la forme de « paris », car cela apparaissait comme la façon la plus efficace de démontrer d’abord que les changements climatiques ont occupé le devant du pavé politique, qu’il s’agissait ensuite d’un thème incontournable pour tous les partis politiques, et que devant cet état de fait, les partis politiques ont finalement tenté de cadrer leurs arguments en fixant des brèches où il était possible pour eux de s’immiscer pour convaincre les électeurs. Simplement dit, ce mémoire propose une analyse des cadrages climatiques sous la forme de « paris politiques ». Chaque parti politique proposait des cadrages, en fonction de son propre pari climatique. Le deuxième impératif nous conduit à relever l’image de chacun des partis politiques sur l’environnement et l’économie : quelle formation est la plus apte à s’atteler sur ces deux questions aux yeux des électeurs ? Le troisième et dernier impératif concerne les enjeux précis qui déchirent les partis politiques et mobilisent les affects citoyens. Nous évaluons donc la relation entre l’importance

promulguée aux changements climatiques et à l'économie, ainsi qu'à la taxe carbone et à l'expansion des oléoducs, aux choix électoraux.

Plus précisément, ce mémoire comporte quatre chapitres. Le chapitre premier se veut un bref retour sur le premier mandat du Parti libéral du Canada de Justin Trudeau de son élection en 2015 jusqu'à sa réélection en 2019. Des disparités, à la fois identitaires, régionales, environnementales et économiques, ont constitué les principaux affrontements politiques et constitutionnels du Canada depuis 2015. S'y intéresser permet de comprendre, électoralement du moins, la primauté qu'ont pris les changements climatiques sur la bataille politique. Nous y observons une concordance d'évènements, fédérés par une opinion publique plus préoccupée aux questions environnementales, qui favorise un lien possible entre l'environnement et la détermination de la 44^e législature à la Chambre des communes.

Le second chapitre analyse les concepts théoriques nécessaires pour comprendre la mise en œuvre des différentes stratégies électorales, en mobilisant les concepts d'*agenda-setting*, de cadrage, de *priming*, d'*issue voting*, d'*issue ownership* et du vote stratégique. Ce chapitre présente également différentes approches théoriques qui structurent le débat, qui met de l'avant certains thèmes et en exclut d'autres, ainsi que les contextes qui rendent efficaces les stratégies politiques. Cette revue des écrits étudie également la place des changements climatiques en contexte électoral, en s'arrêtant plus précisément sur les cas britanniques et australiens qui permettent une comparaison intéressante, dû à un système et une configuration politique semblables. Pour finir, ce chapitre explore différents cas canadiens, où les changements climatiques, ainsi que ses embranchements, ont pu jouer un rôle déterminant dans le comportement politique.

Le troisième chapitre explique la méthodologie utilisée. En clair, nous utilisons un sondage postélectoral. Ce sondage ne porte pas spécifiquement sur les changements climatiques, mais sur l'ensemble des comportements électoraux, des attitudes et des perceptions des électeurs canadiens.

Le quatrième chapitre s'intéresse à la relation entre les changements climatiques et le choix électoral. Une analyse descriptive de l'image des partis politiques à propos de l'environnement et de l'économie est d'abord conclue. Elle sert d'assise empirique à l'explication des discours environnementaux des acteurs politiques. C'est ce que nous nommons comme les « paris » climatiques des cinq formations politiques. À l'aide d'une analyse multivariée, la deuxième partie de ce chapitre présente la relation entre le comportement électoral, l'importance accordée à l'environnement et l'économie, les variables socioéconomiques, ainsi que l'adhésion à la taxe carbone et à l'expansion des oléoducs au Canada. Finalement, la troisième partie de ce chapitre interprétatif évalue la possibilité d'un « vote stratégique climatique ». La campagne électorale fédérale semble nous donner une conjoncture favorable à l'émergence d'électeurs stratégiques climatiques. Ce chapitre analyse la proportion d'électeurs au profil stratégique, et étudie la possibilité d'un vote stratégique climatique à l'aide d'une analyse multivariée.

L'élection canadienne de 2019 nous apparaît comme un moment à la fois charnière et révélateur pour comprendre la dynamique entre le comportement et l'environnement sous tous ses habits. Nous faisons l'hypothèse que cette élection constitue la « première élection climatique » canadienne, ce qui implique que les changements climatiques ont constitué un facteur significatif et positif dans la réélection et régénération du gouvernement libéral de Justin Trudeau. Par la voix des urnes, près du deux tiers des Canadiens ont voté pour des formations politiques qui faisaient la promotion de la taxe carbone et de programmes politiques minimalement audacieux. À cet égard, l'élection canadienne de 2019 revêt déjà un caractère historique. Près d'un an et demi plus tard, tout indique que cette élection n'est pas un épiphénomène, mais une nouvelle donne politique. Nous espérons que cette recherche contribuera à la littérature politique, et permettra d'enrichir l'étude entre les changements climatiques et le comportement électoral, alors que la crise climatique s'aggrave et se dégrade sans que la réponse politique de nos gouvernants soit réellement à la hauteur de ce défi existentiel. Nous estimons que cette élection peut marquer l'entrée du Canada dans un nouveau cycle politique et une redéfinition des stratégies des acteurs politiques, à laquelle l'environnement ne pourra plus être en périphérie des batailles

politiques, sans quoi ils sauront systématiquement refouler aux marges politiques. Voilà l'ambition, à la fois dans sa précision et sa globalité, de ce mémoire.

Chapitre 1 : L'élection canadienne de 2019, l'aboutissement des années de turbulences climatiques

Depuis une vingtaine d'années, tous les gouvernements canadiens n'ont pas réussi à mettre en place des politiques publiques pour infléchir les émissions de gaz à effet de serre (GES). Sans exception, les gouvernements Mulroney, Campbell, Chrétien, Martin, Harper et Trudeau se sont succédé, sans que les engagements climatiques canadiens – toujours ambitieux sur papier – soient respectés. Que ce soit la stabilisation des émissions de GES pour l'année 2000 sous le gouvernement Mulroney, la réduction de 6% des GES sous les niveaux de 1990 entre 2008-2012 en vertu de l'Accord de Kyoto, les objectifs de réduction de 30% des GES en 2030 selon le niveau de 2005 sous les gouvernements Harper et Trudeau, le Canada n'a jamais été en mesure d'atteindre ses objectifs, et ne semble pas en mesure d'atteindre ses objectifs d'ici 2030, revu à la hausse en décembre 2020 par le gouvernement Trudeau. Pire, entre 1990 et 2016, les émissions de GES au Canada ont augmenté de 17% (ECCC, 2018a), dû à une croissance d'activité dans le secteur de l'énergie (ECCC, 2018a) - principalement dans la production d'hydrocarbures dans les provinces extractivistes de l'Alberta, la Saskatchewan et du Terre-Neuve-et-Labrador (ECCC, 2018a). Pire encore, alors que le Canada a historiquement été considéré comme un acteur important dans la mise en place d'un régime climatique international, voilà qu'il a été accusé de scepticisme climatique sous l'ère conservatrice (Rousseau, 2016) et maintenant de porter un double-discours sous l'ère libérale trudeauiste. Bref, le Canada est passé du *cowboy climatique* sous Harper au visage de Janus de Trudeau (Chaloux & Séguin, 2019).

Ce visage de Janus, symbolisé par deux visages regardant dans deux directions différentes, est devenu le symbole de l'ambivalence du gouvernement de Justin Trudeau face aux changements climatiques, selon plusieurs observateurs de l'espace public et médiatique. Le premier ministre Trudeau, ainsi que son équipe libérale, serait incapable de faire leur lit : à l'Est, en portant le regard vers l'Ontario et le Québec, tout en ne fixant pas un horizon trop lointain pour ne pas éveiller les Terre-Neuviens, il espérait un *Canada back* (National

Post, 2016) et ne ferait pas l'économie de la lutte aux changements climatiques. Un Canada qui allait non seulement atteindre ses objectifs de réduction des GES, mais aussi les dépasser. La tête tournée vers l'Ouest, un peu plus chancelant et hésitant, il chantait le refrain Harperien « *Rip it and ship it* ». Des subventions et un cadre législatif prompt à encourager l'extraction du pétrole et du gaz, et la construction, ultimement la nationalisation, d'un oléoduc, pour exporter l'or noir canadien à l'extérieur de ses frontières. Refrain que les habitants des provinces l'Ouest n'ont jamais véritablement entonné en cœur avec l'équipe libérale, à en croire l'insatisfaction croissante des Canadiens de l'Ouest, et bien sûr les résultats incontestables si nous nous fions à la cartographie politique de l'élection de 2019. Cette insatisfaction régionale portait même un nom : le sentiment d'aliénation de l'Ouest.

Cependant, cette approche n'est pas que contestée, ou simplement vue comme de l'ambivalence électorale. Ce serait plutôt une manière de concilier les intérêts divergents de la Confédération canadienne, pensent d'autres observateurs. Cette approche qu'on pourrait qualifier de stratégie du compromis climatique serait la plus efficace pour gouverner un pays difficilement conciliable sur le plan climatique. Un pays, dont certains font déjà le constat, serait ingouvernable pour faire face aux défis climatiques, autant politiquement que structurellement (Chaloux & Séguin, 2018). Mais le serait-elle pour assurer sa réélection, voilà la question fondamentale demeurée en jachère ? À quelques pas de la rencontre électorale de 2019, l'état d'esprit général des Canadiens était marqué par cette divergence de vues sur le gouvernement Trudeau, ainsi que sur les stratégies à opérationnaliser pour combattre les changements climatiques.

1.1 Retour les enjeux marquants de 2015 à 2019

Cette difficulté à concilier les différents intérêts environnementaux et économiques des différentes régions canadiennes s'incarnait par des clivages profonds sur deux enjeux climatiques manifestes : la taxe carbone, ainsi que l'expansion et la construction des oléoducs à travers le Canada pour augmenter la production et l'exportation du pétrole canadien. Ces deux enjeux ont à la fois déchiré les partis politiques et personnifié le débat

public, avec des acteurs politiques aux positions diamétralement opposées. Pour le dire simplement, ces enjeux ont permis aux électeurs d'être au fait de quel bois se chauffait chacune des formations politiques.

1.1.2 La taxe carbone

Cette taxe carbone, devenue la pièce maîtresse du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* adopté en 2018, s'est rapidement métamorphosée en symbole des différences de vues entre le Parti libéral et le Parti conservateur. La formation d'Andrew Scheer décida de faire campagne en s'opposant à presque l'entièreté de ce que contenait le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* du gouvernement Trudeau. Pour les conservateurs, l'enjeu de la taxe carbone devait constituer la *ballot question* – la question de l'urne - de l'élection 2019, au même titre que le libre-échange était au cœur de l'élection de 1988 (Iverson, 2018). À l'image de Stephen Harper, 11 ans plus tôt, Andrew Scheer et les autres ténors conservateurs provinciaux croyaient à la capacité de défaire les libéraux en qualifiant la taxe carbone de l'aphorisme « *job-killing tax* », qui augmenterait *de facto* le coût de la vie. Qui plus est, cette taxe ne fonctionnerait tout simplement, répétait *ad nauseam* Andrew Scheer. L'équipe conservatrice de 2019 réutilisait donc à son compte les cadres conservateurs de 2008, traditionnellement efficaces pour diriger le débat vers des thèmes auxquels les conservateurs ont meilleure réputation, par exemple l'économie, la fiscalité, l'emploi, etc. Plus largement, cette fracture politique sur l'introduction de cette nouvelle taxe s'est également déployée dans les combats politiques provinciaux, en mettant en scène des partis provinciaux conservateurs à des partis plus centristes, présageant à bien des égards le diptyque de 2019 entre libéraux et conservateurs. La taxe carbone a été effectivement critiquée de manière acerbe par les conservateurs et premiers ministres Jason Kenney, Doug Ford, Blaine Higgs et Scott Moe. Ce cénacle conservateur s'est rapidement regroupé pour incarner une « *Résistance* » à la taxe carbone, en référence à la Une du magazine *Maclean's* en novembre 2018 (Wells, 2018). La taxe carbone devenait dès lors un combat à la fois entre les partis fédéraux, mais aussi provinciaux. Ajoutons à cela que le premier ministre de la Saskatchewan a également amené l'enjeu sur le terrain de la

constitutionnalité. Son gouvernement, appuyé par les différents gouvernements conservateurs provinciaux, contesta en 2019 la constitutionnalité d'une taxe carbone imposée par le gouvernement fédéral devant la Cour suprême du Canada. Son but, et celui des autres étaient d'utiliser tous les outils pour « bloquer la taxe carbone imposée par Trudeau ». La bataille sur la taxe carbone connaîtra son premier test lors de l'élection fédérale de 2019, selon le premier ministre Moe. Le premier ministre saskatchewanais insistait sur le caractère climatique de l'élection de 2019 en affirmant que « les Canadiens prendront une décision concernant non seulement la taxe sur le carbone, mais aussi l'idéologie générale qui va définir nos industries ». Peu importe le courant politique, tous s'attendaient à une table où les changements climatiques seraient au centre des discussions.

Nous y reviendrons plus tard dans la revue des écrits, mais cette excavation entre les positions conservatrices et libérales a été accentuée par ces derniers. En s'y référant comme élément central pour diminuer les GES canadiens, les libéraux amplifiaient les voix conservatrices et le déficit qui séparait les deux formations politiques. Cela s'est transposé lors de la campagne électorale lorsque le chef libéral participa aux différentes *Marches pour le climat* en compagnie de centaines de milliers de jeunes, à la différence du chef conservateur Andrew Scheer, qui fût le seul – si nous excluons Maxime Bernier - à participer à l'évènement. La campagne libérale s'empressa également, en début de campagne d'électorale, d'évoquer le risque environnemental de se tourner vers la formation conservatrice. Dans les premières journées de la campagne, Justin Trudeau évoquait que l'élection canadienne de 2019 pouvait se résumer « à une course entre nous (PLC) et le Parti conservateur, qui refusons d'agir pour contrer les changements climatiques et ne mettons donc pas seulement notre environnement en péril, mais notre économie aussi » (La Presse, 2019). En outre, le Parti libéral reconnaissait la préoccupation environnementale d'une masse importante de Canadiens et qu'il portait un bilan contrasté, tout en sachant qu'en cadrant efficacement le Parti conservateur comme celui du « péril » environnemental, il pouvait tourner la question environnementale en leur faveur. La stratégie avait des airs de Jean Chrétien à l'élection de 2000 sur l'« agenda caché » et du «

système de santé à deux vitesses » que proposait Stockwell Day de l'Alliance canadienne, auquel nous reviendrons.

C'est donc dire qu'à travers toutes ses fractures et frondes politiques, l'enjeu de la taxe carbone s'est déployé autant sur le terrain du positionnement politique, où les partis politiques fédéraux portaient des positions diamétralement opposées, sur le terrain de la société civile et médiatique, où plusieurs manifestations pour combattre les changements climatiques réunissant des centaines de milliers de jeunes Canadiens dans les différentes capitales, sur les terrains provinciaux, où ses acteurs accompagnaient les critiques conservatrices fédérales dans leur critique, et sur le terrain juridique, avec une contestation en Cour suprême. On pouvait ainsi croire que contrairement à la plupart des campagnes électorales où les changements climatiques étaient absents de l'assiette électorale, la table était mise pour une campagne électorale canadienne où un enjeu directement relié aux changements climatiques allait être au centre des discussions. Une des questions de l'urne, pour reprendre la ritournelle médiatique.

1.2.2 Les oléoducs

Un autre enjeu climatique a également accaparé l'attention politique et citoyenne : l'expansion des oléoducs, principalement par la construction de l'oléoduc de Trans Mountain, pour augmenter la cadence de production et la possibilité d'exporter outre-frontière le pétrole canadien. Cet enjeu est étroitement relié à la santé économique canadienne, à fortiori des provinces de l'Ouest. Si la taxe carbone constituait une séparation nette et alimentée entre les libéraux et les conservateurs, la question des oléoducs divisait plutôt les partis de gauche canadiens – en l'occurrence le PLC, le NPD et le Parti vert – ainsi que le seul parti régional représenté à la Chambre des communes, le Bloc québécois. En effet, autant le PLC que le PC s'entendaient sur l'idée d'élargir la capacité de production canadienne. Pour le PLC, leur appui et leur achat de l'oléoduc *Trans Mountain* incarnaient leur ambivalence environnementale et leur sérieux économique ; ce projet allait de « l'intérêt national canadien » et constitue « un élément essentiel de l'avenir économique canadien » (CBC, 2016). Pour le PC, l'appui à ces projets était tout simplement en

symbiose à l'idéologie et à leur électorat. Pour ce qui est du NPD et du Parti vert, leur disconvenance leur permettait de se différencier du Parti libéral canadien. Jagmeet Singh, chef néodémocrate, encapsulait cette différence de vue au débat des chefs en qualifiant Maxime Bernier et Andrew Scheer de « M. Pipeline » et Justin Trudeau de « On ne sait trop quoi ». Ce moment fort de ce débat des chefs a certainement été utile pour le NPD pour marquer la lisière qui les séparait des libéraux. Les Verts adoptaient essentiellement les mêmes positions que le NPD sur ce sujet.

L'enjeu des oléoducs porte également en elle-même une dimension régionale. Il joue directement sur les affects du sentiment d'aliénation des provinces de l'Ouest et du nationalisme québécois. Par le refus des provinces côtières de transformer leur territoire en « autoroute du pétrole », pour reprendre la rhétorique à la fois québécoise et britannico-colombienne, l'expansion des oléoducs est consubstantielle à ce que nous pourrions qualifier de l'unité nationale canadienne. Pour les provinces de l'Ouest, ce blackboulage de la construction des oléoducs des provinces côtières, empêchant l'accroissement de la production et de l'exportation de l'or noir albertain, constitue une sorte de déchirement du contrat social canadien. Ayant subi les contrecoups de la chute du prix du baril de pétrole, les provinces extractivistes espéraient un coup de main économique des autres provinces, qui ne se matérialisa jamais. D'abord, au Québec, la question des oléoducs était non seulement perçue négativement par une majorité de la population (Sondage Abacus, 2019), mais s'est également mutée sur des délibérations constitutionnelles sur la possibilité que les provinces décident ou non de ce qui se construit chez eux en termes d'infrastructure. L'oléoduc *Énergie Est*, visant à acheminer le pétrole produit par les provinces de l'Ouest vers le fleuve Saint-Laurent, s'est incrusté dans le débat public québécois pendant plusieurs années jusqu'à son annulation en 2017. Les résidus de ce débat politique continuent en revanche de faire son chemin au Québec. Yves-François Blanchet, chef du Bloc québécois, a stratégiquement récupéré cette question en arguant que les Québécois avaient juridiction sur la construction des oléoducs sur le territoire, notamment sur l'idée d'un corridor énergétique par le Parti conservateur. La construction d'oléoducs sur le territoire québécois rencontrait maintenant la question de la défense des intérêts du Québec, voulant que le Québec soit le *maitre chez* « ce qui coule chez eux ». Ajoutons également un autre aspect

d'un régionalisme climatique au Canada, à fortiori en Colombie-Britannique où la question de Trans Mountain semble avoir joué un rôle. Portée notamment par le chef provincial néodémocrate de la Colombie-Britannique, John Horgan, mais également par des peuples autochtones, une résistance contre la construction d'un oléoduc en Colombie-Britannique s'est installée et s'est exprimée avant, durant et après la campagne électorale.

Prenons un pas de recul à propos de ses deux enjeux imparables aux clivages politiques contemporains. Alors, dans un cas de figure où la taxe carbone semble avoir joué un rôle pour le comportement électoral des Canadiens de l'Ouest, de l'Ontario et des Maritimes, et que les oléoducs ont accaparé l'attention des provinces de l'Ouest, du Québec et de la Colombie-Britannique, il est tout à fait logique d'avancer qu'il s'agit du Canada dans son entièreté qui a été secouée par des enjeux liés aux changements climatiques lors de la dernière campagne électorale. D'un océan à l'autre, autrement dit, la taxe carbone et les oléoducs semblent avoir eu une portée dans le comportement électoral des Canadiens, ce qui nous appelle nécessairement à l'idée d'une première élection climatique canadienne.

1.2 L'opinion publique

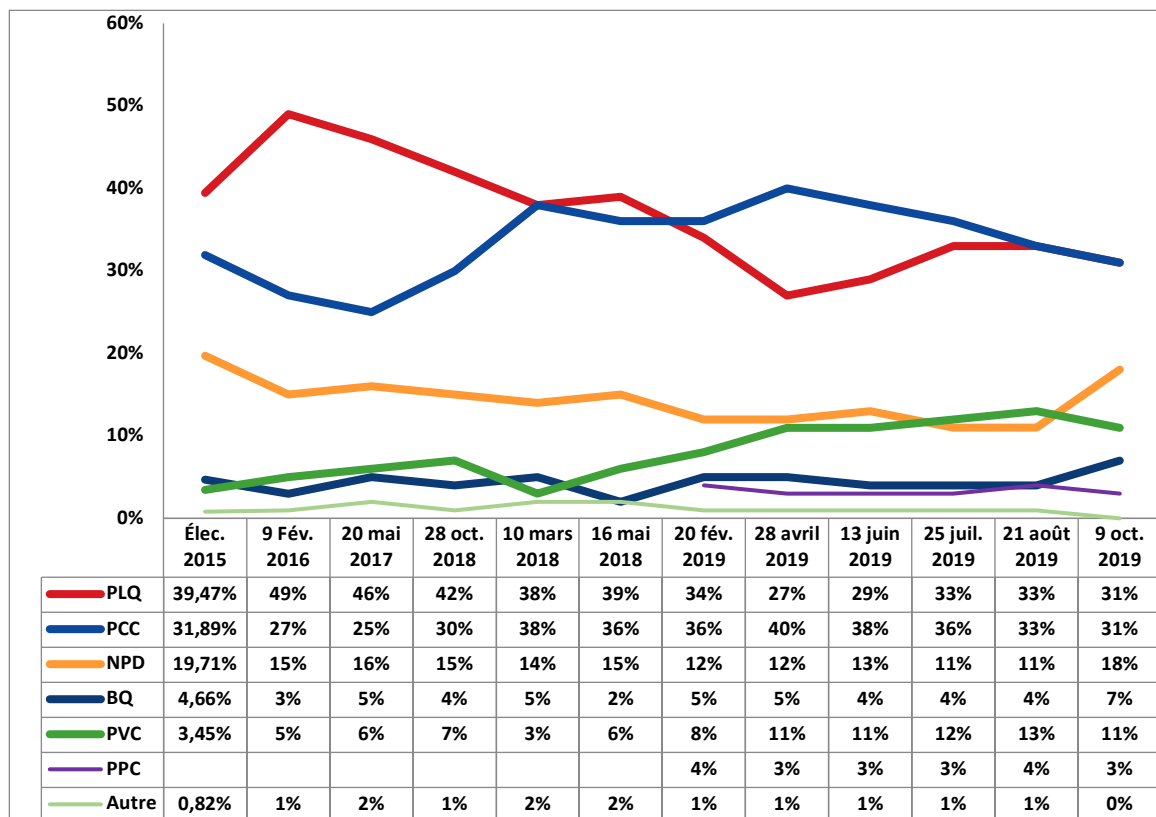
Et si les enjeux précis sous-jacents aux changements climatiques ont pu engendrer débats et distinctions politiques, nous pourrions également croire que l'opinion publique était davantage disposée et préoccupée par les changements climatiques. Comme les cadres médiatiques et politiques sont nécessairement dans une relation de dépendance, comme nous en discuterons plus tard, les enjeux soulevés dépendent d'abord d'une opinion publique disposée à en discuter. Autrement dit, l'importance alléguée aux enjeux est bien sûr fiduciaire à la température de l'opinion publique. À cet égard, plus que jamais les Canadiens adhèrent au consensus scientifique sur les changements climatiques ; estiment que l'enjeu les touche ; pensent que nous devons tenir les entreprises responsables des coûts financiers liés à la production et la distribution de l'exploitation des énergies fossiles et sont plus favorables aux différentes politiques de réglementation climatique (ECEE, Lachapelle, 2019). Si nous analysons la campagne électorale fédérale 2019 de plus près, la même tendance se dessine : la lutte aux changements climatiques constituait la

préoccupation la plus importante pour 29% des électeurs en date du 8 octobre, proportion en augmentation de quatre points de pourcentage entre le début et la fin de la campagne électorale (Abacus data, 2019). Un autre sondage, également de la firme Abacus Data, allait dans le même sens. Les changements climatiques arrivaient au troisième rang des priorités électorales (Abacus Data, 2019). Seulement « l’accessibilité aux soins de santé » et « le cout de la vie » prédominaient le thème climatique, bien que nous pourrions plaider que ces différents enjeux se compénètrent. Ce même sondage révèle également une autre particularité justifiant l’hypothèse d’une campagne électorale où les changements climatiques ont dominé le comportement électoral : parmi les enjeux classés en ordre d’importance, les oléoducs et le pétrole régnaient en haut de liste. Il semblerait d’ailleurs que le Québec soit la province où les changements climatiques étaient le plus saillants dans le comportement électoral. Enfin, un autre sondage, mené par la firme Léger, esquissait le même portrait (Léger, 2019). Ces différents coups de sonde nous laissent croire à une campagne électorale où les changements climatiques semblaient importants à la ligne de départ, et qui, au détour inattendu que peut prendre une campagne électorale, sont devenus encore plus saillants pour les électeurs canadiens.

Le tableau 1, témoignant de l’évolution des intentions de vote entre l’élection de 2015 et la fin de la campagne électorale de 2019, est également révélateur à plusieurs égards. D’abord, nous pouvons constater une popularité décroissante du Parti libéral, frôlant et même dépassant les 40% d’intentions de vote en début de mandat pour finalement – lorsque la proverbiale « lune de miel » prit fin - atteindre un peu plus de 30% lors de la campagne électorale. Les conservateurs, malgré quelques majorations, sont demeurés dans les mêmes eaux que lors de l’élection de 2015, c’est-à-dire plus ou moins à la surface des 30%. Deux partis sont, en revanche, en montée. Les intentions de vote du Parti vert étaient en croissance et dépassaient même les 10% en 2019, soit quelques mois avant l’élection. Nous y reviendrons plus tard, mais cette montée verte témoignait de la place imparable que prenaient les changements climatiques dans la tête des électeurs, ainsi que dans la discussion publique. Cette montée signifiait également pour le Parti vert d’attentes plus élevées envers ce parti de niche. Un parti en grimpée et des discussions sur le climat laissaient présager à des voies ensoleillées au lendemain du 21 octobre 2021 pour les verts.

L'autre parti en montée était le Bloc québécois, qui sous l'impulsion d'une défense de la Loi sur la laïcité et de l'environnement, qui pouvait, lui aussi, croire à des lendemains heureux, après des années de jachère politique. Les « autres partis », incluant le Parti populaire du Canada, semblaient relégués à la marginalisation.

Tableau 1 – Évolution des intentions de vote entre l'élection de 2015 et octobre 2019



Notes : tableau tiré de la firme de sondage Léger, en collaboration avec la Presse canadienne.

Ligne rouge : Parti libéral du Canada

Ligne bleue : Parti conservateur

Ligne orange : NPD

Ligne verte : Parti vert

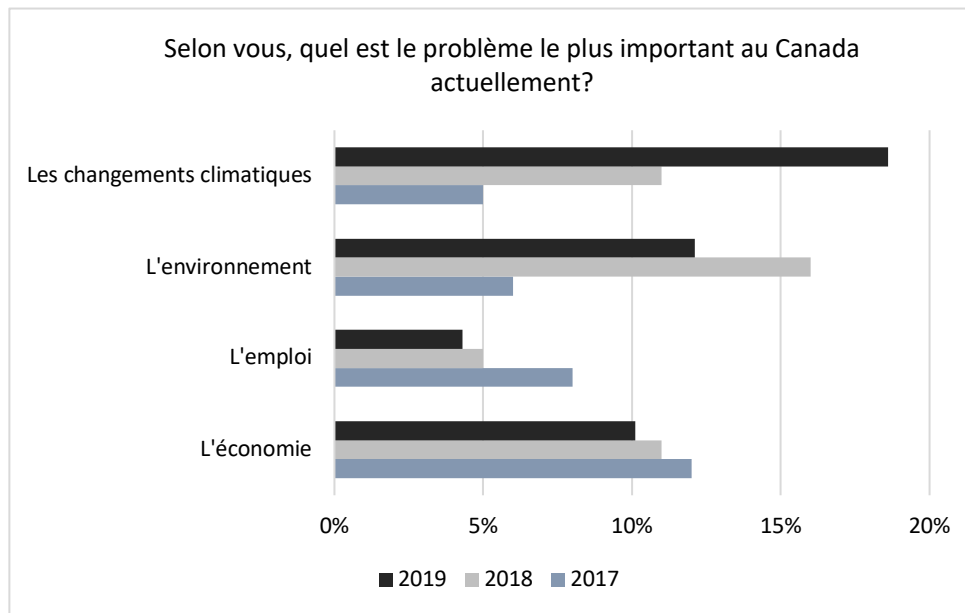
Ligne bleue foncée : Bloc québécois

Ligne mauve : Parti populaire du Canada

Ligne verte pâle : autres partis

Il est également intéressant de comparer les préoccupations des Canadiens entre 2017 et 2019. Le tableau 2 exprime assez bien de changement du cadre politique dans lequel les partis évoluaient entre 2017 et 2019. Il est rare de constater un changement de paradigme aussi prégnant en quelques années. Alors qu'en 2017, les préoccupations climatiques et environnementales étaient beaucoup moins importantes que les considérations économiques, le portrait change à l'approche de l'élection de 2019. Les changements climatiques s'imposent comme le thème incontournable de la vie politique, et les thèmes économiques connaissent une décroissance dans les préoccupations des esprits. Les Canadiens, pour le dire ainsi, sont maintenant ailleurs sur le plan de la lutte aux changements climatiques.

Tableau 2 – Identification du « problème le plus important » de 2017 à 2019



Source : EcoAnalytics & Erick Lachapelle

1.3 Narratif médiatique de l'élection canadienne de 2019

Le narratif médiatique a également pu être déterminant dans la primauté des changements climatiques. Sans en faire analyse exhaustive et empirique du traitement médiatique des

changements climatiques avant et pendant la campagne électorale, il est possible d'entrevoir que la plupart des observateurs médiatiques, principalement dans le Canada anglais, ont expliqué une élection se jouant sur quelques thèmes, dont principalement la taxe carbone, le « en même temps » climatique libéral et surtout l'absence de plateforme climatique crédible des conservateurs (Loewen, 2019). Trois thèmes récurrents en circonvolution aux alentours des changements climatiques qui ont, en quelque sorte, formé le narratif médiatique de la campagne électorale. À cet égard, la défaite conservatrice a été maintes fois expliquée par l'absence d'une plateforme et d'un candidat centriste soucieux et crédible sur les questions climatiques (Boessenkol, 2019). Les attaques collatérales des forces conservatrices sur la taxe carbone, en pointant la fiscalité au cœur du problème de la taxe carbone, auraient été inefficaces pour convaincre une partie importante de l'électorat modéré canadien. Les conservateurs en faisaient un mea-culpa ; le prochain chef conservateur, après la démission d'Andrew Scheer, devait incarner un conservatisme politique plus soucieux des changements climatiques, tout en ne reniant pas sa base électorale traditionnelle, qui voit un prix sur le carbone et des limitations à l'expansion des oléoducs comme des périls à leur devenir (CBC, 2019). Comme l'a pu mentionner Lisa Raitt, député conservatrice victorieuse à l'élection de 2008 dans la grande région de Toronto et défaite à l'élection de 2019, qui incarne à bien des égards la défaite conservatrice et le changement de paradigme canadien quant aux changements climatiques, « les changements climatiques n'est peut-être pas une raison pour quoi on vote pour un parti, mais c'est une raison de voter contre un parti » (Snyder, 2019). Cette déclaration laisse présager l'hypothèse d'un possible « vote stratégique climatique », auquel nous reviendrons plus tard. Bref, une réflexion partagée de part et d'autre, autant par les observateurs de la vie politique que par les acteurs politiques, conservateurs ou libéraux, que les changements climatiques ont joué un rôle important à l'élection de 2019. Il apparaît important de le mentionner.

C'est donc dans ce contexte singulier, opportun à l'émergence des considérations climatiques dans le choix électoral que le Canada est plongé au cœur de sa 43^e élection. Une élection dont les principaux enjeux – taxe carbone et l'expansion des oléoducs – avaient marqué le mandat du gouvernement sortant et prédominaient toujours lors de la

campagne électorale. Un peu plus de 10 ans après que Stéphane Dion proposa le *Tournant vert* aux électeurs canadiens, dont sa mesure phare était la tarification du carbone redistribué par des baisses d'impôts, le gouvernement de Justin Trudeau devait maintenant défendre, au cours d'une campagne de 40 jours, une taxe carbone adoptée un an plus tôt, calqué sur le modèle Dion. Un contexte également amplifié par les acteurs politiques, qui voyaient en ces questions un possible carburant politique, par les acteurs civils, qui organisèrent plusieurs manifestations et mobilisations historiques pour faire connaître leur mécontentement climatique, et par les acteurs médiatiques, qui placèrent ces questions au centre de la conversation démocratique. Finalement et plus important encore, l'élection canadienne de 2019 était propulsée et animée par des Canadiens qui étaient plus préoccupés que jamais par les changements climatiques. Le fruit était mûr pour une campagne électorale avec comme thème central, les changements climatiques.

Cela étant, lorsqu'un thème politique émerge en plein cœur de la vie politique et publique, les partis politiques n'ont d'autre choix que de s'adopter à ce nouvel état des lieux. Ils affichent leurs convictions, ils prennent position sur différents enjeux, et les encapsulent par la suite dans des programmes politiques. Les changements climatiques, signe de leur importance croissante et capitale, possédaient maintenant leur propre programme auquel tous les partis en importance ont souscrit et soumis. Un programme, une feuille de route, des aménagements, des objectifs, qu'importe, tous les partis politiques prétendaient avoir la meilleure recette pour combattre les changements climatiques. Dans cette optique, chaque parti politique désirait habiter un créneau qui mélangeait à la fois la stratégie politique et leurs convictions propres. Ce fut le cas à l'approche de cette élection, où chaque parti politique fit un pari environnemental pour maximiser leurs résultats lors de la soirée du 21 octobre 2019.

Chapitre 2 : Considérations théoriques

2.1 La définition des cadres

Pour comprendre l'élection fédérale de 2019, il est impératif de s'attarder aux différents mécanismes qui influencent le comportement électoral. Le concept de cadre s'impose dès lors. En ce qui concerne certaines questions, dont l'environnement fait partie, un décalage peut être analysé entre la préoccupation médiatique d'une préoccupation de l'opinion publique, considérant que la première est véritablement plus importante que la seconde. Cela interpelle nécessairement la notion d'*agenda-setting*, auquel la formule de Cohen (1963) dans son livre *The Press and Foreign Policy* fait école : les médias ont peu de succès lorsqu'il est question de dire aux gens quoi penser, mais ils sont extrêmement efficaces pour dire aux gens quoi penser ». Les travaux d'Iyengar et Kinder (1987) permettent de confirmer cette formule de Cohen. Nous pourrions croire, à cet effet, que la question environnementale, autant par une opinion publique plus disposée à y faire face et une préoccupation médiatique prégnante, s'est retrouvée au centre de la joute politique et obligée d'être traitée par tous les partis politiques. Nous pouvons également noter, dans cette optique, que les conservateurs moins à l'aise sur le thème environnemental ont probablement opté vers un *issue priming*, définie par un acteur politique, candidat ou parti, qui tente d'influencer sur ce quoi les électeurs l'évalueront en bout de piste (Iyengar et Kinder, 1987). Logiquement, ces partis tentent de tourner l'attention vers certains thèmes auxquels ils sont traditionnellement propriétaires. On peut parler ici d'une convergence entre *issue priming*, *issue ownership* et cadrage.

Cela nous amène inévitablement à la question du cadrage que Robert Entman (2004) définit comme étant possibilité de « sélectionner certains aspects d'évènements ou d'enjeux et de faire des liens entre eux de façon à faire la promotion d'une interprétation, d'une évaluation ou d'une solution ». Le cadrage peut à la fois s'opérationnaliser par les acteurs médiatiques que les acteurs politiques. Ces premiers, comme expliqué au paragraphe précédent, peuvent fixer un enjeu qui sera déterminant lors d'une campagne électorale, tout en n'exagérant pas leur pouvoir d'influence sur la bataille politique (McQuail, 1994). Les

acteurs politiques, de leur côté, peuvent s'employer à modeler une information quelconque pour que le public la perçoive d'un angle qui leur est favorable. Il sous-tend, selon Entman, que les acteurs politiques sont *prima facie* des acteurs « égoïstes », guidés par la prise ou le maintien au pouvoir. Ce jeu de cadrages perpétuels se produit chez tous les acteurs politiques, comme le prouvent une myriade d'auteurs (Druckman, 2001 ; Van Gorp, 2007 ; Levin et coll. 2012). Dans le cas de ce mémoire où l'environnement et le comportement électoral sont les objets de l'analyse, et dans une dynamique politique où les partis politiques y ont des intérêts variés, le concept du cadrage sera entrevu par trois fenêtres d'analyse : le cadrage comme mode d'opération politique, le cadrage en relation avec le thème environnemental, ainsi que le cadrage en lien avec les élections.

2.2 Le cadrage politique

Le cadrage comme mode d'opération politique, que nous pourrions qualifier de *framing* également, peut être considéré de multiples façons. Le cadrage peut d'abord être vu comme une simple question de donner du sens, de rassemblement autour d'un cadre des différentes questions quotidiennes (Tuchman, 1978). Dans un même ordre d'idée, il peut aussi être considéré comme une « connexion entre une série d'évènements » aux alentours d'une idée centrale (le cadre), qui pointe la « controverse » et « l'essence » d'une question litigieuse (Gamson, Modigliani (1987). D'autres auteurs, pensons à Druckman et Chong (2007), le théorisent politiquement comme un outil argumentaire permettant aux partis politiques de conceptualiser une réalité aux électeurs pour les forcer à réfléchir une réalité à partir d'un prisme d'analyse précis.

Au-delà des définitions conceptuelles, il apparaît important de fouiller quelques distinctions théoriques à propos des cadres. Pour expliquer l'efficacité et la pérennité des cadres, Robert Entman (2004) introduit la notion de « schéma », qui correspond essentiellement à la méthode d'organisation cognitive des différents réseaux d'idées chez les individus. Un schéma de pensée efficace doit inévitablement répondre aux prédispositions idéologiques des individus. Il ne peut être efficace que s'il n'est pas trop éloigné de l'opinion des électeurs dans une théorie spatiale du vote. Cela nous renvoie

également au fait que pour être efficaces, les cadres doivent s'opérationnaliser dans des schémas de pensées (Druckman, Chong, 2007), qui permet à l'individu de comprendre une situation donnée et « diriger » la pensée vers un horizon donné.

Les cadrages, peu importe leur forme, ne sont pas propulsés par les acteurs politiques dans des sillons parallèles. Un cadre comme celui qui s'oppose à la taxe carbone affrontera d'autres cadres qui la vantent, explique son intérêt. Les cadrages sont multiples, se modulent selon le contexte et entrent en compétition. Chong et Druckman (2007b) nous donnent quelques clés de compréhension pour en mesurer l'efficacité dans un contexte compétitif : l'accessibilité, la disponibilité et l'applicabilité de ces derniers. Un cadre accessible correspond à la facilité de compréhension des informations dans la mémoire à long terme. À l'aide des schémas, il est en mesure d'interpréter une situation donnée en raison des cadrages donnés. Un cadre disponible fait référence à la possibilité de comprendre le cadre. L'individu doit avoir les connaissances et les capacités de comprendre ce qui lui est proposé. Finalement, l'applicabilité d'un cadre introduit le fait que le cadre doit s'appliquer à une situation donnée. Il doit avoir un lien entre le cadrage utilisé et la situation. Les auteurs font la distinction entre la rationalité et l'efficacité d'un cadre : « les cadres les plus efficaces ne sont pas à confondre avec les arguments moralement et intellectuellement supérieurs. » Au contraire, ils peuvent être construits sur des peurs, des préjugés et des stéréotypes, qui les rendent parfois plus efficaces, car 1) ils agissent efficacement sur les schémas et 2) reposent sur des simplifications disponibles et applicables. Dans la même foulée que Chong et Druckman, Entman (2004) introduit le concept de « congruence culturelle » - le cadre ferait référence à des symboles culturels facilement réceptacle pour l'individu, qui augmenterait sa capacité d'action. Prenons exemple encore une fois sur la taxe carbone. Les cadrages historiques contre la taxe carbone, notamment ceux expliqués par les conservateurs « harperien » qui stipulaient qu'elle constituait une taxe de plus pour les électeurs, ont été efficaces, car ils étaient justement accessibles, disponibles et applicables. À l'inverse, expliquer les avantages de la taxe carbone pouvait apparaître comme plus difficile à comprendre et à appliquer, en raison de ses bénéfices à long terme sur l'environnement.

2.3 L'efficacité des cadrages anti-climat

Les différentes conceptions des cadres étant mentionnées et expliqués, sa relation avec l'environnement semble prendre une trajectoire singulière. L'environnement étant une question relativement nouvelle dans le champ politique, appartenant à la *New politics* plutôt qu'à la *Old politics*, les cadrages sont d'autant plus importants. Étant donné que l'opinion publique fait face pour la première fois à ces questions, les premiers cadrages mis en place par les acteurs politiques cristallisent des attitudes et comportements. C'est ce qu'affirme Chong et Druckman (2007a) et Entman (2004) qui ajoutent que les premiers cadrages digérés sont difficilement contestables, souvent hégémoniques pour la suite. Les enjeux environnementaux, dans cette optique, sont depuis peu sur la glace électorale. Les cadres des uns et des autres risquent de définir pour longtemps le comportement électoral des Canadiens pour la suite. À ce sujet, Lakoff (2010) nous offre quelques clés pour anticiper l'efficacité des cadres climatiques. Ses recherches viennent en quelque sorte confirmer la règle politique édictée par Stephen Harper voulant que les opposants aux mesures législatives pour combattre le dérèglement climatique soit plus efficaces. Ce sont ces derniers qui ont su devenir propriétaire des termes comme « fiscalité », « croissance économique » et « taxe », pour les éloigner de toutes considérations environnementales. La même tendance est observée par Jang et Hart (2015) qui observe que la notion de « réchauffement planétaire » est efficace pour activer les cadres climatosceptiques ou climatonégationnistes de bien des électeurs. Lakoff plaide pour de nouveaux cadres activant des schémas qui mobiliseraient les électeurs à appuyer des législations environnementales. À cet égard, le peu de succès électoraux de la taxe carbone pourrait s'expliquer d'abord par le fait que le terme « taxe » a été emparée par les forces réfractaires à la protection de l'environnement, et également, le fait que toute tentative de cadrer positivement cette mesure paraît ardu si nous nous fions aux conditions d'efficacité de Chong et Druckman (2007b).

2.4 Le cadrage en contexte d'élections

Par son intensité, par sa façon de fixer des sujets et d'imprégner les esprits, la relation entre les élections et le cadrage nous enseigne quelques apprentissages intéressants dans le cadre de ce mémoire. Les élections nous rappellent d'abord que les acteurs politiques ne « cadrent » pas avec une liberté absolue, comme s'ils étaient des objets suspendus dans les airs, à l'abri des péripéties électorales. Le *realpolitik* domine parfois et oblige les partis à s'adapter. Des thèmes et des enjeux s'imposent parfois aux partis politiques, comme le prouve Sigelman et Buell (2004) et West (2005), en défaveur de certains partis politiques qui sont propriétaires ou non des enjeux obligés. S'ajoute à cela le fait que les priorités électorales sont difficilement révocables. Il demeure donc difficile pour une formation politique de décider quels thèmes seront discutés en campagne électorale. En revanche, ils peuvent fixer le regard de l'opinion publique vers un angle de vue qui les avantage sur ce thème. Le fait qu'une campagne soit courte ajoute à sujétion des partis politiques aux humeurs et priorités des électeurs. Prenant en considération ceci, Kiewiet (1983) analyse les différentes façons de « cadrer » en contexte électoral. Primo, une campagne directement sur les enjeux permet un gouvernement sortant de cibler les points faibles des propositions des différents partis politiques. Secundo, une campagne sur le bilan portera sur les politiques d'un gouvernement sortant. Assurément, cette classification des cadrages en deux tableaux se joue pour la plupart simultanément. Un gouvernement sortant tentera de mettre l'accent sur son bilan, en cadrant négativement les positions irrecevables de son adversaire, et vice-versa pour les partis prétendant à un changement de gouvernement ou du moins à un meilleur score politique.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de mobiliser le concept de l'*issue framing*. Tel que mentionné plus tôt, il semble probable que l'élection canadienne de 2019 a fait des changements climatiques un enjeu incontournable. Nous pouvons croire à cet effet qu'il y a eu une convergence des forces politiques vers cet enjeu, condamnant toutes les formations à en traiter. Et ce, peu importe la réputation des partis politiques à l'égard des changements climatiques. À ce moment, les cadrages, expliqués dans les paragraphes

précédents, entrent en jeu. L'enjeu étant présent, les partis politiques adoptent des stratégies – ou des cadrages - pour se démarquer. Dans cette utilisation stratégique des enjeux, la saillance et l'insistance sont des facteurs à prendre en considération. Pour le dire ainsi, une omniprésence des changements climatiques dans le discours peut être des cadrages en soi pour les partis politiques. Bref, un enjeu converge parfois dans l'espace politique – cela semble être le cas pour les changements climatiques à l'élection canadienne de 2019 - et le rend inéluctable à la discussion. En conséquence, une utilisation stratégique – qui intègre les concepts de cadrages, de l'*issue ownership* et de la saillance - de l'enjeu est mise en place par les partis politiques. Nous les analyserons en détail dans la section « Résultats et interprétations ».

2.5 Issue voting et issue ownership au Canada

Le Canada comporte ses dynamiques politiques qui lui sont propres. La théorie politique canadienne affirme que les enjeux ont une importance dans le choix électoral (Blais et al. 2002a), que ce soit les enjeux économiques, moraux ou de politiques publiques. Nadeau & al. (2001) établit d'ailleurs que la perception de compétence des partis sur les enjeux est un facteur important pour le choix électoral des Canadiens. Prenons exemple sur l'élection de 2000, qui conjugue à la fois un cadrage efficace sur un enjeu obligé par les priorités des électeurs, où Nadeau, Pétry et Bélanger (2010) analysent l'exemple du cadrage libéral. La période postpréférendaire canadienne met fin aux oppositions constitutionnelles sur la question nationale québécoise et repose désormais sur la coupe des transferts fédéraux en santé aux provinces par Jean Chrétien, alors chef et premier ministre libéral. Étant donné que le système de santé figurait comme priorité électorale, le gouvernement Chrétien devait trouver une façon de traiter de santé, tout en faisant oublier les coupes dans les transferts fédéraux. C'est à ce moment que le cadrage libéral entre en jeu : l'Alliance canadienne, alors principale opposition à Ottawa, devenait, selon l'équipe libérale, une menace au système public de santé sous l'égide du « un système à deux vitesses ». Devant ces attaques, Stockwell Day a dû rectifier le tir en affirmant que « pas de système de santé à deux vitesses ». Cet épisode survenu grâce au cadrage libéral constitua un effet positif pour la réélection de Jean Chrétien à la tête du pays. D'autres travaux (Blais et al., 2002, et Gigendal et al,

2006) tendent à prouver qu'une opinion favorable du système de santé canadien augmentait les chances de voter pour le PLC. Même si le PLC se savait défavoriser par leurs politiques publiques, tout en reconnaissant l'urgence de traiter la question, un cadrage efficace leur a permis d'être avantagés sur cette question.

Lorsque la question de la saillance des enjeux arrive, inévitablement l'économie se pointe. À ce sujet, le Canada répond aux mêmes dynamiques que la Grande-Bretagne et les États-Unis (Blais & al. 2004). Bon nombre de recherches confirment qu'à travers le temps, la santé économique et la perception que les électeurs font et défont des gouvernements (Clarke & Kornberg, 1992 ; Nadeau & Blais 1993, 1995 ; Gélinau & Bélanger, 2005). La prévalence économique survient également lorsque l'ambiance relative aux enjeux économiques est morose, comme le prouve l'élection de l'après-choc économique de 2008 (Marland, Giasson & Lees-Marshment, 2012). D'autres travaux tels que celui de Godbout & Bélanger (2002), démontrent bien les évaluations économiques varient selon les régions. Cela dit, l'étude de Bélanger et Nadeau (2015, 2016) apparaît intéressante du point de vue des enjeux et de l'*issue ownership* ; elle analyse les tractations électorales liées à l'économie et aux succès qui en découlent. Le PLC était traditionnellement propriétaire de l'enjeu, avant que les progressistes-conservateurs sous la gouverne de Brian Mulroney s'en emparent et la retiennent, notamment aux alentours de l'introduction d'un premier accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, nommé ALENA. Ce jeu d'échanges de la propriété des enjeux s'est poursuivi dans les années 90 où les libéraux, sous la gouverne de Chrétien et Martin, sont redevenus les plus crédibles pour s'occuper de l'économie canadienne. Finalement, les conservateurs de Stephen Harper ont récupéré l'enjeu en marge des turbulences économiques de la récession de 2008.

2.6 La relation ambiguë entre les changements climatiques et le comportement électoral

Dans son ensemble, ce mémoire vise à déterminer si l'élection fédérale de 2019 constitue un marqueur de la place de la lutte aux changements climatiques. L'élection est un intermédiaire efficace pour comprendre la température d'une population sur un thème

politique, l'efficacité des positionnements politiques en place et l'acceptation des Canadiens face à certaines politiques publiques, dans ce cas-ci, la tarification du carbone et l'expansion du carbone. Cela dit, depuis quelques années, certains observateurs ont tendance à surévaluer la place de l'environnement comme facteur décisif de l'issue d'une élection. Dans les faits, règle générale, lorsque vient le temps d'analyser la place de celle-ci dans les élections, le résultat est souvent peu concluant. Les électeurs ont souvent la tête ailleurs, souvent dans les chiffres de l'économie, d'autres fois dans les enjeux à court terme, et rarement sur des problématiques plus complexes et à long terme, comme la lutte aux changements climatiques. Et puis, lorsque l'exception confirme la règle, c'est-à-dire que les changements climatiques s'imposent dans la conversation, ce sont bien souvent les forces politiques réfractaires à l'introduction de législations environnementales, bien souvent des forces conservatrices.

Est-ce que l'élection fédérale canadienne de 2019 pourrait marquer un tournant quant à la négligeable place de l'environnement dans une élection ? Avant de se pencher sur cette question, il apparaît important d'analyser la relation entre le comportement électoral et l'environnement lors d'élections à travers le globe. Voici donc un tour d'horizon de différentes élections de différents pays, souvent comparables au Canada, et où la place des changements climatiques y est analysée.

2.6.1 Les changements climatiques dans les élections britanniques

Commençons par le Royaume-Uni, qui à l'image du Canada, a été marqué par des soubresauts sur le plan climatique dans les vingt dernières années. Depuis 2000, six élections ont eu lieu et ont pu jeter un éclairage intéressant sur le comportement électoral. Ces six élections semblent peu concluantes pour déterminer l'environnement comme un facteur décisif au comportement électoral. Comme au Canada et ailleurs, la lutte aux changements climatiques inquiète, préoccupe et angoisse une partie importante de l'électorat, tout en ne constituant pas un *décideur électoral*. Par exemple, l'élection de 2005, forgée par la réélection de Tony Blair et du Parti travailliste à la tête du Royaume-Uni, a entre autres été marquée par la quasi-absence de toutes considérations climatiques,

à l'image de la préoccupation politique du mandat de 2001 à 2005 du gouvernement Blair, selon les chercheurs Carter et Rootes (Carter & Rootes, 2005). Les électeurs, à moins de 1%, avouaient que l'environnement était leur priorité la plus importante quant à leur choix électoral, cela même si quelques années auparavant le gouvernement travailliste avait promis d'être le « plus vert des gouvernements » et plongé dans l'élaboration du Protocole de Kyoto. La cause avancée par Carter et Rootes (2005) serait l'absence de positions polarisantes et claires des grands partis politiques, dont le Labour et le Parti conservateur. La lutte aux changements climatiques, à bien des égards, relèverait davantage d'un « *media concern* » plutôt qu'une « *population concern* ». Cela dit, l'élection fut également marquée par une progression importante du Parti vert, qui n'indiquait tout de même pas une relation concluante entre l'environnement et le comportement électoral. Après treize ans de gouvernance travailliste et un bilan ambivalent sur le plan climatique – surtout en raison du non-respect de ses objectifs fixés par Kyoto, l'élection britannique de 2010 fera entrer le Royaume-Uni dans un nouveau cycle politique ; la polarisation sur les questions climatiques et un intérêt plus accru sur cette question ; un chef conservateur, David Cameron, soucieux des questions environnementales qui changeront même le logo du parti pour le rendre plus vert (Carter, 2009) ; un Parti travailliste plus audacieux sur ces questions ; l'élection de premiers élus verts et une montée dans les intentions de vote ; ultimement, un nouveau gouvernement conservateur (Carter & Rootes, 2010). Cela dit, bien que la campagne a été marquée par quelques questions environnementales – les élus en ont fait souvent référence dans leurs discours -, moins de 5% des électeurs considéraient l'enjeu saillant. L'opinion publique était plus sensible, mais le comportement électoral demeurait peu influencé par le thème de l'environnement.

La crise économique mondiale de 2008 a propulsé les questions économiques au-devant de la scène, laissant une place plutôt fantomatique aux questions environnement. Tout comme au Canada, la dynamique des élections subséquentes à la crise a laissé peu de place à l'environnement. Ce fût le cas lors de l'élection de 2010 et 2015 en Grande-Bretagne, où les questions climatiques ont été peu abordées (Carter & Rootes, 2015). Un consensus s'est créé lors de l'année de l'élection, voulant que les chefs des trois grands partis – Ed Miliband, David Cameron et Nick Clegg – de s'attaquer à la lutte aux changements

climatiques sous une forme transpartisane, en mettant en place des budgets carbone et la fin du charbon pour la production de l'électricité. Cet accord a fait en sorte que toute polarisation ou ligne de fracture reliées à l'enjeu était beaucoup moins présente. Seulement 5 à 6% des électeurs estimaient que leur choix s'arbitrait en fonction des questions environnementales, démontrant une stagnation de l'importance environnementale dans l'opinion publique, au profit des questions de libéralisme, de régulation et de relance économique, comme ce fût le cas au Canada. Finalement, à la récente élection de décembre 2019, quelques semaines après la campagne fédérale canadienne, le narratif médiatique de précampagne prenait la même forme que celle du Canada : serait-ce finalement une première campagne portée principalement sur la lutte aux changements climatiques (Carter & Pearson, 2020). Après tout, les différentes marches pour le climat, les grèves scolaires et les actions de *Rebellion Extinction* pullulaient dans le pays, et pouvaient laisser à croire une conjoncture favorable à l'environnement. De plus, environ un quart de l'électorat identifiait la lutte aux changements climatiques comme une priorité électorale (Carter & Pearson, 2020), en nette croissance en comparaison aux dernières élections. Cela dit, la présence de Boris Johnson, puis la crise du *Brexit* dans laquelle le Royaume-Uni était plongée, a accaparé essentiellement toute la place de la campagne, au détriment des questions environnementales (Carter & Pearson, 2020). Ces différents cas d'espèce britanniques sont mis en lumière, car ils illustrent bien la dynamique environnementale depuis le début du 21^e siècle, là-bas comme au Canada, soit une progression croissante de la préoccupation environnementale dans l'opinion publique, mais qui ne se traduit pas encore dans une relation significative et positive pour ce qui est du comportement électoral.

2.6.2 Les changements climatiques dans les élections australiennes

Il apparaît également important de se pencher quelque peu sur les différents cas australiens, puisqu'ils mettent en lumière des dynamiques semblables au Canada, comme la ratification ou non des différents traités internationaux sur le climat, l'introduction d'une taxe sur le carbone, des partis climato-équilibristes et climato-attentistes. Ajoutons à cela que l'Australie vit de près les perturbations liées aux changements climatiques sur son propre territoire (Rootes, 2017). À l'élection de 2007, où déjà 71% des Australiens se disaient

préoccupés par la chose environnementale (Rootes, 2008), l’Australie se déchire entre deux forces politiques, le gouvernement sortant de John Howard du Parti libéral-national, qui a refusé d’apposer sa signature sur le Protocole de Kyoto, et le Parti travailliste, plus écologiste. Cette élection comporte quelques similitudes avec l’élection de 2019 au Canada : peu de problèmes économiques en vue, un taux de chômage historiquement bas, quelques enjeux liés à l’immigration et un électorat assez préoccupés par les changements climatiques. Par contre, bien que ces éléments soient réunis, la campagne électorale australienne ne semble pas avoir été décisive sur cette question. L’auteur n’exclut pas que les changements climatiques aient pu jouer un rôle indirect ; le candidat gagnant, Kevin Rudd, représentant une nouvelle génération de politiciens plus soucieux des questions climatiques, voulant ratifier le Protocole de Kyoto tout en jouant un rôle positif dans l’édification d’une politique climatique supranationale, ait été un facteur décisif face au candidat Howard, plus vieux, moins préoccupé par la crise climatique. Demeure que la relation entre le comportement électoral et l’environnement ne semble pas avoir joué, selon Rootes (2007).

Cela nous mène à l’élection fédérale australienne de 2013, où une taxe carbone carbone avait été mise en place quelques années plus tôt par le gouvernement de Julia Gillard. Tony Abbott, chef libéral plus « conservateur » sur le plan climatique, a fait de cette tarification du carbone un de ses axes de campagne, en la nommant « *a great big tax on everything* » et en qualifiant le gouvernement de Gillard du « pire gouvernement de l’histoire de l’Australie », un peu comme Stephen Harper en 2008 a fait pendant une décennie et qu’Andrew Scheer a tenté d’imiter en 2019. Les attaques étaient les mêmes, les résultats également aussi, confirmant du même coup l’axiome politique de Stephen Harper. À la différence du gouvernement libéral canadien de Justin Trudeau en 2019, le Parti travailliste du gouvernement Gillard avait reculé sur sa taxe carbone. Il a plutôt décidé de la remplacer par un système de bourse de carbone, moins contraignant pour le contribuable. Tony Abbott, candidat conservateur, déclarait à une semaine de l’élection qu’il s’agissait d’un référendum sur la taxe carbone. C’est finalement ce dernier candidat qui remporta l’élection, et pose immédiatement certains gestes de rupture, comme l’abolition d’institutions, d’investissements et d’organisations visant à réduire l’empreinte écologique

de l’Australie (Rootes, 2013). Voici donc une élection avec quelques prédispositions semblables de l’élection canadienne de 2019, notamment la rhétorique pour attaquer les législations environnementales d’un gouvernement, et quelques différentes, comme le changement de stratégie et politique d’un gouvernement sortant devant une opinion publique défavorable à son immixtion climatique, mais qui s’est finalement dénouée de différentes façons.

2.6.3 Les changements climatiques dans les élections canadiennes

La portée des changements climatiques dans les différentes campagnes électorales canadiennes constitue toujours un objet à débat. Évidemment, la question climatique incombe à la *new politics*, dans la mesure où elle s’est récemment imposée dans l’espace public et idéologique que dans les dernières années. À ses balbutiements, elle prévalait certainement au concept de valence politique. Aucune formation politique ne détenait le monopole ou n’était propriétaire de la question. Le climat se dérobait au clivage gauche et droit. À preuve, les gouvernements progressistes-conservateurs de Brian Mulroney, habituellement moins attelé aux contraintes économiques que ses adversaires, ont été les premiers à intervenir sur le plan environnemental avec la création de plusieurs parcs nationaux et d’un *Plan de protection de l’environnement du Canada* pour combattre les pluies acides. À l’inverse, le Parti vert, particulièrement épris des contraintes environnementales, portait tout de même un programme plus conservateur sur le plan économique. La question climatique et ses ramifications n’appartenaient à aucun camp politique ou idéologique.

Peu importe le qualificatif – *wedge politics*, *divisive politics* ou *realpolitik* – les lésions politiques se sont développées au virage du millénaire. À ce titre, il faut s’appuyer sur les travaux d’Anderson et Stephenson (2011) qui structurent les liens entre les attitudes environnementales, le spectre gauche-droite, ainsi que le comportement électoral. En premier lieu, il apparaît évident que les changements climatiques dans leur globalité interagissent avec le comportement électoral des Canadiens, et que cette influence tend à augmenter d’élection en élection. En se basant sur les élections de 2000, 2004 et 2006, les

auteurs observent que la question a rapidement été absorbée par les clivages traditionnels canadiens, que nous pourrions qualifier de gauche – interventionnisme étatique dans les affaires sociétales – et de droite – libéralisme fiscal, économique, ainsi qu’un conservatisme moral. La lisière semble particulièrement limpide pour les auteurs : il y a les partis de gauche et de centre-gauche, ainsi que le Parti conservateur et son cousin, l’Alliance canadienne. Dans la même lignée de pensée, les auteurs tentent également de déterminer si les changements climatiques évoluent dans une dynamique de positionnement ou de valence politique. Dans cette dernière optique, le parti le plus habileté à s’occuper des changements climatiques observeraient une hausse de ses appuis, ce qui n’était pas le cas aux élections de 2004 et 2006 où le NPD se démarquait sans pour autant récolter les fruits de cette lisière. L’enjeu climatique dépendait donc, selon les auteurs, d’un positionnement politique. Fait important à noter : le Parti libéral, à l’élection de 2000, perdait des appuis face aux électeurs qui avaient des attitudes pro-environnementales. Aux deux élections suivantes (2004 et 2006), le phénomène inverse se produit : alors que le PLC n’est pas considéré comme la formation qui fait preuve de roublardise environnementale, tout en bénéficiant de ces derniers électeurs, laissant croire que les libéraux ont réussi à l’inverse des conservateurs, une certaine reconfiguration de leur réputation. Par ce fait, les libéraux ont réussi à s’adapter à la saillance croissante des enjeux climatiques et sont devenus plus attirants aux électeurs plus sensibles aux questions climatiques, et donc aux électeurs de gauche plus généralement. Comme d’autres partis dans la tradition sociaux-démocrates à travers le monde, ils ont réussi leur évolution politique sur le plan du climat. Ce repositionnement affecte les appuis de partis comme le NPD et les verts – considérés comme meilleurs pour affronter le défi vert. Tout porte à croire, même si les auteurs n’analysent pas les élections subséquentes, que ces tendances – les changements climatiques solubles dans le spectre traditionnel de la gauche et de la droite et une dynamique liée au positionnement politique dans le choix électoral qui favorise le Parti libéral et défavorise le Parti conservateur et les formations de niches – soient demeurées la même jusqu’à l’élection de 2019.

La recherche de David Houle, *Marketing politique et changements climatiques* (2014), jette un éclairage sur les conditions d’avalisation de la taxe carbone à travers différents cas

d'espèce canadiens, qui nous apparaît important de rapporter. L'auteur se penche sur l'élection fédérale de 2008, puis celle de la Colombie-Britannique de 2009 –auxquelles nous reviendrons abondamment dans les paragraphes qui suivent –, ainsi que les élections provinciales ontariennes de 2011 et albertaines de 2012. À partir de ses exemples, il établit deux conclusions à tirer. La première conclusion d'Houle nous renvoie à l'efficacité des forces conservatrices à « recadrer » tout ce qui s'apparente à des législations climatiques, telle qu'une taxe sur le carbone. Le chercheur Houle relève ce qui a été nommé plutôt : la stratégie conservatrice, harperienne et australienne, de disqualifier la taxe carbone en l'associant à une « taxe sur l'essence », « taxe sur tout » et « taxe tueuse d'emploi ». Mentionné plus tôt, ce recadrage est prodigieusement efficace pour les conservateurs, notamment en raison de son accessibilité – hausse du coût de la vie par une hausse du fardeau fiscal – et par l'absence de « recadrage » compétitif des formations proposant une taxe carbone. Notons que l'efficacité de ces « cadrages » anti-contrainte climatique est double, dans la mesure qu'une majorité de Canadiens appuient l'idée d'intervention étatique – par une taxe ou par une hausse des dépenses pour combattre les changements climatiques. La deuxième conclusion de la recherche porte sur le cas britanno-colombien. Il estime que ces derniers cadrages sont moins efficaces s'il vient d'une formation de gauche, comme ce fût le cas au NPD qui s'était opposé à la taxe récoltant les incriminations des groupes écologistes et civils. Ces formations progressistes risquent, dans une opposition à une taxe carbone, de s'aliéner ces clientèles classiques. Une double défaite, en quelque sorte.

2.6.3.1 L'élection canadienne de 2008, un marqueur trompeur ?

Il conviendrait, en toute logique, de se pencher sur quelques cas canadiens où le comportement électoral et les questions environnementales se sont conjugués de façon positive ou négative. Un bref regard à différentes élections au Canada, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Australie signale le même état d'esprit. Ils témoignent d'une ambivalence des électeurs entre des considérations climatiques de plus en plus prégnantes, et le peu d'influence que celles-ci dans les élections. À cet égard, la campagne fédérale de 2008, où le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, proposa un *Tournant vert*, incluant une

taxe sur le carbone, fait souvent d'élection emblématique pour justifier que l'environnement ne mobilise pas les électeurs modérés, centristes ou de centre gauche, et qu'en fait, elle peut même nuire aux partis trop ambitieux sur ce plan. C'est souvent à partir de cette élection que plusieurs observateurs de la vie publique en viennent à la conclusion que la protection de l'environnement constitue un boulet électoral. En revanche, il semble que les conclusions émanant de cette campagne électorale soient quelque peu exagérées ; la défaite libérale de 2008 ne repose pas véritablement sur le *Tournant vert*, mais davantage sur l'image sans leadership et sans charisme qui colla à la peau du chef libéral à l'époque, Stéphane Dion (Marland, Giasson & Lees-Marshment, 2012). De plus, il semblerait que les circonstances entourant l'élection aient aussi joué un rôle, comme ce fût le cas à l'élection britannique de 2010, qui eut lieu quelques moments après la crise économique et la récession de 2008 (Clarke, Scotto & Kornberg, 2011). Même si la règle veut qu'un gouvernement soit évalué sur l'état de l'économie au moment de l'élection, le Parti conservateur a réussi à tourner l'adversité économique en leur faveur. Les électeurs canadiens, en général, ne culpabilisaient pas les conservateurs comme les responsables de ces malheurs économiques, mais davantage comme la formation politique la plus apte à affronter ces malheurs. À cet égard, même le Parti libéral n'avait pas compris la décision de l'équipe de Stéphane Dion de faire campagne en proposant une taxe carbone en contexte de récession économique et de surendettement des ménages et de l'État (Jeffrey, 2009). Effectivement, les stratèges libéraux de l'époque ont compris rapidement lors des groupes de discussion faits en marge de l'élection : les arguments en faveur d'une nouvelle taxe, comme celle sur le carbone, généraient peu d'enthousiasme, tandis les arguments à son opposition suscitaient un appui considérable vu le contexte économique (Wells, 2008). Donc, les raisons expliquant les défaites d'un parti politique ambitieux sur le front environnemental n'étaient pas nécessairement dues à une distance idéologique, selon une théorie spatiale du vote, entre l'opinion publique canadienne dans son ensemble et les politiques adoptés par le PLC, mais bien à des facteurs externes comme l'état de l'économie, la personnalité de leur chef et la stratégie adoptée. Bien que la position du Parti libéral du Canada sur la taxe carbone pouvait susciter de la méfiance, selon Clarke, Scotto et Kornberg (2011), il n'en demeurait pas moins que les positions du PLC face à la lutte aux changements climatiques représentaient bien les positions d'une masse d'électeurs

assez larges. Cela dit, ce que cette élection-ci peut nous apprendre de la stratégie conservatrice une décennie plus tard, c'est qu'une opposition ferme à la taxe carbone mobilise et fédère efficacement tous les mécontents climatiques, et plus largement de l'ingérence étatique dans les affaires publiques.

L'élection de 2008 nécessite également un autre détour que celui du *Tournant vert* vers le mémoire de François Joly (2008), se penchant sur la couverture médiatique périphérique à la taxe carbone proposée par les libéraux. Par les différentes manifestations médiatiques sur la taxe carbone, Joly tente de dénouer le nœud politique mentionné plus tôt : la difficulté des gouvernements, Canadiens et autres, d'obtenir l'aval des électeurs sur des politiques climatiques audacieuses. Son mémoire jette quelques pistes de réflexions pertinentes. La première conclusion est au cœur de ce dilemme : le narratif médiatique construit à propos de la taxe s'est davantage campée sur les conséquences économiques de cette dite-taxe en négligeant sa potentialité réductrice des GES. Dans un contexte, comme nous venons de le voir, où l'économie était au centre des délibérations, il semblerait que cet amalgame des conséquences économiques négatives de la taxe carbone a nécessairement pu teinter les électeurs inquiets de l'état de l'économie. En particularisant leur analyse d'un point de vue d'abord économique, cela peut nous laisser croire à un certain avantage conservateur dans la mesure où les enjeux liés à l'économie - « taxe » et « croissance économique » - ont pu avantager les troupes de Stephen Harper. L'autre point pertinent de l'analyse de Joly concerne l'indépendance médiatique. Les différents médias utilisent les cadrages des partis politiques pour analyser l'enjeu de la taxe carbone. Encore une fois - sous les apparences de neutralité médiatique - cette dépendance médiatique à l'égard des cadrages politiques se résultait inévitablement à l'avantage des cadrages conservateurs anti taxe carbone, qui sont plus accessible et plus disponible pour les électeurs selon les dispositions de Chong et Drukman (2007b).

Ces nuances posées et analysées, l'élection canadienne de 2008 requiert impérativement une attention particulière à la recherche *A tale of Two Taxes : The Fate of Environmental Tax reform in Canada* (Harrison, 2012). La recherche compare les trajectoires de l'élection fédérale de 2008 à celle de l'élection provinciale britanno-colombienne de 2009, partageant

qu'une taxe carbone était proposée aux électeurs. Le dénouement de l'élection fédérale de 2008, nous venons de le définir. L'élection provinciale britanno-colombienne s'est soldée par un résultat à l'inverse, c'est-à-dire par la victoire du Parti libéral qui proposait une taxe carbone. D'abord, Harrison compare l'efficacité électorale de la taxe carbone et du marché du carbone. Ce dernier système comporterait des avantages sur la taxe carbone (Baldwin, 2008), notamment parce que l'électeur ne subit pas une hausse des prix à la consommation – telle qu'une hausse du prix à la pompe. Elle associe, un peu comme Stéphane Dion et Mark Jaccard l'ont affirmé, la taxe carbone davantage à une *good policy* plutôt qu'une *good politics*. Tout compte fait, l'analyse d'Harrison se pose ensuite sur les deux campagnes électorales en signalant les similitudes et différences. Primo, dans le registre des similitudes, le radar électoral des élections de 2008 et 2009 ne s'est pas fixé principalement sur la taxe carbone. Plutôt en périphérie, ce sont les questions économiques – liés à la crise économique de 2008 - qui ont le pris le devant du pavé. Secundo, les différentes études d'opinions indiquent une opinion publique défavorable à toute taxation sur le carbone. Nous pourrions être même portés à croire que le NPD provincial a profité momentanément de leur opposition à la taxe carbone, sous un aphorisme « *axe the tax* », tout en ne concrétisant pas leur opposition en gain politique considérable. Mais alors, comment se fait-il que des contextes similaires aient abouti à des résultats différents ? L'élément le plus important réside assurément sous le concept d'*issue ownership*. À la différence des libéraux fédéraux, les libéraux britanno-colombiens constituaient la force politique la plus habileté, en proportion d'électeurs, à faire face aux questions économiques. On peut donc y analyser une dynamique similaire entre les deux élections ; c'est-à-dire que les deux partis – le Parti conservateur à l'élection fédérale - qui possédaient les enjeux économiques ont remporté l'élection. Mais une dynamique politique similaire ne signifie pas une configuration politique similaire. À cet égard, les libéraux de la Colombie-Britannique constituaient la force « plus » conservatrice sur l'échiquier politique. Ajoutons à cela un autre élément d'analyse : le Parti libéral de Gordon Campbell formait le gouvernement lorsqu'il proposa une taxe carbone, à la différence des libéraux de Stéphane Dion, ce qui a pu les placer en position moins défensive devant l'électorat. Ce qui semble limpide dans la recherche d'Harrison, c'est que les libéraux provinciaux de la Colombie-Britannique n'ont pas gagné en raison de la taxe carbone, mais bien en dépit de

celle-ci. Dans les deux cas, la taxe carbone n'a pas servi de levier politique, et a davantage pris l'allure d'un caillou dans un soulier.

Bien que la campagne de 2008 a été un marqueur politique, définissant une sorte de lendemain de vieille politique qui empêchera plusieurs formations politiques à proposer toutes tarifications du carbone, principalement pour ce qui est du Parti libéral du Canada jusqu'en 2019 (Macneil et Peterson, 2016), d'autres font l'hypothèse de la pénalisation systématique des acteurs politiques proposant une taxe carbone à ses électeurs (The Guardian, 2018). En conséquence, certains pointaient même à l'horizon l'avènement du populisme conservateur anti-législation climatique, bloquant toute ambition audacieuse niveau climatique. (Maher, 2018). Macneil (2020) pose un constat qui semble confirmer cette crainte. En recensant quatorze élections canadiennes, où les gouvernements ont dû défendre des législations pro-environnementales, dont la tarification sur le carbone, l'auteur révèle un certain succès des partis conservateurs canadiens et de leurs antennes médiatiques dans l'utilisation de la rhétorique anti-taxe carbone. Un succès certain, une maxime politique, c'en est moins certain. Lachapelle & Kiss (2018) par exemple, nuance autant soit peu cet état de fait. En analysant les raisons de la victoire de Doug Ford à l'élection provinciale ontarienne de 2018, les auteurs semblent indiquer que sa victoire ne repose pas sur une mobilisation anti-climat. En contrôlant pour l'affiliation partisane, l'animosité envers les libéraux et le sentiment anti-immigration, la relation entre le comportement électoral et la taxe carbone n'est pas significative et concluante. En revanche, ce serait plutôt la rhétorique anti-immigration qui expliquait davantage la victoire conservatrice. Une question, renvoyant aux appréhensions de Maher (2018), demeure suspendue : est-ce que la victoire de Doug Ford représente l'hégémonie canadienne d'un certain type de populisme, auquel bien souvent toute immixtion gouvernementale – dont une taxe carbone - est considérée comme une hérésie ? Après tout, une des premières décisions de Doug Ford fut le retrait de sa province administrée de la bourse du carbone (CBC, 2018) ?

Revenons à Macneil qui a analysé les quatorze dernières élections pour classer les provinces canadiennes en trois types ; les enthousiastes qui ont réussi à implanter toute

tarification sur le carbone sans discordes politiques, le Québec et la Colombie-Britannique ; les réticents auxquels la tarification n'a pas été décisif dans le choix des gouvernements sans pour autant adhérer complètement à cette dernière, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, puis les trois territoires ; les résistants – référence à la une du *MacCleans* (MacCleans, 2018) – incluent cinq gouvernements luttant ardemment contre l'imposition d'une taxe et plus largement contre une certaine idée centralisatrice du gouvernement Trudeau, le Manitoba, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et l'Ontario. Ces derniers réussiraient à annexer une critique de la taxe carbone à une critique plus large de l'intervention de l'État. Pour Macneil, la pérennisation de la taxe carbone dépend essentiellement de deux facteurs. La première repose sur l'efficacité de cette rhétorique conservatrice maintes fois nommée, qui semble à première vue, n'avoir pas été suffisamment efficace ou visible – en raison de la popularité décroissante d'un de ses pourfendeurs, Doug Ford - à l'élection de 2019. Le deuxième facteur réside dans la réponse judiciaire, et sur la constitutionnalité de l'imposition de la taxe carbone du fédéral dans les juridictions provinciales. Sur ce point, les récents déboires de la Saskatchewan et de l'Ontario devant la cour d'appel semblent indiquer qu'une taxe carbone est sur la voie de son établissement à long terme dans le portrait politique canadienne, selon Macneil (2019).

2.6.3.2 Le retour de la marque libérale à l'élection canadienne de 2015

L'espace temporel entre deux élections semble parfois court, mais l'ambiance politique, elle, peut rapidement changer du tout au tout. À l'élection canadienne de 2011, le Parti libéral du Canada affiche son pire résultat de sa longue histoire politique, n'obtenant que 18,9% des voix et 34 sièges. La perception envers le parti naturel au pouvoir (Blais, 2004) suit également la même tendance historique à la baisse ; son identification partisane périclité, tout comme sa capacité à prendre à bras le corps les enjeux importants. Naturellement, l'image du chef libéral, Michael Ignatieff, est également écorchée. Ses dispositions politiques profitent inévitablement au Parti conservateur. Chef libéral élu en 2013, Justin Trudeau hérite d'une formation politique qui doit se reconstruire dans les esprits canadiens. La recherche *Like Father, Like Son : Justin Trudeau and Valence Voting*

in Canada's Federal Election (Clarke et al. 2016) analyse l'élection canadienne de 2015 en dressant un parallèle avec l'élection de 1968, où Trudeau père a été élu pour la première fois à la tête du Canada. L'élection de 2015 peut marquer, à certains égards, les derniers résidus du cycle politique où la crise économique de 2008 accapare les électeurs. L'économie demeure l'enjeu principal, de loin devant les soins de santé, les changements climatiques et les questions culturelles – auxquelles ils incluent le débat sur la possibilité qu'une citoyenne assiste à l'assermentation citoyenne en niqab. Des décennies de recherche politique canadienne indiquent que l'évaluation économique du gouvernement en place constitue un des facteurs principaux à la probabilité de la réélection possible d'un gouvernement (Clarke et al. 1979; 1996; Clarke, Kornberg and Scotto 2009; 2012). À la différence d'abord de l'élection de 2019, les électeurs percevaient une économie en banqueroute, du fait que le Canada était plongé en récession, que le prix du baril de pétrole et du dollar canadien avait enregistré des chutes dramatiques. Et à la différence de l'élection de 2008, les conservateurs n'étaient plus la force politique la plus apte à affronter les défis économiques, les libéraux les surpassant sur ce point. D'autres facteurs de la recherche pointent en direction de l'identification partisane, en hausse chez le PLC, et bien sûr, de l'image des chefs. Les conservateurs de Stephen Harper ont tenté en début de campagne de dépeindre le candidat Trudeau comme « n'étant pas prêt » à occuper la fonction de premier ministre, dans le même rabâchage publicitaire qu'avaient subi les chefs Dion et Ignatieff, « en exil politique » (Bellavance, 2009). Mais les publicités à connotation négative ne semblent pas avoir eu l'impact escompté chez les conservateurs, puisque Justin Trudeau était le chef le plus apprécié, nous rappelant des airs d'une ritournelle connue, selon les auteurs : la certaine Trudeumanie de 1968. Bref, cette bigarrure électorale - performance économique mauvaise, une identification partisane à la faveur des rouges et l'image des chefs – a pu faciliter l'élection de Justin Trudeau à la tête du Canada, un peu moins de 40 ans après son père dans les mêmes circonstances électorales et l'environnement dans son sens large, ce qui inclut l'image des partis politiques, l'importance accordée à l'environnement et l'économie ainsi que l'adhésion aux enjeux en exergue de la dernière élection. Ces trois axes d'analyse – image des partis, importance accordée à l'environnement et l'économie, l'adhésion à la taxe carbone et l'expansion des oléoducs – sont à la base de notre recherche. À partir de ses données et relations, nous

estimons être en mesure de comprendre le rôle que les changements climatiques ont pu jouer dans la campagne électorale. Dans cette chamarrure politique, les changements climatiques avaient pratiquement été absents des discussions électorales. Un enjeu relégué à l'arrière-ban des priorités citoyennes et des acteurs politiques. Si l'élection du gouvernement Trudeau annonçait vraisemblablement un changement rhétorique sur les changements climatiques, Macneil et Paterson (2016) relèvent tout de même une absence de plan libéral pour affronter les changements climatiques, notant au passage que le PLC constituait la formation la plus opaque sur ses stratégies climatiques. Ni les cibles de réduction de GES, ni les mécanismes règlementaires pour atteindre ces cibles n'avaient été divulgués par les libéraux. Peu savaient à quoi s'attendre du côté libéral, mais tous esquisaient des lendemains climatiques houleux pour le gouvernement Trudeau, aux prises avec une économie centrée, dans quelques régions canadiennes, sur l'exploitation et le transport des énergies fossiles, et un crash économique qui avait résulté à une perte de 100 000 emplois à travers le pays.

2.6.3.4 Les premières bribes de l'élection canadienne de 2019

La rencontre électorale de 2019 étant relativement proche de l'écriture de ce mémoire, la littérature sur cette dernière rencontre demeure relativement absente. Cela ne serait se musarder dans les années qui viennent tant que cette élection semble constituer un tournant dans les dynamiques politiques canadiennes. Un article de Boulianne & al. (à paraître) jette en quelque sorte les bases de cette recherche-ci. Les chercheurs tentent d'expliquer le rôle, si rôle il y a lieu, des changements climatiques à l'élection de 2019 par le truchement d'un sondage représentatif et une fine analyse des publications Facebook des cinq principaux partis politiques canadiens. Leur première conclusion concerne les variables définissant le profil d'électeurs les plus ou moins concernés par les changements climatiques. À la lumière des assises théoriques observées ailleurs sur le globe, le genre, l'idéologie politique et la région sont les déterminants les plus significatifs sur la probabilité d'être préoccupés par la question verte. En clair, les femmes sont, en moyenne, plus préoccupées par les changements climatiques, les répondants plus à droite et les Canadiens des provinces de

l'Ouest le sont moins. Leur deuxième conclusion, basée sur leur analyse des médias sociaux, indique que les changements climatiques, en comparaison des autres thèmes, mobilisent davantage les électeurs de tous les partis politiques. En revanche, les partis de gauche ont tendance à davantage publier sur ce sujet. Il nous apparaissait important et assez complémentaire de pousser cette réflexion en analysant *in extenso* la place des changements climatiques, ainsi que ses enjeux sous-jacents, dans le choix des électeurs. En tout et en partie, l'élément central de cette recherche demeure la conclusion que le dénouement de cette élection pouvait avoir été influencé de façon significative par les changements climatiques. En revanche, son ampleur, ses dynamiques et ses ramifications ne font pas l'objet d'analyse, et il paraît essentiel dans ce contexte de comprendre les dynamiques climatiques souterraines qui expliquent le résultat de l'élection.

2.7 Conclusion

Dans son ensemble, cette revue des écrits visait à recenser les différents concepts théoriques essentiels aux fins de ce mémoire en les frottant aux différentes ramifications climatiques. Quelques constats indispensables et rétrospectifs sont à mettre sur la table pour diriger la suite de cette recherche. Avant tout, il apparaît évident, à la vue de toutes les élections recensées, que la relation entre changements climatiques et le vote est rarement significatif. Elle tend même à devenir absente lorsque l'économie se pose comme sujet principal d'une campagne électorale. Des élections au Royaume-Uni et en Australie, pays au régime politique semblable, affichent les mêmes trajectoires que les élections canadiennes : lorsque les économies ou autres sujets occupent la scène, les considérations climatiques s'évacuent. Bien sûr, si cette relation peut être entrevue comme une règle, des exceptions infirment la règle. Des épiphénomènes se sont produits, notamment dans certaines élections provinciales canadiennes. Ces élections sont plutôt révélatrices d'un certain consensus à l'intérieur des provinces vis-à-vis la lutte aux changements climatiques, plutôt que de relations significatives entre ces derniers et le vote.

Ensuite, il semble assez limpide que les cadres, dans leur définition élémentaire de « faire du sens à la réalité quotidienne » (Tuchman, 1974) et circonscrire la pensée des électeurs

vers un objectif sont amplement plus efficaces à droite de l'échiquier politique. Ces derniers cadrages « anti-taxe » et « contre la hausse du coût de la vie » s'imbriquent dans un discours plus large qui révoque toute intervention étatique. Ces cadrages anti-immixtion s'inscrivent, pour le dire autrement, dans des prédispositions idéologiques. Leur efficacité a été reconnue par les acteurs politiques eux-mêmes, comme le montrent les explications aux victoires et défaites de Stephen Harper et Stéphane Dion en début de recherche. Étant donné que les changements climatiques sont un thème relativement nouveau, tout porte à croire que ces cadrages se sont profondément ancrés dans le comportement des électeurs canadiens. Et que des nouveaux contre-cadrages sont nécessaires pour les formations politiques proposant des législations climatiques robustes.

En conséquence, les déchirements politiques sur le climat, au Canada comme ailleurs, répondent à une dynamique de positionnement politique plutôt que de valence. Ce n'est pas la formation politique considérée comme la plus apte à combattre les changements climatiques qui récoltent les votes des électeurs préoccupés par cette problématique, mais bien celle dont le positionnement politique est le mieux adapté. Il incombe en conséquence de ne pas seulement analyser l'image des partis politiques, mais également observer les dynamiques sous-jacentes à la relation entre les changements climatiques et le comportement électoral.

L'analyse politique canadienne des changements climatiques gagnerait également à se projeter plus loin que l'élection fédérale de 2008. Les acteurs politiques et médiatiques ont certainement tiré de ce cas d'école des conclusions quelque peu hâtives, à savoir que toute audace propositionnelle sur les changements climatiques ainsi qu'une taxe carbone étaient inévitablement une façon maladroite de se casser le cou. Cependant, la littérature politique nous apprend que le *Tournant vert* proposé par Stéphane Dion n'a pas été la composante principale à sa défaite. Les raisons seraient plutôt extérieures : le contexte économique morose a monopolisé l'attention des électeurs (Clarke, Scotto & Kornberg, 2011) et les formations les plus habiletés à affronter la crise économique ont connu du succès. De plus, la couverture médiatique a également contribué à jeter le discrédit sur la taxe carbone proposée par Dion en l'analysant strictement sous l'angle des pertes économiques (Joly,

2018). Il faudrait ajouter à ces raisons la personnalité peu charismatique de Stéphane Dion (Jeffrey, 2009) et la configuration politique qui laissait peu de place à des politiques climatiques ambitieuses pour le PLC de 2008 (Harrison, 2011). Plus largement, il est difficile de trouver une élection où la taxe carbone a véritablement joué un rôle crucial dans la formation d'un gouvernement. L'exception confirmant une règle : une étude de Dreyer & al. (2015) sur l'élection australienne de 2013 semble démontrer une élection dont les changements climatiques et la taxe carbone a été centrale dans la conversation politique. Malgré tout, bien des observateurs semblent tenir pour acquis que la taxe carbone nuit à un parti la proposant aux électeurs. Certes, l'absence de relations indique qu'elle ne crée pas de gouvernement, mais en défait-elle ? Est-elle simplement une *good policy* ou fait-elle dans la *good politics* ? Autrement dit, la taxe carbone est-elle un poids, un levier ou un objet politique systématiquement ignoré par les électeurs ? À ce sujet, la recherche politique n'a pas encore apporté de réponses limpides. Notons en revanche ceci : dans certaines provinces, la taxe carbone et le marché du carbone ont pu s'imposer sans susciter grand débat (Macneil, 2018). Elle allait de soi. La politique canadienne, nonobstant le climat, varie selon les susceptibilités et dynamiques régionales canadiennes. Il semble évident en revanche que la taxe carbone ou l'acceptabilité de la construction d'oléoducs s'inscrivent dans ce phénomène d'archipélisation des idéologies et attitudes politiques au Canada.

Bref retour sur l'élection de 2015, qui de son côté, incarne les derniers résidus de la crise économique mondiale de 2008, où l'attention des électeurs demeurait sur l'économie. Cela dit, la réputation du PLC sur l'économie et sa direction avait changé du tout au tout entre les élections de 2011 et 2015 (Clarke et al. 2016). Les changements climatiques avaient également été exclus de l'élection de 2015 (Voir Figure 1). Nous ne savions que très peu des intentions du gouvernement Trudeau en environnement comme le relève Macneil et Paterson (2016). Les objectifs et les engagements n'étaient pas nommés par l'équipe libérale en campagne, même si un observateur attentif dénotera une rhétorique plutôt favorable à des contraintes environnementales. Le mandat et l'élection de 2019 où une fenêtre d'opportunité s'est ouverte pour une réglementation plus robuste au plan

environnemental nous offrent un portrait complètement différent de 2015. La figure 1 incarne bien ce changement de paradigme du tout au tout.

À travers ces tendances qui traversent la revue des écrits, il apparaît toutefois évident que la recherche politique se déploie bien souvent sur l'évolution de l'opinion publique canadienne, plus précisément sur le profil d'électeur croyant ou préoccupé ou non des changements climatiques. Très peu s'intéresse à la relation entre les changements climatiques, les acteurs politiques et le comportement électoral. Ce mémoire souhaite disséquer ces différentes relations à travers différents concepts – l'*issue ownership*, l'*issue voting* et le vote stratégique. Pour cela, analyser l'image des cinq forces politiques en présence sur les changements climatiques permet non seulement de comprendre où se situent les partis politiques sur l'axe climatique, mais également d'en savoir plus sur les stratégies (cadres) des différents partis politiques sur le sujet du mémoire. L'absence de recherche sur les effets concrets de la taxe carbone sur le vote nous pousse à fouiller la relation entre cette législation et le choix électoral. Cette relation nous permettra de répondre aux interrogations posées dans les paragraphes précédents. Dans la même lignée, bien que les oléoducs ont été omniprésents dans le radar politique entre 2015 et 2019, et ont incarné les clivages régionaux canadiens, il importe, au même titre que la taxe carbone de se pencher sur la relation de ceux-ci sur le vote. Bien que l'étude du vote stratégique soit un élément vivace en recherche politique canadienne et que cette revue n'aborde que très peu cette question, il semble tout de même de mise, dans la mesure où les partis audacieux sur le climat obtenaient des scores assez élevés dans les sondages pré-électorales, cette composante nécessite une analyse dans une optique que nous pourrions appeler de « vote stratégique climatique ». Par l'étude de ses concepts et le déploiement de ces derniers dans la joute politique, nous estimons qu'à l'heure des grands traités internationaux, des mobilisations historiques et une opinion publique plus préoccupée que jamais des changements climatiques, cette recherche permettra de dénouer le dilemme politique auquel toute formation politique moindrement aventureuse sur des législations climatiques est contraincte aux pertes électorales. Pour cela, il faut aller au-delà de l'analyse de l'opinion publique et anatomiser la recherche à travers l'image des partis, les différents

enjeux environnementaux précis et le vote stratégie climatique en relation avec le choix électoral. C'est ce que cette recherche propose.

Chapitre 3 : Méthodologie

Pour répondre à la question de recherche à savoir si l'élection a été climatique ou non, il est impératif de s'appuyer sur des données pour expliquer les différentes relations posées plus tôt. Dans cette section, je présenterai les données utilisées et la stratégie méthodologique en œuvre pour répondre à ma question de recherche.

3.1 Sondages et données

Nous utilisons un sondage postélectoral de la firme de sondages Léger. Ce sondage a été réalisé auprès de 3004 répondants représentatifs de la population canadienne âgée de 18 ans plus. Ce sondage se concentre sur l'élection canadienne de 2019, ainsi que sur d'autres sujets, qui sont naturellement reliés aux comportements et aux attitudes canadiennes. Il est commandé par Richard Nadeau et Erick Lachapelle de l'Université de Montréal. L'échantillonnage s'est également subdivisé en six régions distinctes avec des quotas de 500 répondants pour chacune d'entre elles. Les six régions étaient la Colombie-Britannique, l'Alberta, les Prairies, l'Ontario, le Québec et les provinces atlantiques. Aucun quota, si nous excluons les quotas régionaux, a été programmé dans le sondage. Le sondage a été conduit du 11 décembre 2019, soit après l'élection, au 31 décembre 2019. Les répondants étaient recrutés de la part de la firme de sondage Léger à partir de leur panel web composé de 400 000 Canadiens. Pour s'assurer d'une participation adéquate au sondage, la phase terrain du sondage a duré un peu plus de deux semaines. Le temps médian pour compléter le sondage se situait à 16 minutes et 32 secondes. Le sondage était entièrement confidentiel, volontaire et aucun avantage n'était présenté aux répondants. Des facteurs de pondération ont également servi. Chaque région mentionnée était pondérée en fonction de son poids démographique. La même logique prévalait pour le genre, les âges, la langue, le niveau d'éducation, ainsi que le revenu du ménage. À ce compte, les principaux facteurs socio-démographiques étaient demandés. Plus précisément, ce sondage pancanadien questionnait le comportement électoral et les attitudes des citoyens concernant une panoplie d'enjeux qui touchent actuellement le Canada, et qui forment la joute politique et influencent le choix électoral. Le sondage comportait environ une trentaine de

questions. La plupart des sujets y étaient évalués, que ce soit sur l'identité citoyenne, l'identification partisane, les différentes ramifications reliées au choix électoral, l'intérêt pour la politique, la satisfaction de la démocratie canadienne, l'identification partisane, l'économie, l'environnement, etc. Ce tour d'ensemble des opinions et attitudes d'une population représentative du Canada nous permet de mener à bien notre analyse.

3.2 Autres variables

Dans le cas présent, nous devons inévitablement porter notre regard sur la relation entre le comportement électoral et l'environnement dans son sens large, ce qui inclut d'abord l'image des partis politiques, ensuite l'importance accordée à l'environnement et l'économie, et finalement l'adhésion aux enjeux en exergue de la dernière élection. Ces trois axes d'analyse – image des partis, importance accordée à l'environnement et l'économie, l'adhésion à la taxe carbone et l'expansion des oléoducs – sont à la base de notre recherche. À partir de ses données et de ses relations, nous estimons être en mesure de comprendre le rôle que les changements climatiques ont pu jouer dans la campagne électorale.

De plus, les variables dépendantes du vote sont naturellement multinomiales, codifiées de 0 à 5 selon les cinq partis en présence : le Parti libéral du Canada (1), le Parti conservateur (2), le Nouveau Parti démocratique (3), le Bloc québécois (4) et le Parti vert (5). Cette variable dépendante du vote est constituée de la question « Pour quel parti avez-vous voté ? ». Les variables du vote liées au parti politique – soit Vote PLC, Vote PC, Vote NPD, Vote BQ, Vote PV – sont codifiées de 0 à 1.

La première section de notre analyse est plutôt descriptive ; elle rappelle la saillance qu'a prise les changements climatiques à l'élection, puis elle évalue la « réputation » de chaque parti sur les thèmes environnementaux et économiques. Ils permettent d'abord et avant tout de déterminer quel parti est propriétaire, sous une approche d'*issue ownership*, de l'environnement et de l'économie. Nous avons vu dans la revue des écrits que la propriété des différents enjeux par les partis politiques est chose déterminante quant à l'issue d'une

élection. À partir de ces enjeux d'où ils sont propriétaires et des différents cadrages établis plus ou moins nommés explicitement par les partis politiques et d'une analyse non exhaustive des narratifs, des « paris » politiques sont nommées, puis interprétés à l'aide d'un modèle de régression multinomiale logistique. Comme cela a déjà été expliqué, cette forme originale d'analyse des cadrages politiques par des « paris » politiques est d'abord révélatrice que les partis se sont vus imposer cet enjeu politique par les électeurs et qu'ils ont dû adopter un « pari » qui croyaient efficient selon les thèmes qu'ils possèdent. Pour déterminer l'image réputationnel de chaque parti politique à propos de l'économie, nous avons utilisé cette question suivante : « Lequel des partis politiques suivants ferait le MEILLEUR travail possible pour protéger les emplois et développer l'économie ? » Le même procédé syntaxique a été utilisé pour connaître le « deuxième » meilleur parti et le « pire » parti pour « protéger les emplois » et « développer l'économie » ? La codification s'est réalisée à partir de ses choix soumis suivants : « Parti libéral », « Parti conservateur », « Nouveau parti démocratique (NPD) », « Bloc Québécois », « Parti vert », « Parti populaire », « Un autre parti », « Je ne sais pas ». À propos de cette même variable, cette fois en lien avec l'environnement, la même technique a été utilisée : meilleur, deuxième meilleur et pire, en fonction des six partis politiques. Les tableaux 3 et 4 détaillent les résultats. Ces variables sur la réputation des partis sur l'économie et l'environnement ont toutes été codifiées de 0 à 1. Ils se nomment « Meilleur parti pour protéger l'environnement », « Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement » et « Pire parti pour protéger l'environnement ». Le tableau 4, subdivisé en groupes d'électeurs et leur identification partisane, énonce 5 variables : « Meilleur parti ENV », qui correspond au meilleur parti pour protéger l'environnement et « Deuxième meilleur parti ENV », qui suit la même logique. Par la suite, la variable « PV, meilleur parti ENV » indique les électeurs qui estiment que le Parti vert est le mieux habileté à protéger l'environnement, la variable « PC, pire parti ENV » et « PLC, pire parti ENV » signifie, pour leur part, que le Parti conservateur et le Parti libéral sont respectivement les pires partis pour s'occuper de l'environnement. Toutes ses variables nous permettent d'abord de brosser un portrait global de l'*issue ownership* des différents partis en lien avec l'environnement et les changements climatiques. Nous pouvons croire que c'est à partir de ces constats que les

partis ont développé leurs cadrages – dans une perspective de l'*issue framing* - et que nous pouvons dans la suite des choses, établir et expliquer leur pari respectif.

Ensuite, la deuxième partie de notre analyse emploie une régression multinomiale logistique. Ce procédé nous permet d'évaluer la probabilité du choix électoral en fonction de l'importance accordée de l'électeur aux enjeux environnementaux et économiques. Cette analyse évoque l'*issue voting* à la fois sur les thèmes généraux – l'importance promulguée à l'environnement et l'économie – et sur les thèmes précis – taxe carbone et oléoducs. Nous estimons que ces analyses multinomiales permettent de mesurer séparément le lien entre chacune des variables indépendantes avec la variable dépendante. Simplement dit, ces analyses permettent distinguer et analyser quelles variables fait bouger l'aiguille du comportement électoral, en contrôlant pour le reste. Les variables socio-démographiques tel que l'âge, le genre, l'éducation, le revenu et l'idéologie. Pour évaluer la relation entre l'importance donnée à l'environnement et à l'économie, cette question a été utilisée : « Dans quelle mesure chacun des enjeux suivants a-t-il été important dans votre choix du parti pour lequel vous avez voté lors de l'élection de 2019 ? » Les répondants devaient indiquer l'importance donnée à tous les enjeux mentionnés, dont les deux variables qui impliquent notre analyse : « les emplois et l'économie » et « les changements climatiques et l'environnement ». Codifiées sur une échelle à 11 – 0 étant un enjeu qui préoccupe le moins l'électeur et 11 étant l'enjeu le plus important -, ces deux dernières variables ont été articulées comme « Importance ENV » et « Importance ECONO » que nous pouvons retrouver aux tableaux 5 et 9. Ils permettent d'analyser la probabilité d'un électeur se préoccupant de l'environnement et de l'économie de voter pour un ou tel parti. Ils permettent d'analyser la probabilité d'un électeur se préoccupant de l'environnement et de l'économie de voter pour un ou tel parti. Cela nous permet d'examiner l'efficacité des cadrages utilisés et d'en savoir plus sur le choix électoral des électeurs.

À cela s'ajoute la relation du comportement électoral en lien avec les enjeux précis, qui ont marqué, clivé et formé la configuration politique canadienne contemporaine, soit l'adhésion à la taxe carbone et à la construction des oléoducs. Comme notre compte-rendu

l'indiquait, ainsi que la revue des écrits, ces enjeux permettent d'outrepasser le sentiment nécessaire, mais incomplet à des fins d'analyse de l'importance donnée aux enjeux macros. La taxe carbone et les oléoducs constituent le rang des pâquerettes des désaccords politiques et jeter un regard sur leur relation avec le comportement électoral nous permet de poser des constats justes et rigoureux sur ce nouveau cadre politique. Bien sûr, d'autres questions « climatiques » auraient pu être utilisées à des fins d'analyse, que ce soit les comportements, volonté d'agir et perceptions vis-à-vis les politiques climatiques canadiennes. Mais rien ne nous apparaissait aussi révélateur que ces deux enjeux précis. Pour connaître la position des répondants sur la taxe carbone, le libellé de la question était le suivant : « À quel point êtes-vous favorable ou défavorable à l'imposition d'un prix ou d'une taxe sur les combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz afin de réduire les émissions de carbone au Canada ? ». Nommé « Appui Taxe carbone » dans le tableau 5, la question a été codifiée selon une échelle à 5 - 0 si le répondant était « Très défavorable », 0,25 si « Plutôt défavorable », 0,50 si « Ni favorable, ni défavorable », 0,75 « Plutôt favorable » et 1 « Très favorable ». Cette même échelle et codification a été utilisée pour connaître l'opinion des Canadiens vis-à-vis l'expansion des oléoducs au Canada : « À quel point êtes-vous favorable ou défavorable à l'expansion des oléoducs et des gazoducs au Canada, comme l'expansion prévue du pipeline Trans Mountain de l'Alberta à la Colombie-Britannique ? » Cette variable indépendante a été nommée « Appui oléoducs » au tableau 5. Tel que convenu à l'introduction et à la revue des écrits, ce sont, à notre sens, les deux variables qui figurent au cœur des désaccords politiques, et qui permettent de le séparer les entités politiques autant pour les électeurs que sur la joute politique. Pour des précisions, à la fois pour une analyse approfondie des tableaux présentés et la codification, nous vous invitons à consulter l'annexe. Il y est présenté la codification complète ainsi que des tableaux complémentaires à l'analyse. Il apparaît également nécessaire de mentionner que cette analyse des variables provient d'un seul sondage. Nous ne pouvons en conséquence écarter la possibilité d'une endogénéité pour l'analyse des variables. Il convient de le reconnaître.

Notre analyse comprend également la possibilité d'un « vote stratégique climatique ». Bien que nous savons évidemment que dans sa forme la plus classique et reconnue le vote

stratégique se calcule à partir de données préélectorales. C'est-à-dire qu'on y mesure le bassin d'électeurs voulant freiner l'éventualité de l'élection de la pire formation politique en dévoyant son vote pour une formation autre que celle-là plus apte à ses yeux. Nos données ne nous permettent pas cette analyse en amont. Nous utilisons donc des données en aval, donc post-électorales. Nous estimons tout de même que ces données sont révélatrices sur la possibilité d'un vote stratégique, puisque la configuration politique du meilleur, deuxième meilleur et le pire en ce qui tient aux changements climatiques étaient relativement bien définis et qu'aucun évènement ou changement de cap des partis politiques se sont produits. Pour le dire autrement, rien ne nous laisse croire que les mentalités ont changé lorsque le sondage a été réalisé. Notre « vote stratégique climatique » nous ramène à la question initiale « Lequel des partis politiques suivants ferait le MEILLEUR travail possible pour protéger les l'environnement et combattre les changements climatiques ? » La variable « Vote stratégique climatique PLC » est quantifiée lorsque le répondant estimait que le deuxième meilleur parti pour s'occuper des changements climatiques était le Parti libéral, et que le pire parti était le Parti conservateur. La variable « Vote stratégique climatique PC » inverse le Parti conservateur et le Parti libéral. Cette quantification nous permet d'abord de prendre en compte le « bassin » d'électeurs stratégiques climatiques. Ensuite, une régression multinomiale, présentée aux tableaux 8 et 10, nous permettait d'analyser la probabilité de voter pour un parti ou un autre. La codification des variables se trouve en annexe.

Chapitre 4 : Résultats et interprétations

4.1 Image des partis et paris politiques

Avant toute interprétation de l'*issue framing* et des résultats, il conviendrait de rappeler, encore une fois, les résultats de la 43^e élection fédérale de l'histoire canadienne. Le gouvernement libéral sortant de Justin Trudeau, élu pour un premier mandat en 2015, a été réélu cette fois à la tête d'un gouvernement minoritaire, avec 33,12% des voix et 157 députés. Cela étant dit, des controverses éthiques pour le gouvernement Trudeau annonçaient des lendemains douloureux pour le Parti libéral du Canada avant la campagne. Le sentiment dégagé de cette victoire en demi-teinte était celle d'un sauvetage de meubles pour le PLC. Et surtout d'une opposition conservatrice incapables de capitaliser sur les ennuis libéraux, qui réussit tout de même à obtenir plus de voix que les libéraux (34,34%), tout en élisant moins de députés (121). Le Bloc québécois a également connu une performance au-dessus des attentes qui passait de 10 à 32 députés au Québec. Le NPD a obtenu, de son côté, 15,98% des voix et 24 députés, en légère baisse comparativement à 2015. Et les verts, en croissance mais incapable d'atteindre une vitesse de croisière élevée à laquelle plusieurs anticipaient, ont finalement récoltés 3 sièges et 6,55% des voix.

4.1.1 Le pari funambulesque du Parti libéral du Canada

Redonnons au Parti libéral ce qui appartient au Parti libéral : pour être un pari audacieux, faire campagne électorale en proposant aux Canadiens une taxe sur le carbone, c'en était tout un. Bien qu'ayant été élu en octobre 2015 en promettant l'imposition d'un prix sur le carbone au cours de son mandat, se présenter devant l'électorat canadien après en avoir imposé une aux provinces n'en disposant pas (ou ne disposant pas d'un marché du carbone comme le Québec), le gouvernement libéral se lançait tout un défi : celui de réussir à remporter une élection en proposant une tarification sur le carbone. Si nous nous fions à l'analyse des comportements électoraux des plus élémentaires stipulant que l'imposition de taxes quelconques est souvent pénalisée, aux multiples exemples où une taxe carbone a été répudiée par les électeurs, ainsi que l'inclination canadienne récente de choisir des

gouvernements plutôt réfractaires à toute forme de taxation climatique – pensons à Brad Wall en 2016 en Saskatchewan, à Doug Ford en 2015 en Ontario et à Jason Kenney en 2019 en Alberta - ce fut effectivement un pari risqué pour les libéraux.

L'histoire étant une science parfois répétitive, à l'entrée de la campagne électorale de 2019, l'équipe libérale de Justin Trudeau se trouvait vraisemblablement dans la même posture que l'équipe libérale Britanno-colombienne de Gordon Campbell à l'élection provinciale de 2009, qui à l'orée d'une nouvelle campagne électorale introduisait une mesure législative perturbatrice et disruptive que représente la taxe carbone. Dans les deux cas, les gouvernements sortants ont réussi leur pari. Dans les deux cas, jusqu'à présent, la tarification sur le carbone y est restée en place.

Un pari plutôt insouciant, aux yeux de plusieurs conservateurs, qui analysait cette taxe comme une conjoncture idéale pour reprendre le pouvoir. Un moyen d'activer et de mobiliser ces électeurs, inquiets par les taxes et le coût de la vie, comme les différents sondages le prouvaient plus haut. Après tout, la plupart des observateurs politiques s'entendaient pour dire que le Canada était – et constitue toujours - un pays déchiré sur les questions climatiques, comme il l'était autrefois sur les questions énergétiques. Un pays qui, selon ceux qui croyaient ce pari perdant, ferait payer l'audace climatique de Justin Trudeau, à l'image de son père, Pierre Elliott Trudeau, à l'élection de 1979 sur les questions énergétiques.

L'équipe libérale, en retour, croyait à ce pari, risqué certes, mais pièce maîtresse de leur plan pour atteindre leur objectif de réduction des gaz à effet de serre. Un pari atténué de surcroît par le mécanisme de redistribution en argent des sommes perdu par une hausse des prix du carburant payé par les Canadiens. Un pari partiellement victorieux, en raison de la démographie et de la géographie canadienne où ceux les plus affectés par cette taxe carbone ne sont pas ceux qui décident traditionnellement le choix des prochains gouvernements canadiens. Autrement et simplement dit, ceux qui seront les plus affectés par un prix sur le carbone et les possibles conséquences sur le retentissement sur le secteur pétrolier sont

d'ores et déjà des électeurs décidés, majoritairement conservateurs et situés en dehors des métropoles et banlieues canadiennes de Vancouver, Toronto et Montréal.

Un pari, pour finir, qui semble prendre la forme d'un funambule. En équilibre sur un fil, entre deux positions, parfois vu comme contradictoire, parfois perçu comme conciliatrice et pragmatique. Une stratégie du « ni-ni », ni seulement économie, ni seulement environnement et d'un certain « en même temps » climatique. Le funambule libéral regarde d'abord sur son front de gauche, avec une taxe carbone adoptée et imposée aux provinces récalcitrantes qui lui sert de caution morale climatique. Le funambule regarde ensuite sur son front de droite, avec son l'appui à l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain pour accroître et acheminer la production des sables bitumineux vers les eaux du pacifique, par Burnaby en Colombie-Britannique. L'équipe libérale devait convaincre que cette dualité climatique était la voie à suivre pour le Canada. Ni dogmatique ni inconscient, le PLC ne faisait le pari qu'il y avait une masse assez large d'électeurs, centristes, modérés et inquiets des changements climatiques, pour assurer leur réélection. C'était l'heure du funambulisme climatique.

Tableau 3 - Distribution des meilleurs partis pour protéger l'environnement

	Meilleur parti pour protéger l'environnement	Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement	Pire parti pour protéger l'environnement
Parti conservateur	11	10	41
Parti libéral du Canada	12	23	19
NPD	11	35	5
Bloc québécois	5	8	13
Parti vert	59	17	4
N	2,310	1,945	1,964

Notes: Entrées en pourcentage. Les % des autres partis n'y figurant pas (Parti populaire du Canada, autre parti)

Tableau 4 – Meilleur, deuxième meilleur, pire partis pour protéger l’environnement par groupe d’électeurs

	Groupes d’électeurs				
	CP	LPC	BQ	NDP	Vert
Meilleur parti ENV	34	28	32	36	88
Deuxième meilleur parti ENV	21	42	44	49	1
PV, meilleur parti ENV	53	59	60	55	88
PC, pire parti ENV	9	62	52	48	48
PLC, pire parti ENV	38	3	26	17	11

Notes : entrées en pourcentage

L’image des partis politiques, expliquée dans les tableaux 3 et 4, incarne assez bien cette dualité libérale et leur stratégie de balance. Pour les électeurs canadiens, le meilleur parti politique pour protéger l’environnement demeurerait le Parti vert. Cela s’avère pour une majorité d’électeurs, nonobstant leur identification partisane. Pour ce qui est du second parti politique le mieux outillé pour protéger l’environnement, cela se divise entre le NPD et le Parti libéral. Ces résultats laissent entrevoir le PLC comme n’étant pas la meilleure formation pour faire face aux défis climatiques, tout en n’étant pas la moins bonne, étant donné que les conservateurs sont considérés par nombre d’électeurs comme la moins efficace. Ajoutons à cela que les électeurs libéraux sont les plus nombreux à estimer que les conservateurs sont la pire formation pour protéger l’environnement, comme l’indique le tableau 4, ce qui semble indiquer que la démarcation libérale face au conservateur a été un succès. Cela nous laisse également entrevoir la possibilité d’un vote stratégique climatique, auquel nous reviendrons plus tard. De manière générale, ce tableau offre une autre perspective confirmant l’hypothèse voulant que les libéraux soient considérés comme une force du milieu, de l’équilibre et de l’ambivalence entre les formations de gauche et les conservateurs.

4.1.2 Le pari de la fédération des mécontents climatiques des conservateurs

Le Parti conservateur, alors dirigé par Andrew Scheer, faisait le pari inverse de celui de la formation libérale. À défaut d'imiter la volonté libérale de rassembler un contingent d'électeurs sous une conjugaison des intérêts environnementaux et économiques canadienne, les conservateurs ont voulu attirer dans leur giron tous les électeurs exaspérés par toute ingérence étatique climatique dans leur vie. Cette stratégie implique avant toute chose que les conservateurs reconnaissent l'implacabilité du thème environnemental lors de l'élection. La convergence des différents intérêts a fait en sorte que l'environnement s'est imposé aux conservateurs durant la campagne, et qu'ils ont dû cadrer leurs attaques en fonction de celle-ci. Il y a fort à parier qu'étant donné qu'ils ne sont pas « propriétaires » de tous enjeux climatiques, les conservateurs auraient voulu que les thèmes centraux soient ceux de la fiscalité. Cela se traduisait inévitablement par une campagne axée contre la taxe carbone. Dans la plus pure stratégie conservatrice contemporaine, édictée par une philosophie politique harperienne décrite plus tôt, Andrew Scheer et son parti s'attaquèrent à « l'hypocrisie de Justin Trudeau » sur le climat. À l'aide de messages publicitaires « *High Carbon hypocrite* » désignant par exemple les deux avions de campagne libéraux, le Parti conservateur voulait marquer les contradictions libérales au fer rouge. Au lieu d'une taxe, les conservateurs estimaient plutôt que les nouvelles technologies permettraient d'atteindre les cibles fixées lors de l'Accord de Paris, soit une diminution de 30% en 2030 par rapport en 2005, sous la formule « Technology, not taxes ». Dit autrement, les objectifs de réduction de GES, pour l'horizon 2030, restaient les mêmes, mais les moyens, eux, différaient. Cet angle d'attaque et les moyens proposés nous ramènent à l'idée que les conservateurs ont espéré que la discussion politique s'oriente vers la fiscalité environnementale, à laquelle Lakoff (2010) explique le succès de ses cadres chez les partis climato-conservateurs. Voilà également pourquoi en campagne électorale les conservateurs parlaient de « taxe » sur le carbone, et les libéraux, de leur côté, de « tarification » sur le carbone.

En termes de stratégie politique, les conservateurs semblaient vouloir incarner le chien de faïence de la stratégie libérale. En appuyant toutes formes d'oléoducs, de *Keystone XL* à

Trans Mountain jusqu'à l'imposition d'un corridor énergétique aux provinces, et un refus de tout prix sur le carbone, les conservateurs se positionnaient en fonction des libéraux. Des « cowboys climatiques », voilà que leur approche prenait maintenant des allures de « *bad cop* » Canadiens en réaction à l'émergence des « *bons cop* » verts, néodémocrates et libéraux. C'était le pari de la fédération des mécontents climatiques.

Les résultats sont assez révélateurs quant à l'image des partis. Les conservateurs ne sont pas considérés comme une formation ayant à cœur les problèmes environnementaux. Si le tableau 3 indique une proportion similaire de Canadiens qui estiment que le PC, le PLC et le NPD sont les meilleurs partis politiques pour protéger l'environnement, les conservateurs se retrouvent loin derrière à ce qui concerne la deuxième meilleure formation pour protéger l'environnement. Plus révélateur encore, les conservateurs devancent toutes les autres formations politiques pour ce qui est de la pire formation pour protéger l'environnement. Classés en fonction de l'identification partisane au tableau 4, peu de partisans conservateurs, à la différence des partisans libéraux et néodémocrates, estiment que leur parti est la meilleure ou la seconde formation la plus apte à protéger l'environnement. Devant ces résultats, le Parti conservateur a certes essayé de se repositionner le thème de l'environnement sur un terrain auxquels ils sont « propriétaires », soit la fiscalité et le coût de la vie, comme mentionné plus haut. Condamné à s'épancher sur un thème auquel les électeurs ne reconnaissent pas leur plus-value, l'environnement passait maintenant par une critique sur les hausses de taxes de Justin Trudeau, les subventions aux particuliers pour la rénovation de maisons et de bâtiments, ainsi que le développement technologique qui permettait d'atteindre les cibles de GES. Dit autrement, les conservateurs savaient que les électeurs tournaient la tête vers les changements climatiques, mais n'ont pas convaincu les électeurs de leur crédibilité, ou du moins de leur souci, environnemental.

4.1.3 Le pari du détachement du Parti vert

« Nous ne sommes pas qu'un parti qui se préoccupe que des changements climatiques », disait alors en septembre 2019 la cheffe du Parti vert, Elizabeth May, en entrevue avec

Vassy Kapelos à la chaîne CBC (CBC, 2018). Le Parti vert prenait désormais position sur des enjeux aussi variés que les importations du pétrole canadien à l'extérieur des frontières, de nouvelles taxes sur les transactions financières, les banques et les gains en capitaux, une imposition supplémentaire aux compagnies employant des robots, les droits humains bafoués en Chine et les traités internationaux comme l'Accord de libre-échange nord-américain. Il promettait même, à l'inverse des libéraux, un retour à l'équilibre fiscal dès 2021, en éliminant un déficit budgétaire de 14 milliards d'ici cinq ans, en marge du dévoilement de leur cadre financier. Le Parti proposait dorénavant des positions souvent à gauche, parfois à droite, tout dépendant des enjeux. Une stratégie qui se voulait encapsulée par son slogan politique de campagne : « Ni à droite ni à gauche. Vers l'avant ensemble. »

À l'instar du Parti libéral et du Parti conservateur, cette stratégie, surprenantes diront certains, sous-entendait également un pari : celui du détachement de la question verte. Au cours d'une élection où l'environnement prenait une place importante, probablement la plus prégnante de toutes élections canadiennes, ce pari du détachement du Parti vert pouvait paraître curieux. Il apparaît ici important de se plonger dans le contexte de la 43^e élection canadienne et aller au-delà des apparences qui pourraient laisser penser que l'élection de 2019 fût un succès pour ce parti. Avec 3 sièges obtenus, dont un au Nouveau-Brunswick, et récoltant 6,55% des votes de l'électorat, ce fût un score historique pour la formation créée en 1983. S'arrêter à ce constat semble en revanche un peu court. À l'aube de l'élection, comme cela est expliqué en introduction, le contexte politique laissait croire à une réelle poussée climatique, qui avait le potentiel de profiter aux verts, si nous nous fions aux différents sondages les plaçant en haut de la barre des 10% (Sondage Léger, septembre 2019). La conjoncture favorable à une discussion sur les changements climatiques laissait croire à de grandes espérances pour cette formation politique.

Il faut d'abord comprendre, à la vue des résultats antérieurs et de ceux plus hauts, que la formation verte repose sur des assises assez précises et assez universelles aux autres pays ayant une formation de niche écologique : dans la tête des électeurs, peu importe l'identification partisane, ils incarnent le meilleur parti politique pour combattre les changements climatiques. Pour preuve, le tableau 3 montre que l'électorat lie

nécessairement l'environnement au Parti vert, assez loin devant le NPD, le Parti libéral et les autres formations. L'environnement, pour les verts, constituait et constitue encore son adrénaline électorale. C'est de cette façon, historiquement du moins, qu'ils attirent des électeurs dans leur giron et les mobilisent aux urnes. Voilà pourquoi ce pari du détachement, cadré par positions politiques sur différents thèmes, pouvait paraître risqué pour les verts.

4.1.4 Le pari « coule pas chez nous » du Bloc Québécois

Les optimistes diront du Canada qu'il s'agit d'un pays pluriel, et les pessimistes le décriront plutôt comme un pays fragmenté, tiraillé entre ses différents intérêts, autrefois sur les questions énergétiques, maintenant sur les enjeux environnementaux. Derrière ce constat, que plusieurs partagent et que les différentes expériences canadiennes semblent prouver (Macneil, 2018), se cache inévitablement une dynamique régionaliste du comportement électoral canadien. L'élection canadienne de 2019 n'en faisait pas fait exception, où les différentes couleurs politiques se fragmentent dans les différentes régions. Évidemment, depuis quelques années, cette dynamique régionale du comportement électoral est souvent observée en posant le regard vers l'Ouest du pays, plus précisément vers l'Alberta et la Saskatchewan, provinces extractivistes des hydrocarbures. Les difficultés encourues par une baisse du prix du baril de pétrole, conjuguées au refus obstiné des provinces côtières – la Colombie-Britannique et le Québec - de permettre la construction d'oléoducs et de ports pour permettre un accroissement de leur production, ont fait de ces deux provinces les instigateurs des obstinations constitutionnelles contemporaines sous les apophtegmes « la défense des intérêts » de sa province et le « manque de solidarité » provincial. Si cela est bien sûr véridique, l'élection canadienne de 2019 nous offre une autre dynamique régionale du comportement électoral, autre que celle du front de l'Ouest : le retour en force du Bloc Québécois à la Chambre des communes, après deux élections peu fructueuses. La dynamique québécoise du vote aux élections fédérales a été maintes fois étudiée, il apparait en revanche qu'elle s'est maintenant régénérée sous de nouvelles formes.

Historiquement, les succès du Bloc Québécois étaient étroitement liés à la question nationale du Québec. Lorsque les affrontements constitutionnels survenaient, par exemple l'après-Meech à l'élection de 1993 et le scandale des commandites aux élections de 2004 et 2006, le Bloc réussissait à mobiliser bien des électeurs québécois, majoritairement souverainistes. La campagne fédérale de 2019 nous offre une autre dynamique politique pour le Bloc québécois, qui semble dépasser le clivage souverainiste et fédéraliste. Bien des observateurs politiques en ont fait le constat. Dans le post mortem du vote bloquiste, plusieurs ont assimilé ce vote à une défense des intérêts de la majorité québécoise. La défense des intérêts se traduisait cette fois-ci par la défense de la loi 21, garante de la laïcité de l'État du Québec. Incarné par Yves-François Blanchet, le débat portait plus précisément sur la volonté du gouvernement fédéral de contester juridiquement la loi 21, autrement dit soutenir les plaignants qui s'adressent à la Cour suprême pour en contester sa validité constitutionnelle. Bien que parti souverainiste, traditionnellement proche des forces péquistes, la formation était dorénavant vue comme le bras québécois caquiste et péquiste à la Chambre des communes, bref le bras nationaliste québécois à Ottawa. L'explication du vote bloquiste s'arrêtait à ses eaux agitées. Les résultats nous donnent un nouvel éclairage sur la complexité du vote bloquiste que certains ont eu tendance à simplifier, par simple défense des intérêts, par désaffection envers les chefs Justin Trudeau et Andrew Scheer et le peu d'ancrage des partis de niche au Québec. Pouvaient-ils se cacher, dans les profondeurs de ses eaux agitées, quelque chose comme un vote à la couleur verte, c'est-à-dire à une sorte d'abouchement entre le nationalisme et l'écologisme pour le Bloc ?

4.1.5 L'absence de pari du Nouveau Parti démocrate

Dans cette configuration politique aux paris assez bien définis – le parti au pouvoir faisant campagne avec sa principale arme environnementale, la taxe carbone, le parti conservateur voulant fédérer tous ceux contre cette loi, un Parti vert réussissant à canaliser les forces « radicales » et le Bloc défendant un nationalisme environnemental par une position ferme sur les oléoducs – le Nouveau parti démocrate dirigé par Jagmeet Singh se retrouvait dans une position difficile à définir. Bien que conscients que le parti se préoccupe des changements climatiques, les électeurs ne connaissent pas véritablement la valeur ajoutée

au parti. Entre « Mr Delay » (PLC), « Mr Deny » (PC) et « Mrs Right Now » (PV), le NPD avait de la difficulté à se positionner, à incarner une position propre à sa personnalité politique.

Les tableaux 3 et 4 sur l'image des partis témoignent assez bien les difficultés de positionnement du NPD sur les changements climatiques. Bien que proposant un programme politique objectivement plus ambitieux que celui du Parti libéral, le NPD possédait une image assez similaire pour les électeurs canadiens. Pour le dire ainsi, les électeurs estimaient que les verts « possédaient » la question verte, et viennent ensuite les deux forces d'appoints. Si différence il y a, elle est à l'avantage des libéraux, qui contrairement au NPD possède clairement un enjeu précis, soit celui de la taxe carbone. Qui plus est, le PLC représente également une force économique plus diligente que le NPD. Double-jeu perdant pour le NPD.

4.2 Modèle de régression multinomiale

Les tableaux et analyses descriptives de chacune des forces politiques en présence étant présentés, il convient maintenant d'analyser les variables ayant potentiellement eu un impact sur le comportement électoral des Canadiens dans le cadre d'une régression multinomiale logistique. Ce modèle, présenté au tableau 5, présente les variables au cœur de la stratégie politique présentée par les partis : une série de déterminants socioéconomiques telle que l'âge, le genre et le revenu, l'idéologie, ainsi que les variables propres notre analyse, c'est-à-dire l'importance de l'environnement et de l'économie, les perceptions quant à la taxe carbone et l'expansion des oléoducs. Ce modèle nous permet de confirmer ou infirmer si les paris des différents partis expliqués plus haut ont été fructueux. De plus amples détails sur les régressions multinomiales se retrouvent à l'annexe.

Tableau 5 – Changement dans les probabilités pour le modèle de régression multinomiale pour l’élection canadienne de 2019

	Vote PC	Vote PLC	Vote NPD	Vote BQ	Vote PV
Âge	-.16**	.19**	-.17**	.15**	-.01
Genre	.03	.01	.00	-.03*	-.01
Éducation	-.01	.08	.04	-.09**	-.02
Revenu	.01	.08	-.10**	.08**	-.05
Idéologie	.38**	-.22**	-.14	.05	-.06*
Importance ENV	-.41**	.07	.11*	.01	.22**
Importance ECONO	.22**	.10	-.21**	.03	-.14**
Appui Taxe carbone	-.21**	.29**	-.02	-.02	-.03
Appui Oléoducs	.23**	.11**	-.07**	-.23**	-.03
N			1,668		

Notes: Les entrées sont des changements de probabilité associés à la regression logistique multinomiale – présente en annexe.

4.2.1 La marche en équilibre réussie des libéraux

Il apparaît nécessaire d’analyser en premier temps la marche climatique réussie du funambule libéral, jouant la carte de la modération environnementale et économique. Les résultats, présentant l’importance liée aux thèmes de l’environnement et de l’économie ainsi que les enjeux de la taxe carbone et des oléoducs, nous laissent croire que le pari libéral a été gagné, de manière significative de surcroît. L’appui à la taxe carbone n’a pas nui au Parti libéral à l’élection canadienne de 2019. C’est plutôt l’inverse : elle a constitué un levier pour sa réélection. À tout de moins, elle semble constituer une composante importante à sa victoire minoritaire. Son effet est effectivement positif et significatif. Allons même plus loin : son effet est plus important sur la probabilité d’appuyer la formation de Justin Trudeau que tous les autres partis politiques, y compris les verts et le NPD, pourtant porteur d’un programme objectivement plus strict quant aux législations climatiques. C’est donc dire qu’il existe une association significative entre l’appui un

électeur à la taxe carbone et les chances d'appuyer les libéraux. Ils sont d'ailleurs plus significatifs que toutes les autres formations politiques, ce qui révèle la réussite libérale à ce sujet. La taxe carbone s'est donc révélée comme un attribut proprement libéral, son outil principal pour affirmer sa conscience écologique, *in fine* à sa réélection.

De plus, le contraste sur l'enjeu entre le PLC et le PC est plus fort que toutes les autres combinaisons possibles, que ce soit NPD et PLC, verts et PLC, ainsi de suite. La taxe carbone semble non seulement pu servir de caution morale verte pour le PLC, mais aussi un repoussoir des forces conservatrices. Comme anticipé plus tôt, la taxe carbone permettait au Parti libéral une distinction claire entre les deux formations les plus susceptibles de remporter l'élection : les libéraux et les conservateurs. Pour les électeurs, elle pouvait d'abord s'avérer comme alibi libéral et ensuite comme révélateur de l'apathie conservatrice sur le climat. Les attaques incessantes d'Andrew Scheer, accompagnées de celle de Maxime Bernier du Parti populaire du Canada, sur « monsieur taxe », parlant de Justin Trudeau, ont certainement alimenté la stratégie libérale de différenciation des conservateurs. Les cadrages en compétition se sont renforcés un et l'autre, au profit du Parti libéral. En réponse à une attaque de Maxime Bernier accusant Andrew Scheer et Justin Trudeau « d'être les mêmes sur le plan climatique » au débat des chefs, le chef libéral répondit du tact au tact ceci : « Voici la chose la plus offensante que vous avez dite depuis le début du débat ». En termes de stratégie politique, Justin Trudeau ne pouvait pas mieux dire.

En contrepartie, le propre d'un funambule est de se tenir en équilibre entre sa partie gauche et sa partie droite. Le pari libéral impliquait alors de mettre en lumière une certaine conscience économique, une volonté claire de démontrer que les questions économiques sont prises à bras le corps. En cas contraire, le PLC aurait pu ressembler, en termes de spatialité politique, au NPD et aux verts. Au même titre qu'une différenciation claire s'est produite entre le PLC et le PC sur la taxe carbone, cela devait également s'opérationnaliser sur l'importance accordée à l'économie pour fomentier un point de salut envers le NPD et les verts. À bien des égards, cette caution économique s'est exprimé par leur appui à l'oléoduc *Trans Mountain*. Cela leur permettait d'occuper un sillon unique, occupé par

aucun autre parti. Le tableau 5 semble confirmer cette volonté de cadrer sa distinction : la probabilité d'appuyer le Parti libéral augmente positivement et significativement lorsqu'un électeur appuie la construction d'oléoducs sur le territoire canadien. Par son soutien à la taxe carbone et aux oléoducs, principalement *Trans Mountain*, les libéraux incarnaient l'équilibre nécessaire à toute marche fructueuse du funambule.

In extenso, le tableau 5 encapsule également assez bien ce diptyque libéral. Bien que ne « possédant » pas largement les questions environnementales, comme le Parti vert, ou les questions économiques, comme le Parti conservateur, les libéraux demeurent cette force capable de répondre aux défis économiques et environnementaux. La probabilité de voter pour le Parti libéral augmente significativement pour les électeurs dont l'environnement était un enjeu important. Également, bien que négatif et partiellement significatif, la probabilité de voter libéral pour ceux qui considèrent l'économie importante est beaucoup plus importante que le Parti vert et le NPD.

Les résultats semblent démontrer que les libéraux ont bien su jouer leur carte, et que leur ambivalence les a bien servis. En ne se déroband pas, en refusant d'avancer masquer sur ses intentions de légiférer sur le prix à la pollution et en affirmant que l'environnement était un thème central et décisif à la campagne, les libéraux ont réussi à entretenir une image d'équilibre et de modération que les électeurs semblaient rechercher. Cela s'est encapsulé à travers leur position favorable à une taxe carbone et à l'oléoduc *Trans Mountain*. Commis sur les changements climatiques certes, tout en étant affairé aux enjeux économiques, tels que la croissance économique et les emplois. Une sorte d'amphibie politique, capable de survivre à la fois sur le terrain du climat que sur le terrain économique. C'est la réussite du parti de Justin Trudeau, probablement une des raisons qui lui a permis de ne pas essayer la défaite en 2019.

Dans le contexte de l'élection fédérale de 2019, où bien nous dénotions un électorat plus sensible que jamais aux changements climatiques, il semble que le PLC soit devenu une sorte de tente de refuge. Un refuge pour l'électeur type, considérant d'abord l'environnement comme un thème important pour le choix électoral, estimant ensuite que

des politiques publiques doivent être mises en place pour contrecarrer ce problème existentiel, croyant en même temps que le Parti vert et le NPD étaient de meilleures formations que le PLC pour affronter le défi climatique, tout en considérant finalement ces deux dernières en déficit important sur les questions économiques. Ces électeurs, peut-être orphelins politiques, du moins indécis, surtout modérés, sont devenus des réfugiés libéraux en cette campagne électorale.

4.2.2 Le mauvais pari réussi du Parti conservateur

Le Parti conservateur a voulu créer un « *wedge* » politique avec la taxe carbone pour mobiliser les électeurs, une stratégie nommément avouée, articulée et maintes fois utilisée par ses prédécesseurs fédéraux et provinciaux dans les dernières années. C'est cet enjeu qui, y croyait-on, leur permettait de se distancier des autres formations politiques, ce qui fût effectivement un pari réussi à la lecture des résultats présentés dans les paragraphes précédents. Effectivement, plus l'électeur canadien s'opposait à la taxe carbone, plus les chances de voter conservateur augmentaient. Cette relation négative du vote conservateur illustre bien cette séparation claire et nette sur l'enjeu de la taxe carbone. Il y avait les partis de la gauche au centre, qui souhaitaient imposer une taxe sur le carbone, et puis il y avait le Parti conservateur. Cette configuration politique apparaissait claire dans l'esprit des électeurs canadiens. Cette stratégie du mouton noir conservateur versus le troupeau soucieux de l'environnement était à la fois voulue et alimentée par les cadrages conservateurs et les libéraux, qui s'alimentant plutôt que se compétitionner, comme nous l'avons vu plus tôt. À cela, nous pourrions également un autre élément d'analyse. La stratégie de différenciation des conservateurs avec la taxe carbone peut avoir été ralentie par la présence encombrante du conservateur ontarien, Doug Ford. Lui, qui en même temps que la campagne électorale, incarnait ce désaveu à la taxe carbone était en perte de popularité. Andrew Scheer souhaitait éviter une gémellité quelconque avec Doug Ford, ce qui a pu nuire à l'efficacité de ces cadrages contre la taxe carbone.

Sur la question des oléoducs, bien que la relation est positive entre le vote conservateur et l'appui à l'expansion des oléoducs au Canada, cela ne semble pas avoir distingué

véritablement les deux forces politiques aptes à remporter l'élection. La position plus permissive des conservateurs pour l'expansion des oléoducs ne semble donc pas avoir constitué un levier politique.

Les résultats présentés ci-dessus nous indiquent que ce n'est pas tant l'opérationnalisation de la stratégie conservatrice qui a fait défaut lors de la campagne électorale. Leurs cadrages, articulés contre un ressentiment face à l'immixtion fédérale pour protéger l'environnement, encapsulé également par une opposition à la taxe carbone, peuvent être associés à cette probabilité positive et significative de voter conservateur, lorsqu'un électeur désavoue la taxe carbone. La même relation – positive et significative - s'exprime quant à l'expansion des oléoducs au Canada et à l'importance que le thème de l'économie. Elle joue à l'inverse pour ce qui est de l'importance de l'environnement, sans véritablement de surprise. Il semblerait, en conséquence, que ce ne soit pas tant le pari conservateur qui a fait défaut, mais le choix en amont de celui-ci.

Pour le dire simplement, il semble donc que les mécontents climatiques aient été fédérés par Andrew Scheer et son parti. En conséquence et en connaissance de cause, nous pourrions donc être portés à croire que la fédération conservatrice de 2019 n'était simplement pas assez grande, ou bien assez bien répartie pour le système électoral canadien.

4.2.3 Le détachement inopportun des verts

Le Parti vert semble avoir été handicapé par un problème de velléité. En proposant un programme politique plus détaillé sur les thèmes politiques autres que l'environnement, les verts désiraient probablement sortir de sa niche politique. Cependant, à la vue des résultats du tableau 5, l'appui au Parti vert semble davantage tenir à une tranche de l'électorat presque exclusivement mobilisée par les questions environnementales. Effectivement, nous faisons face à des résultats qui dessinent assez caricaturalement l'électeur vert lambda. La probabilité de voter vert augmente significativement, dans des proportions extrêmement élevées, lorsqu'un électeur estime que l'environnement est très important.

Parmi tous les coefficients mesurés, il s'agit du plus élevé de tous. À l'inverse, plus que n'importe quel autre parti, la probabilité de voter vert est inversement proportionnelle lorsqu'un électeur affirme quelque préoccupation face à l'économie. Essentiellement, la probabilité de voter vert augmente lorsque l'électeur se soucie de l'environnement, et que toutes les considérations économiques sont ignorées. C'était vert ou noir, en quelque sorte.

Le lien entre les enjeux – en l'occurrence la taxe carbone et les questions liées aux oléoducs – et le vote pour le Parti vert relève également de particularités intéressantes, au profit du Parti libéral du Canada. Les électeurs verts semblent s'accorder sur leur opposition à toutes formes d'expansion sur les oléoducs, ce qui les différencie certes des libéraux et des conservateurs, mais pas du NPD. Par contre, relativement à l'enjeu précis de la taxe carbone, cela n'influence pas sciemment leur vote. Ils semblent y être indifférents, pourrions-nous avancer à la vue des résultats du tableau 5. Cela a certainement aidé le Parti libéral, qui a pu encore une fois, en a fait son pain et son beurre. N'excluons pas toutefois que le fait que la taxe carbone soit une proposition émanant du gouvernement, positive sur le plan environnemental, n'invoque pas chez ses électeurs une propension réactive émotive, comme cela peut être le cas sur les questions d'oléoducs. Ces électeurs pourraient y être indifférents.

Les résultats indiquent assez clairement que stratégie du détachement et par conséquent, de l'attachement envers les autres questions économiques et sociales peut être vu comme un échec pour la formation d'Elizabeth May. La relation largement négative envers toutes les questions autres qu'environnementales et l'appui au Parti vert peut être attribuable à des facteurs externes à leur pari. D'abord, plusieurs observateurs ont justifié les résultats décevants du Parti vert attribuable à une campagne erratique et inconstante. Bien qu'en début de campagne les verts ont voulu se détacher, plusieurs indices laissent croire qu'ils sont revenus sur leur stratégie pour finalement y revenir, dans une dynamique circulaire qui ne leur a pas profité. Plusieurs controverses s'y sont ajoutées dès le début de campagne, lorsque six candidats ont dû être mis à la porte, en raison de propos anti-islam pour la majorité d'entre eux. De plus, les verts ont également dû se déprendre d'autres

controverses, comme celle de l'ancien député néodémocrate, Pierre Nantel, devenu candidat pour le PV, affirma qu'il était souverainiste même s'il était candidat dans une formation fédéraliste. Concluons par la possibilité qu'un vote stratégique climatique à la faveur des libéraux ait pu miner leurs appuis, tout comme cela a pu être le cas avec le NPD. Bref, les résultats semblent nous indiquer que le problème de la contre-performance relative, ou bien des espérances déçues, du Parti vert résiderait moins dans le pari souhaité que par sa campagne protéiforme, difficile et plutôt abscons.

Tout compte fait, la campagne fédérale canadienne de 2019 nous laisse sur une conclusion, qui n'épargne aucune formation politique dont sa fonction créatrice semble être l'écologie, que ce soit les Partis verts ou écologistes de partout à travers le globe : ces partis politiques semblent être, le sont encore direz-vous, à la fois portés et prisonniers de l'enjeu climatique, qui les fait croître depuis quelques années tout en les cantonnant à la marginalité politique. Une sorte de labyrinthe politique, qui fait avancer puis reculer les formations de niches écologiques.

4.2.4 La jonction réussie entre nationalisme québécois et écologisme du Bloc québécois

En perte de vitesse depuis quelques années, le nationalisme québécois semble, en partie du moins, s'être revitalisé, renouvelé et régénéré en conjuguant son nationalisme - incarné par l'aphorisme « la défense des intérêts du Québec » - à l'écologisme. Les résultats nous indiquent d'ailleurs une dimension proprement environnementaliste du vote bloquiste, que nous pourrions effectivement classer dans la catégorie large de la défense des intérêts du Québec. D'abord, relativement à l'importance accordée aux à l'environnement et à l'économie, le profil du vote bloquiste ressemble énormément à celui du NPD et le Parti vert. Les probabilités de voter Bloc augmentent significativement lorsqu'un électeur accorde de l'importance aux questions environnements d'abord, et une probabilité négative, mais non-significative pour les électeurs dont l'économie est moins importante. C'est à propos des enjeux précis que le vote bloquiste relève une dimension particulière, réellement révélatrice du comportement électoral de ses électeurs. La probabilité qu'un électeur favorable à la taxe carbone vote pour le Bloc affiche effectivement une relation

positive, sans pour autant être significative. Ce n'est guère surprenant, sachant que la taxe carbone n'est pas un enjeu véritable, étant donné que le Québec possède déjà son propre mécanisme de prix sur le carbone avec le marché de carbone instauré en 2009 et que comme le prouvait MacNeil (2018), le Québec fait partie des « enthousiastes » où cet enjeu est largement acquis. Ajoutons que le Bloc, lui-même, ne fit pas véritablement campagne sur le sujet. Si un vote régionaliste s'est opérationnalisé avec la taxe carbone, c'est davantage par désintéressement au Québec de cet enjeu, comparativement au reste du Canada, où il fût saillant.

La dimension régionale semble, en revanche, avoir été particulièrement révélatrice sur la question de l'expansion des oléoducs. Les résultats du tableau 5 indiquent la jonction réussie du Bloc entre l'environnementalisme et le nationalisme québécois. La relation entre la probabilité de voter Bloc Québécois et le refus de construction de tous oléoducs est négative et significative à une proportion élevée. En se positionnant contre l'expansion de tous oléoducs au Canada, le Bloc semblait attirer des électeurs québécois vers son parti politique. La dernière campagne électorale fédérale a permis une réactivation de ses débats, notamment par l'appui et la nationalisation de l'oléoduc Trans Mountain dans les provinces de l'Ouest et l'imposition d'un corridor énergétique par les conservateurs. Sur ce sujet, le Bloc québécois a d'ailleurs cadré activement et constamment cet enjeu comme une menace à l'intégrité du territoire québécois et à l'ingérence fédérale dans les compétences des provinces. Le Bloc accentuait, par différentes stratégies et cadrages, l'altérité du caractère canadien, pays des énergies fossiles et des oléoducs pour les transporter, et québécois, « pays » où l'identité serait intimement liée à la protection de son territoire et aux énergies propres.

La campagne bloquiste a pu réactiver une certaine réminiscence chez bien des Québécois de la construction avortée de l'oléoduc Énergie Est, qui fût attaqué par un angle nationaliste chez ses pourfendeurs, dont le Bloc québécois à l'élection de 2015 et la gauche québécoise incarnée par Québec solidaire et le Parti québécois. Le pétrole canadien ne devait pas « couler chez nous ». L'angle d'attaque est pratiquement demeuré intact lors de la campagne de 2019. Depuis sa fondation en 1991, le Bloc québécois s'était toujours positionné comme

la courroie souverainiste au parlement d'Ottawa. Un parti autonome certes, mais qui cadrerait ses stratégies dans l'optique de la question nationale. La proverbiale défense des intérêts du Québec s'incarnait d'abord par ce clivage politique. La question de la constitutionnalité québécoise s'effritant peu à peu, voilà que le nationalisme bloquiste pouvait renaître par la protection de l'environnement au Québec, matérialisé par leur opposition à toutes constructions d'oléoducs au Québec, comme ce fût le cas à l'élection canadienne de 2019. Cette jonction entre l'environnement et le nationalisme québécois constitue un chantier prometteur pour les années à venir pour le Bloc québécois. En se positionnant comme le maître d'œuvre de l'intégrité territoriale du Québec, le Bloc peut jouer à la fois sur le tableau de l'« identité », en rappelant l'altérité entre les économies fédérales et québécoises, et de l'environnement, en concevant que la question climatique demeurera au cœur des délibérations politiques pour les années à venir.

4.2.5 L'absence de valeur ajoutée pour le NPD

Les positions politiques des différents partis politiques assez bien campées, distinctes et comprises par les électeurs, il conviendrait d'affirmer en revanche que celles NPD a eu de la difficulté à faire sa place dans cette joute politique. Contrairement aux autres formations, le NPD ne semble ni propriétaire d'un thème, exemple l'environnement pour le Parti vert et l'économie pour le Parti conservateur, et d'un enjeu, la taxe carbone pour le Parti libéral et les oléoducs pour le Bloc au Québec. Le NPD ne dispose pas d'instrument propre à sa formation. Les résultats du tableau 5 peuvent confirmer cette analyse. La dynamique du comportement électoral des électeurs du NPD s'approche à celle des verts, dans des proportions moindres. C'est-à-dire que les probabilités de voter NPD augmentent lorsqu'un électeur est soucieux de l'environnement, mais peu intéressé des questions économiques. Sur les enjeux, leur profil d'électeur ressemble à ceux du Parti libéral, c'est-à-dire des électeurs défendant la légitimité d'une taxe sur le carbone. Une différence notable se déploie sur la question des oléoducs, où la relation entre l'appui aux oléoducs et le vote néo-démocrate est négatif et significatif. Face à dernier enjeu, certains gains électoraux peuvent avoir été faits de la part du NPD. Ces résultats montrent tout de même un parti qui n'a pas réussi à se détacher du lot, auquel il est toujours possible de juxtaposer

les comportements d'électeurs d'autres partis politiques. Cela renforce l'idée que le NPD, sur le champ de bataille environnementale, n'a pas réussi à faire sa place lors de la dernière campagne électorale fédérale.

Ces résultats nous renvoient inévitablement sur un des problèmes structurants du NPD, celui du positionnement. D'ailleurs, la 42^e élection fédérale, en 2015, nous offrait le même problème pour le NPD, cette fois-ci sur le thème de l'économie. Alors opposition officielle, le parti prétendait pour une des premières fois à prendre le pouvoir au Canada, et opérationnalisait une centralisation de son programme sur les questions fiscales, notamment en promettant un budget équilibré à l'an 1 de son gouvernement. Le Parti libéral, pour sa part, les a devancées par la gauche en grugeant une partie de leur électorat moins préoccupée par les questions économiques.

L'histoire a semblé se répéter pour le NPD, cette fois-ci sur le terrain de l'environnement. Le NPD s'est cherché face aux libéraux et aux verts. Cela peut témoigner de leur difficulté de trouver un terrain d'attente entre le *old* et le *new politics*, soit entre le clivage traditionnel sur les questions économiques et sociales et les nouvelles questions telles que l'environnement. Cela crée inévitablement une difficulté à réconcilier la clientèle traditionnelle du NPD et les nouveaux électeurs néodémocrates, bien souvent présents dans les villes universitaires canadiennes.

4.3 Un vote stratégie climatique ?

L'analyse descriptive à propos de l'image des partis et l'analyse de régression multinomiale sur les thèmes et enjeux complétés, il y a lieu également de se poser une autre question : se pourrait-il qu'un vote stratégique climatique se soit matérialisé, au profit du Parti libéral du Canada à l'élection canadienne de 2019. La question se pose, car toutes les conditions théoriques à un vote stratégique étaient réunies à l'occasion de la campagne électorale. Primo, illustré avec l'image du *bad cop* climatique, le Parti conservateur pouvait incarner pour les Canadiens une force politique désintéressée par les questions climatiques. Leurs électeurs, comme nous l'avons également analysé, ne semblaient guère intéressés

par l'environnement, à la différence des autres partis politiques. Il y avait également dans cette course, une force angélique, le Parti vert, clairement identifié comme les plus aptes pour répondre aux exigences environnementales, nonobstant les identifications partisans. Puis, il y avait la force d'appoint, le Parti libéral du Canada, auquel l'image du funambule permettait d'illustrer leur équilibre entre les questions économiques et environnementales. Il y avait, quant à la perception des Canadiens face au parti politique sur le thème de l'environnement, le Bon, la Brute et le Convenable.

Tableau 6. Perception des électeurs des chances des partis politiques de remporter les élections canadiennes de 2019

	Le parti qui remportera le plus de siège (%)
Parti libéral du Canada	50
Parti conservateur	40
NPD	5
Bloc québécois	2
Parti vert	2
Parti populaire	1
N	734
	Type de gouvernement
Minoritaire	64
Majoritaire	24
Je ne sais pas	12

Source: Étude électorale canadienne

Une conjoncture propre à la campagne peut également nous laisser croire à un vote stratégique climatique. D'abord, la perception des électeurs quant aux formations probables des prochains gouvernements est assez limpide, comme le montre le tableau 6. Ce sont près de 90% des Canadiens qui estimaient que le prochain gouvernement serait libéral ou conservateur, ce qui constitue une anticipation assez forte et réaliste des électeurs

à l'approche de l'élection. La distribution rapportant 50% des électeurs prophétisant une victoire libérale et 40% une victoire conservatrice nous force à constater que les Canadiens connaissaient les forces pouvant remporter l'élection, tout en demeurant hésitant sur leur pronostic final. La même tendance, à la certitude d'une élection à la fois serrée et prévisible, se déploie à travers l'anticipation canadienne sur la forme du prochain gouvernement, majoritaire ou minoritaire. En effet, 64% des Canadiens présageaient un gouvernement minoritaire, la couleur dépendait pour sa part de la campagne électorale menée par les rouges et les bleus. Pour résumer, non seulement les conditions théoriques pour un vote stratégique étaient réunies, mais la conjoncture politique de l'élection tend à renforcer l'idée d'un vote stratégique climatique. Cela dit, les résultats présentés constituent des données postélectorales, ce qui peut contrevenir à l'analyse classique du vote stratégique.¹ Nous estimons tout de même que ces données peuvent être révélatrices sur la possibilité d'un vote stratégique.

Le tableau 6 traite du pourcentage d'électeurs avec un profil stratégique, c'est-à-dire des électeurs qui estiment que le PC est le pire parti pour s'occuper de l'environnement et le PLC est la deuxième formation la plus apte à en traiter. Les résultats sont assez clairs ; d'abord, si vote stratégique climatique y a eu, cela est nécessairement à l'avantage du Parti libéral. Plus précisément, 8% des électeurs canadiens possédaient un profil laissant croire à un vote stratégique climatique. Parmi les électeurs libéraux, la proportion représente environ le cinquième de son électorat, soit 20,4%.

¹ À cet égard, la recherche de Blais et Nadeau (1996) illustre assez bien la méthode classique à deux étapes pour mesurer le vote stratégique, mise en pratique pour l'élection canadienne de 1988. La première étape consiste à identifier la proportion d'électeurs stratégique avant l'élection – d'au moins 6% à l'élection canadienne de 1988, comparativement à 8% à l'élection canadienne de 2019 (selon notre analyse) – et la deuxième consiste à examiner les attitudes électorales de ce même groupe d'électeurs. Nevitte et al. (2021), qui évalue les évidences d'un vote stratégique à l'élection canadienne de 2000, explique que les électeurs canadiens ne votent pas toujours en fonction de leur parti politique préféré, mais également en fonction de considérations stratégiques, notamment en raison du système électoral « FPTP ». De plus, les chercheurs affirment que la proportion du vote stratégique au Canada a tendance à être sous-évaluée.

Tableau 7 - Vote stratégique climatique

	Group of voters					
	Électeurs généraux	PC	PLC	NPD	BQ	PV
Vote stratégique climatique PC	1.8	3.9	0.2	3	0.7	1.4
Vote stratégique climatique PLC	8.0	1.5	20.4	4.7	1.8	5.0

Notes : entrées en pourcentage.

Vote stratégique climatique PC: Si Deuxième meilleur parti pour l'environnement est le PC = 1 et Pire parti pour l'environnement est le PLC = 1.

Vote stratégique climatique PLC: Si Deuxième meilleur parti pour l'environnement est le PLC = 1 et Pire parti pour l'environnement est le PC = 1.

L'analyse de régression multinomiale présentée au tableau 8 peut également nous laisser croire à cette dynamique stratégique énoncée. La probabilité de voter libéral augmente positivement et significativement lorsque l'électeur a un profil d'électeur stratégique climatique. De plus, bien que non-significatif, la relation entre le NPD et le Bloc, ainsi que ces électeurs sont négatifs, ce qui pourrait renforcer notre hypothèse. En revanche, il ne semble pas avoir de relation entre un vote stratégique et le Parti conservateur, en renversant la théorie du vote stratégique au profit des conservateurs.

Tableau 8 - Changement dans les probabilités pour le modèle de régression multinomiale pour l'élection canadienne de 2019

	Vote CPC	Vote LPC	Vote NDP	Vote BQ	Vote Greens
Âge	-.14**	.17**	-.17**	.14**	-.003
Genre	.02	.02	-.003	-.03*	-.01
Éducation	-.002	.07	.03	-.08**	-.02
Revenu	.01	.07	-.10*	.07**	-.05
Idéologie	.36**	-.18**	-.15**	.04	-.07*
Importance ENV	-.40**	.05	.12*	.01	.22**
Importance ECONO	.21**	.12	-.22**	.02	-.14**
Appui Taxe carbone	-.20**	.26**	-.01	-.01	-.04
Appui Oléoducs	.23**	.10**	-.07*	-.23**	-.03
Vote stratégique climatique PC	.42	.03	.15	-.77	.18
Vote stratégique climatique PLC	-.08	.35**	-.13*	-.15*	.01
N	1,668				

Notes: Les entrées sont des changements de probabilité associés à la régression logistique multinomiale – présente en annexe.

Dans l'ensemble, ces résultats nous laissent croire qu'effectivement les libéraux ont pu profiter, si ce n'est que partiellement, d'un vote stratégique climatique. Dans la mesure où le résultat de l'élection fut assez serré, cette masse de Canadiens avec un profil d'électeurs stratégiques climatiques, ainsi que sa relation positive et significative pour le PLC, semble constituer une des raisons de la victoire libérale à l'élection fédérale de 2019. Cela dit, une analyse régionale de ce vote stratégique climatique pourrait être une avenue intéressante à emprunter pour de futures recherches. Ces résultats, bien sûr, demeurent spéculatifs.

Chapitre 5 : Discussion

Pendant longtemps, l'élection canadienne de 2008 a servi de thermomètre politique. Cette élection servait d'explication globale et décisive pour affirmer que la bataille environnementale, ici comme ailleurs, se soldait invariablement par un succès des partis politiques réfractaires à toutes législations autant soit peu restrictives sur le plan climatique. Onze ans plus tard, l'élection canadienne de 2019 nous offre une nouvelle perspective de la bataille environnementale. Les prophéties des deux Stéphane, Dion et Harper, estimant qu'une taxe carbone est un suicide politique, longtemps érigé en principe politique contemporain, apparaissent maintenant révolues. Ce mémoire illustre que la victoire politique appartient à la chose du possible même lorsqu'un parti porte la promesse d'un programme moins ambitieux sur le plan climatique. Une taxe carbone au centre d'une stratégie politique efficace et modératrice peut même constituer un levier politique.

Ce mémoire constitue une analyse en trois temps de la place des changements climatiques à l'élection de 2019. Il fallait d'abord démontrer que l'élection canadienne de 2019 portait un ensemble de caractéristiques qui semblait l'ériger en élection dont le climat était au centre des délibérations. Il fallait, dans la même veine, explorer l'image des partis politiques à propos de l'environnement et les changements climatiques. Aux yeux des électeurs, un parti n'est pas une chose fixe. Son image évolue, et un dialogue informel se déploie entre les électeurs et les partis politiques. Des cadrages, que nous pouvons également appeler des stratégies politiques, se mettent en œuvre par tout et chacun. Ce mémoire analyse ces cadrages sous la forme de « paris politiques ». Ensuite, il était imparable de se pencher sur la relation entre l'importance donnée aux changements climatiques et à l'économie et le comportement électoral. Puisque des enjeux précis, en l'occurrence la taxe carbone et les oléoducs, ont été au centre des différends politiques, une même analyse de régression était nécessaire entre ses enjeux et le vote. Finalement, la possibilité d'un « vote stratégique climatique » était bien réelle, dans la mesure où les conditions d'un vote stratégique étaient réunies. Le Bon (Parti vert), la Brute (Parti conservateur du Canada) et du Convenable (Parti libéral du Canada) était clairement

définie et les électeurs demeuraient incertains de la formation du prochain gouvernement. Il fallait donc également s'y pencher.

Ce mémoire peut nous laisser croire que ce fût effectivement une élection climatique. Les changements climatiques ont pesé sur le choix des électeurs. Une des raisons ayant permis la réélection du gouvernement Trudeau semble s'incarner dans son positionnement climatique équilibré. Le Parti libéral du Canada a pris le pari du funambule en portant une sorte d'« en même temps » climatique, où il se voulait conciliateur et modérateur des questions environnementales et économiques. La taxe carbone semble, à la vue des résultats, avoir constitué la caution morale verte des libéraux. La relation entre l'appui à la taxe carbone et le vote libéral est positif et plus significatif que la probabilité d'appuyer toute autre formation politique. Simplement dit, la taxe carbone appartenait d'abord au Parti libéral. Mais le diptyque libéral de la modération aurait été incomplet sans leur appui à la construction d'oléoducs, tel que Trans Mountain. Leur sérieux économique semble s'être matérialisé par le développement des oléoducs à l'échelle canadienne. Et donc, pour les libéraux, la taxe carbone et leur appui à Trans Mountain se déployaient comme des repoussoirs politiques, d'abord des forces conservatrices, ensuite des forces progressistes, a fortiori le NPD et les verts. Par cette stratégie politique, les libéraux occupaient un couloir politique qui leur était propre et qui les ont menés à droite du Président de la Chambre des communes, c'est-à-dire à sa réélection. Dans cette optique, il serait possible de croire que cette victoire en demi-teinte du Parti libéral, réélu cette fois-ci sans la majorité, a pu être se produire en raison de son positionnement climatique. Ce mémoire nous laisse croire que le programme politique libéral, même s'il portait une taxe carbone, a constitué un levier politique significatif.

Le Parti conservateur, de son côté, a également réussi son pari de fédérer les « mécontents climatiques », en s'opposant à toutes formes de contraintes législatives, et en ne misant que sur les nouvelles technologies pour amorcer une transition énergétique. Par ce pari, les conservateurs ont tenté de se réappropriier les enjeux climatiques, qui s'imposaient à eux, en les ramenant sur leur propre terrain, là où ils sont efficaces et crédibles aux yeux des électeurs, c'est-à-dire la fiscalité et la croissance économique. L'omnipotence de l'enjeu

climatique au cœur de l'élection les obligeait à traiter de cette question auprès des électeurs qui ne les concevaient pas comme véritablement crédible pour s'y attaquer. Cela dit, nonobstant leur utilisation stratégique de l'enjeu, la probabilité de choisir les conservateurs est positive et significative lorsqu'un électeur s'oppose à la taxe carbone, appuie le projet *Trans Mountain* et se préoccupe d'abord de l'économie. Le problème pour le Parti conservateur n'était pas tant leur « pari » et leur « cadrage », mais plutôt que ceux-ci ne leur permettait pas de se diriger sur le chemin de la victoire.

Le Parti vert, de son côté, semble être pris dans un labyrinthe politique. Dans une sorte de schizophrénie politique, les changements climatiques les propulsent, tout en les confinant au devenir d'un tiers-parti. Différents sondages en début de campagne leur permettaient de rêver. Ils ont ainsi tenté de se détacher de l'environnement, en vain, espérant élargir leur base électorale. Les résultats de ce mémoire nous laissent croire que ce fût un pari manqué de la part du Parti vert. En effet, la probabilité d'appuyer les verts décroît lorsqu'un électeur est moins soucieux des questions économiques. Vice-versa pour les considérations environnementales, à l'exception de la taxe carbone qui ne semble pas mobilisée les électeurs verts. Leurs électeurs étaient verts, ou pas du tout.

Le NPD, de son côté, s'est démarqué par son absence de démarcation. Côté environnementale, le parti de Jagmeet Singh ne semblait pas réellement incarner une singularité quelconque, rien qui leur permettait d'être une avenue préférable pour un électeur précis. Contrairement aux autres formations, le NPD ne portait pas ni un thème en particulier, comme l'environnement pour le Parti vert et l'économie pour le Parti conservateur, ni un enjeu précis, comme la taxe carbone pour le Parti libéral et les oléoducs pour le Bloc Québécois. Le NPD semblait en déficit de personnalité sur la question climatique à cette élection. Notons tout de même au passage qu'à quelques moments, notamment les lignes d'attaques lancées par Jagmeet Singh au débat des chefs sur l'attentisme libéral sur les oléoducs et le scepticisme conservateur, leur positionnement stratégique leur a permis d'obtenir quelques gains. La relation entre le refus de nouveaux oléoducs et le comportement électoral est à cet égard positive. Tout compte fait, cela reste un phénomène relativement mineur, qui ne fut pas structurant lors de la campagne

électorale. Alors que dire de plus que l'absence de pari climatique précis a été un pari manqué pour le NPD.

La dynamique du vote est révélatrice pour le Bloc Québécois, sorti des catacombes politiques pour redevenir un acteur incontournable de la politique fédérale québécoise. Longtemps, le Bloc Québécois se voulait la courroie souverainiste à la Chambre des communes. Devant la désagrégation de la question nationale québécoise, le Bloc s'est quelque peu métamorphosé en défenseur des intérêts du Québec. Le narratif post-élection voulait que le parti ait été le porteur de la loi de la laïcité de l'état québécois sur la scène fédérale. Il y a assurément du vrai dans cette transposition de l'appui de la Coalition Avenir Québec au Bloc québécois entre l'élection provinciale de 2018 et fédérale de 2019. Une autre composante s'est par contre incrustée sans que nous y fassions réellement mention dans le discours médiatique : leur opposition à l'expansion des oléoducs et à Trans Mountain. S'opposer aux oléoducs augmentait significativement la probabilité de voter pour le Bloc, et ce largement. Parmi toutes les variables analysées, la relation entre le refus de nouveaux oléoducs et l'appui au Bloc – au Québec – est le plus élevé, à l'exception de la relation entre l'importance de l'environnement et la probabilité de voter pour le Parti vert. Cela nous pousse à croire que la proverbiale « défense des intérêts » du Québec par le Bloc passe désormais par un nationalisme environnemental qui se veut « maître de ce qui coule chez lui ». Pour les forces souverainistes d'Ottawa et de Québec, cette régression constitue un indice d'où pourrait se régénérer le nationalisme québécois : dans la jonction entre nationalisme et écologisme québécois.

Pour la recherche politique, l'élection canadienne de 2019 semble dénouer un blocage politique, à savoir la possibilité pour les partis politiques de quelque affiliation idéologique que ce soit de proposer des politiques publiques à la hauteur de l'urgence climatique. Lorsque la stratégie politique va de soi, il est possible de recourir à des politiques climatiques audacieuses pour espérer des succès électoraux. Le succès libéral, ainsi que celui du Bloc québécois, pourra inspirer d'autres formations politiques dans la construction de cadres climatiques qui pourront mobiliser les électeurs dans un avenir proche. Pour le

dire ainsi, les changements climatiques peuvent constituer à la fois de la *good policy* et de la *good politics*.

Cette élection nous apparaissait importante à analyser puisqu'elle marquait l'aboutissement des années de turbulences climatiques au Canada. Il est assez probable, à la vue des résultats électoraux et des dynamiques étudiées, que le Canada est entré dans un nouveau cycle politique. La bataille politique inclura désormais et pour de bon une bataille environnementale. De cette bataille, nous pouvons croire qu'une reconstitution des forces politiques est en marche.

Aucun doute ne subsiste à l'effet que ce mémoire comporte des limites et des angles morts. Il conviendrait par exemple d'examiner les dynamiques régionales du vote qui sont assurément consubstantielles aux dynamiques environnementales canadiennes. La cartographie électorale le prouve bien : certaines régions sont plus réfractaires aux immixtions climatiques, tandis que d'autres sont plus accueillantes à ces dernières. Une analyse des préférences politiques par différentes régions, qui n'a pas été complétée dans ce mémoire, comblerait quelques brèches dans la littérature politique. Il va de même pour ce qui est de l'idée d'un « vote stratégique climatique ». Analyser sa possibilité et sa portée selon une analyse classique du vote stratégique serait bénéfique pour comprendre sa portée et ses subtilités.

Il convient également de reconnaître que cette recherche s'appuie sur des données agrégées provenant d'un seul sondage. En conséquence, comme toute analyse réalisée à partir d'une seule analyse quantitative, nous ne pouvons pas totalement écarter la possibilité d'une endogénéité des résultats.

Depuis la dernière échéance électorale, les péripéties électorales n'ont pas manqué. Un nouveau chef conservateur a été élu en portant la promesse d'un réajustement de son parti politique sur les changements climatiques, en insistant sur le fait que « le Canada ne peut pas ignorer la réalité du changement climatique » (Vastel, 2021). La formation d'Erin O'Toole promet toujours d'abolir la taxe carbone libérale, en la remplaçant cette fois-ci

par un autre système de tarification moins encombrant. Les grands pollueurs, de leur côté, seraient taxés selon la tarification libérale présente (Vastel, 2021). Tout compte fait, la validité de la taxe carbone « libéral » a été jugée valide par la Cour suprême. Elle s'appliquera donc aux provinces récalcitrantes. Seul le politique aura dorénavant une prérogative sur l'imposition du carbone au Canada, chose qui, à la vue des derniers développements politiques, semble de plus en plus irrévocable. Les libéraux ne sont pas en reste depuis l'élection de 2019 : l'échelle de prix de la taxe carbone est appelée à augmenter dans les prochaines années pour atteindre 170\$ la tonne en 2030 (Marquis, 2021) et le gouvernement Trudeau promet des cibles de réduction de GES plus ambitieuses, ainsi que la carboneutralité d'ici 2050. Il semblerait qu'autant les libéraux que les conservateurs n'ont pas terminé l'utilisation stratégique de l'enjeu climatique.

De nouvelles batailles environnementales se dessinent à l'horizon d'une nouvelle rencontre électorale. Si la taxe carbone semble être désormais éprise d'une acceptabilité sociale et politique, de nouvelles questions émergent et d'autres restent en suspens, notamment celles liées aux différents plans de relances économiques qu'offrira le monde post COVID-19, à l'exploration et à l'exploitation du pétrole canadien, au soutien des pouvoirs publics pour son exploitation et à son transport interprovincial. Et surtout, malgré la volonté de tout un chacun, les gouvernements continuent d'être incapables d'infléchir les émissions de GES sur leur territoire, et en conséquence, d'être à la hauteur du défi climatique. Cela apparaît comme un autre blocage politique à résoudre. Dénouer ces blocages et explorer les nouvelles dynamiques politiques constituent des voies de recherche indispensables pour notre avenir commun. De la recherche indispensable pour la suite du monde, pour la suite de notre monde.

Annexes

Tableau A1 – Modèle de régression multinomial pour l'élection canadienne de 2019

	Vote PLC	Vote NPD	Vote BQ	Vote PV
Âge	1.53** (.36)	-.07 (.38)	2.83** (.50)	.88 (.51)
Genre	-.11 (.15)	-.17 (.18)	-.54* (.22)	-.35 (.24)
Éducation	.26 (.28)	.19 (.32)	-1.13** (.43)	-.33 (.45)
Revenu	.22 (.31)	-.68 (.37)	.89 (.47)	-.86 (.51)
Idéologie	-2.87** (.36)	-3.05** (.41)	-1.65** (.53)	-3.35** (.55)
Importance ENV	2.65** (.36)	3.20** (.44)	2.73** (.57)	5.95** (.73)
Importance ECONO	-.96* (.49)	-2.64** (.54)	-1.07 (.69)	-3.63** (.71)
Appui Taxe carbone	2.11** (.25)	1.01** (.29)	.97** (.36)	.65 (.40)
Appui Oléoducs	-1.04** (.28)	-1.94** (.31)	-4.53** (.38)	-2.19** (.40)
Intercept	-.47 (.50)	2.17** (.53)	-.13 (.70)	.20 (.79)
Nagelkerke Pseudo-R2				.50
N				1,668

Notes: Les entrées sont des coefficients de régression logistique multinomiale. La catégorie de référence est de vote pour PC. * P < 0,05 ; ** P < 0,01 (test bilatéral).

Tableau A2 – Modèle de régression multinomiale pour le vote à l'élection canadienne de 2019

	Vote LPC	Vote NDP	Vote BQ	Vote Greens
Âge	1.45** (.34)	-.13 (.38)	2.73** (.50)	.87 (.51)
Genre	-.06 (.16)	-.17 (.18)	-.54* (.23)	-.36 (.24)
Éducation	.24 (.28)	.15 (.32)	-1.15** (.43)	-.34 (.45)
Revenu	.16 (.32)	-.67 (.37)	.82 (.47)	-.87 (.51)
Idéologie	-2.71** (.37)	-3.04** (.42)	-1.64** (.53)	-3.32** (.56)
Importance ENV	2.55** (.36)	3.23** (.44)	2.82** (.58)	5.94** (.73)
Importance ECONO	-.86 (.51)	-2.70** (.55)	-1.19 (.70)	-3.67** (.71)
Appui Taxe carbone	2.01** (.25)	1.00** (.29)	.96** (.37)	.62 (.40)
Appui Oléoducs	-1.00** (.29)	-1.91** (.31)	-4.53** (.38)	-2.19** (.40)
Vote stratégique climatique PC	-2.35* (1.06)	-1.78* (.92)	-19.9 (.00)	-.30 (.92)
Vote stratégique climatique PLC	1.69** (.41)	-.38 (.55)	-1.61 (1.03)	.52 (.55)
Intercept	-.58 (.51)	2.27** (.54)	.04 (.71)	.25 (.79)
Nagelkerke Pseudo-R2				.53
N				1,668

Notes: Les entrées sont des coefficients de régression logistique multinomiale. La catégorie de référence est de vote pour PC. * P < 0,05 ; ** P < 0,01 (test bilatéral).

Dependent Variable		
Vote	Multinomial	Vote lors de l'élection fédérale 2019 1.Parti libéral du Canada (PLC) 2.Parti conservateur (PC) 3.Nouveau parti démocratique (NPD) 4.Bloc québécois (BQ) 5.Parti Vert (PV)
Vote PLC	Dummy	1. Vote Parti libéral du Canada lors de l'élection fédérale 2019 0.Autre parti
Vote PC	Dummy	1. Vote Parti conservateur du Canada lors de l'élection fédérale 2019 0.Autre parti
Vote NPD	Dummy	1. Vote NPD lors de l'élection fédérale 2019 0.Autre parti
Vote BQ	Dummy	1. Vote Bloc québécois lors de l'élection fédérale 2019

		0.Autre parti
Vote PV	Dummy	1. Vote Parti vert lors de l'élection fédérale 2019 0.Autre parti
Variables socio-démographiques		
Âge	Scale	Âge des répondants, échelle de 0 (18) à 1 (91).
Genre	Dummy	1=Femme 0=Homme
Variables socio-démographiques et idéologie		
Éducation	Échelle à 8	Niveau de scolarité le plus élevé du répondant. L'échelle est de 0 (Moins que des études secondaires) à 1 (Diplôme universitaire 3e cycle)
Revenu	Échelle à 9	Revenu des ménages du répondant. L'échelle est de 0 (Moins de 20 000\$) à 1 (Plus de 200 000\$).
Idéologie	Échelle à 10	Opinion des répondants sur un échelle de 1 (gauche) à 10 (droite). L'échelle est rééchelonnés de 0 à 1.
Variables dépendantes		
Importance ENV	Échelle à 11	« Dans quelle mesure chacun des enjeux suivants a-t-il été important dans votre choix du parti pour lequel vous avez voté lors de l'élection de 2019 ? »

		Changements climatiques et environnement (0=pas du tout important à 10=très important)
Importance ECONO	Échelle à 11	« Dans quelle mesure chacun des enjeux suivants a-t-il été important dans votre choix du parti pour lequel vous avez voté lors de l'élection de 2019 ? » Les emplois et l'économie (0=pas du tout important à 10=très important)
Appui Taxe carbone	Échelle à 5	« À quel point êtes-vous favorable ou défavorable à l'imposition d'un prix ou d'une taxe sur les combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz afin de réduire les émissions de carbone au Canada ? ». 0.Très favorable .25.Plutôt favorable .50.Ni favorable, ni défavorable .75. Plutôt défavorable 1.Très défavorable Les non-réponses sont exclues « Très défavorable », 0,25 si « Plutôt défavorable », 0,50 si « Ni favorable, ni défavorable », 0,75 « Plutôt favorable » et 1 « Très favorable ».
Appui Oléoducs	Échelle à 5	« À quel point êtes-vous favorable ou défavorable à l'expansion des oléoducs et des gazoducs au Canada, comme l'expansion prévue du pipeline Trans Mountain de l'Alberta à la Colombie-Britannique ? » 0.Très favorable

		.25.Plutôt favorable .50.Ni favorable, ni défavorable .75. Plutôt défavorable 1.Très défavorable Les non-réponses sont exclues
Vote stratégique PLC	Dummy	Si Deuxième meilleur parti ENV est le PLC=1* et Pire parti ENV est le PC=1** 0.Autre parti
Vote stratégique PC	Dummy	Si Deuxième meilleur parti ENV est le PC=1* et Pire parti ENV est le PLC=1** 0.Autre parti
Meilleur parti ENV, PLC	Dummy	1.Parti libéral du Canada: Meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Meilleur parti ENV, PC	Dummy	1.Parti conservateur: Meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Meilleur parti ENV, NPD	Dummy	1.NPD: Meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Meilleur parti ENV, BQ	Dummy	1.Bloc Québécois: Meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti

Meilleur parti ENV, PV	Dummy	1.Parti vert: Meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Deuxième meilleur parti ENV PLC	Dummy	1.Parti libéral du Canada: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Deuxième meilleur parti ENV PC	Dummy	1.Parti conservateur: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Deuxième meilleur parti ENV NPD	Dummy	1.NPD Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Deuxième meilleur parti ENV BQ	Dummy	1.Bloc québécois: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Deuxième meilleur parti ENV PV	Dummy	1.Parti vert: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti

Pire parti ENV PLC	Dummy	1.Parti libéral du Canada: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Pire parti ENV PC	Dummy	1.Parti conservateur: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Pire parti ENV NPD	Dummy	1.NPD: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Pire parti ENV PLC BQ	Dummy	1.Bloc québécois: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti
Pire parti ENV PLC PV	Dummy	1.Parti vert: Deuxième meilleur parti pour protéger l'environnement 0.Autre parti

Bibliographie

Abacus Data, 20 octobre 2019 « Election Poll: Regional races & turnout will decide an election with 2-points separating Liberals and Conservatives in Canada ». Abacus Data. <https://abacusdata.ca/final-abacus-2019-canada-election-poll/>.

Abacus Data, 15 juin 2019, « Election 2019 is a battle to define the agenda ». Abacus Data. <https://abacusdata.ca/election-2019-is-a-battle-to-define-the-agenda/>.

Anderson, Cameron D., et Laura B. Stephenson. 2011 « Environmentalism and Party Support in Canada: Recent Trends Outside Quebec ». *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de Science Politique* 44 (2) : 341-66.

Bakx, Kyle. 2019. « The Big Election Winner? The Carbon Tax ». *CBC News*, 23 octobre 2019. <https://www.cbc.ca/news/business/trudeau-sheer-election-carbon-tax-1.5330829>.

Baldwin, Robert. 2008. Regulation lite: The rise of emissions trading. *Regulation and Governance* (2), 193– 215.

Bättig, Michèle B., et Thomas Bernauer. « National Institutions and Global Public Goods: Are Democracies More Cooperative in Climate Change Policy? » *International Organization* 63, n° 2 (2009): 281-308.

Bélanger, Éric et Richard Nadeau. 2015. « Issue ownership of the economy: Cross-time effects on vote choice ». *West European Politics* 38.4 : 909-932.

Bélanger, Éric, et Richard Nadeau. 2015 « Issue Ownership of the Economy: Cross-Time Effects on Vote Choice ». *West European Politics* 38 (4): 909-32.

- Bellavance, Joel-Denis. 2009. « Les conservateurs lancent une offensive publicitaire contre Ignatieff ». *La Presse*, 13 mai 2009.
<https://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-canadienne/200905/13/01-856159-les-conservateurs-lancent-une-offensive-publicitaire-contre-ignatieff.php>
- Blais, André. 2005. « Accounting for the Electoral Success of the Liberal Party in Canada ». *Canadian Journal of Political Science* 38 (4): 821-40.
- Blais, André, Richard Nadeau, Elisabeth Gidengil, et Neil Nevitte. 2002. « The Impact of Issues and the Economy in the 1997 Canadian Federal Election ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 35 (2): 409-21.
- Blais, André. 2005. « Accounting for the Electoral Success of the Liberal Party in Canada: Presidential Address to the Canadian Political Science Association London, Ontario June 3, 2005 ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 38 (4): 821-40.
- Blais, André, et Richard Nadeau. 1996 « Measuring Strategic Voting : A Two-Step Procedure ». *Electoral Studies* 15 (1) : 39-52
- Boessenkool, Ken. 2020. « To win the next election, Conservatives need a credible climate plan ». *Macleans*, 27 février 2020. <https://www.macleans.ca/opinion/to-win-the-next-election-conservatives-need-a-credible-climate-plan/>.
- Boulianne, Shelley; Belland, Stephanie; Sleptcov, Nikita; Larsson, Anders O. 2021. "Climate Change in the 2019 Canadian Federal Election" *Climate* 9 (5) : 70.
- Carter, Neil, et Christopher Rootes. 2015 « The Environment and the greens in the 2005 elections in Britain ». *Environmental Politics* 15 (3) : 473-78.

- Carter, Neil. 2009 « Vote Blue, Go Green? Cameron's Conservatives and the Environment ». *The Political Quarterly* 80 (2) : 233-42.
- Carter, Neil. 2015 « The Greens in the UK general election of 7 May 2015 ». *Environmental Politics* 24 (6) : 1055-60.
- Carter, Neil, et Mitya Pearson. 2020 « A 'climate election'? The environment and the Greens in the 2019 UK general election ». *Environmental Politics* 29 (4) : 746-51.
- Carter, Neil. 2013 « Greening the mainstream: party politics and the environment ». *Environmental Politics* 22 (1) : 73-94.
- Chaloux, Annie, et Hugo Séguin, 2020. *Le fédéralisme canadien face aux enjeux environnementaux : Le Canada: un État ingouvernable?* PUQ.
- Chong, Dennis et James N. Druckman. 2007a. « Framing theory ». *Annu. Rev. Polit. Sci.* 10 : 103-126.
- Chong, Dennis, et James N. Druckman. 2007b. « A theory of framing and opinion formation in competitive elite environments ». *Journal of Communication* 57.1 : 99-118.
- Clarke, H. D., T. B. Gravelle, T. J. Scotto, M. C. Stewart, et J. Reifler. 2017 « Like Father, Like Son: Justin Trudeau and Valence Voting in Canada's 2015 Federal Election ». *Political Science & Politics*, 50(3), 701-707.
- Clarke, Harold D., et Allan Kornberg. 1992 « Support for the Canadian Federal Progressive Conservative Party since 1988: The Impact of Economic Evaluations and Economic Issues ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 25 (1) : 29-53.

Clarke, Harold D., et Allan Kornberg. 1996 « Partisan Dealignment, Electoral Choice and Party-System Change in Canada ». *Party Politics* 2 (4) : 455-78.

Clarke, Harold D., Thomas J. Scotto et Allan Kornberg. 2011. « Valence politics and economic crisis: Electoral choice in Canada 2008 ». *Electoral studies* 30 (3) : 438-449.

Clarke, Harold D., et Allan Kornberg. 1992 « Support for the Canadian Federal Progressive Conservative Party since 1988: The Impact of Economic Evaluations and Economic Issues ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 25 (1): 29-53.

Clarke, H. D., Scotto, T. J., & Kornberg, A. 2011. « Valence Politics and Economic Crisis: Electoral Choice in Canada 2008 » *Electoral Studies* 30 (3) : 438-449

Cohen, Bernard. 1963 « Press and Foreign Policy » *Princeton University Press*, 1963.

Don Pittis. 2018 « With the Election over, Why It May Be Time for Tories to Build a Stronger Climate Strategy ». *CBC News*, 23 octobre 2019.

<https://www.cbc.ca/news/business/conservative-climate-election-1.5330347>.

Entman, Robert M. 2004. « Projections of power: Framing news, public opinion, and US foreign policy » *University of Chicago Press*.

Gamson, William A. et Andre Modigliani. 1989. « Media discourse and public opinion on nuclear power: A constructionist approach ». *American journal of sociology* 95.1 : 1-37.

Gélineau, François, et Éric Bélanger. 2005 « Electoral Accountability in a Federal System: National and Provincial Economic Voting in Canada ». *Publius: The Journal of Federalism* 35 (3) : 407-24.

Giasson, Thierry, Alex Marland, et Jennifer Lees-Marshment. 2012 « *Political Marketing in Canada* ».

Gidengil, Elisabeth, Patrick Fournier, Joanna Everitt, Neil Vevitte et André Blais. 2009. « The anatomy of a liberal defeat ». (Acte d'un colloque tenu en mai 2009). Carleton University. Ottawa : Association canadienne de science politique.

Harrison, Kathryn. 2012 « A Tale of Two Taxes: The Fate of Environmental Tax Reform in Canada ». *Review of Policy Research* 29 (3) : 383-407.

Houle, David. 2014 « Marketing politique et changements climatiques ». *PMP Canada* Winter : 11-14.

Iverson, John, 2018. « John Iverson: The Carbon Tax Could Be the Ballot Question in the 2019 Federal Election ». *National Post*, 18 juin 2018.

Iyengar, Shanto et Donald R. Kinder. 1987. « News that Matters, Television and American Opinion » *University of Chicago Press*.

Jang, S. Mo, et Sol P. Hart. 2015. « Polarized frames on “climate change” and “global warming” across countries and states: Evidence from Twitter big data. » *Global Environmental Change* 32 : 11-17.

Jason T. Carmichael, J. Craig Jenkins & Robert J. Brulle, 2012 « Building Environmentalism: The Founding of Environmental Movement Organizations in the United States, 1900–2000 » *The Sociological Quarterly* 53:3 : 422-453.

Jeffrey, Brooke. 2009. « Missed Opportunity: The Invisible Liberals, The Canadian Federal Election of 2008 » *Dundurn Press*, 63-97. Joly, François. 2018 « le détour

vert : changements climatiques et cadrage pendant la campagne électorale fédérale canadienne de 2008 ». Mémoire de M.A. Université de Montréal.

Joly, François. 2018 « le détour vert : changements climatiques et cadrage pendant la campagne électorale fédérale canadienne de 2008 ». Mémoire de M.A. Université de Montréal.

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/20717/Joly_Francois_2018_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Kassam, Ashifa, 2018 « Canada's Trump Moment? Doug Ford Rises in Conservative Party ». 2018. *The Guardian*, 30 avril 2018.

<http://www.theguardian.com/world/2018/apr/30/doug-ford-ontario-conservative-trump-comparison-canada>.

Kiewiet, D. Roderick. 1983. « Micropolitics and Macroeconomics ». *Chicago University*.

Knutsen, O. 1995. « Value orientations, political conflicts and left-right identification: A comparative study ». *European Journal of Political Research*, 28: 63-93

Kornberg, Allan, Harold D. Clarke, et Marianne C. Stewart. 1979 « Federalism and Fragmentation: Political Support in Canada ». *The Journal of Politics* 41 (3) : 889-906.

Lakoff, George. 2010. «Why it matters how we frame the environment». *Environmental Communication* 4(1): 70-81

La Presse, 2019. « Trudeau défend son bilan environnemental ». 26 septembre 2019.

Lachapelle, Erick, et Simon Kiss. 2019 « Opposition to carbon pricing and right-wing populism: Ontario's 2018 general election ». *Environmental Politics* 28 (5) : 970-76.

Léger, Philippe. Léger, Jean-Marc, 2019 « L'environnement, au cœur de la campagne électorale ». *Le Journal de Montréal*, 4 juillet 2019.

<https://www.journaldemontreal.com/2019/07/04/lenvironnement-au-cur-de-la-campagne-electorale>.

Levin, K., Cashore, B., Bernstein, S. *et al.* « Overcoming the tragedy of super wicked problems: constraining our future selves to ameliorate global climate change » *Policy Science* 45, 123–152 (2012).

Loewen, Peter, 2019. « Poll shows climate change sunk Scheer — and could cost Ford ». *The Star*, 29 octobre 2019.

<https://www.thestar.com/opinion/contributors/2019/10/29/poll-shows-climate-change-sunk-scheer-and-could-cost-ford.html>.

MacNeil, Robert, et Matthew Paterson. 2018 « Trudeau's Canada and the challenge of decarbonisation ». *Environmental Politics* 27 (2) : 379-84.

MacNeil, Robert, et Matthew Paterson. 2016 « This changes everything? Canadian climate policy and the 2015 election ». *Environmental Politics* 25 (3) : 553-57.

Macneil, Robert. 2020 « Is Canadian carbon pricing here to stay? The outlook after 14 elections ». *Environmental Politics* 29 (2) : 354-59.

Stephen Maher, 2018. « With Doug Ford's Win, the Global Wave of Populism Comes to Ontario ». *Macleans*, 8 juin 2018. <https://www.macleans.ca/news/canada/doug-fords-win-brings-populism-to-ontario/>.

Marland, Alex, Giasson, Thierry et Lees-Marshment, Jennifer. 2012 « Political marketing in Canada » *UBC Press*

Marquis, Mélanie. 2020. « Plan fédéral sur le climat | Vers une augmentation du tarif sur le carbone ». *La Presse*, 11 décembre 2020.

<https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2020-12-11/plan-federal-sur-le-climat/vers-une-augmentation-du-tarif-sur-le-carbone.php>.

McQuail, Denis. 1994. « Mass communication » *Hoboken, NJ : John Wiley & Sons, Inc.*

Nadeau, Richard, Pétry, François et Bélanger, Éric. 2010. « Issue-Based Strategies in Election Campaigns: The Case of Health Care in the 2000 Canadian Federal Election ». *Political Communication*, 27:4, 367-388.

Nadeau, Richard, et André Blais. 1993 « Explaining Election Outcomes in Canada: Economy and Politics ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 26: 4 : 775-90.

Nevitte, Neil, Blais, Andre, Gidengil, Elisabeth and Nadeau, Richard. « Anatomy of a Liberal Victory ». *University of Toronto Press* 2021 : 181-188

Rieti, John. 2018 « Ontario's Getting out of the "carbon Tax Business," Doug Ford Says. But What's next? ». *CBC News*, 3 juillet 2018.

<https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/doug-ford-ending-cap-and-trade-1.4731954>.

Rousseau Louis, 2016 « L'approche environnementale canadienne du gouvernement Harper et l'influence des évangéliques sur ses politiques à effets climatiques », *Histoire, monde et cultures religieuses* (n° 40), p. 81-91.

Rootes, Christopher, et Neil Carter. 2010 « Take blue, add yellow, get green? The environment in the UK general election of 6 May 2010 ». *Environmental Politics* 19 (6) : 992-99.

- Rootes, Christopher. 2008 « The first climate change election? The Australian general election of 24 November 2007 ». *Environmental Politics* 17 (3) : 473-80.
- Rootes, Christopher. 2011 « Denied, deferred, triumphant? Climate change, carbon trading and the Greens in the Australian federal election of 21 August 2010 ». *Environmental Politics* 20 (3) : 410-17.
- Rootes, Christopher. 2014 « A referendum on the carbon tax? The 2013 Australian election, the Greens, and the environment ». *Environmental Politics* 23 (1) : 166-73.
- Sigelman, Lee et Emmett H. Buell. 2004. « Avoidance or engagement? Issue convergence in US presidential campaigns, 1960–2000 ». *American Journal of Political Science* 48.4 : 650- 661.
- Snyder, Jesse, 2019. « Growing Number of Conservatives Think Andrew Scheer 'wasn't Strong Enough': Lisa Raitt ». *National Post*, 28 novembre 2019
<https://nationalpost.com/news/canada/growing-number-of-conservatives-think-andrew-scheer-wasnt-strong-enough-former-mp-lisa-raitt-says>.
- Tasker, John Paul, 2016 « Trudeau Cabinet Approves Trans Mountain, Line 3 Pipelines, Rejects Northern Gateway » *CBC News*, 29 novembre 2016.
<https://www.cbc.ca/news/politics/federal-cabinet-trudeau-pipeline-decisions-1.3872828>.
- The Canadian Press, 2015 « “We’re Back,” Justin Trudeau Says in Message to Canada’s Allies Abroad ». 20 octobre 2015.
- TheStar.com*. 2019 « ‘Canada Is Back,’ Says Trudeau in Paris. ‘We’re Here to Help’ », 30 novembre 2015.

Tuchman, Gaye. 1978. « Making news: A study in the construction of reality » *New York : Free.*

Turner, Chris. 2019 « Opinion: The ‘climate change election’ is over. What happens now? ». *Globe and Mail*, 25 octobre 2019. [Opinion: The ‘climate change election’ is over. What happens now?](#)

Van Gorp, B. 2007. « The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In » *Journal of Communication*, 57: 60-78.

Vastel, Marie. 2021 « Erin O’Toole remplacerait la taxe carbone... par un prix sur le carbone ». *Le Devoir*, 17 mai 2021.
<https://www.ledevoir.com/politique/canada/598903/plan-climatique-conservateur-erin-o-toole-replacerait-la-taxe-carbone-par-un-prix-sur-le-carbone>.

Wells, Paul. 2018. « Canada’s carbon tax is up against a united front of powerful Conservatives ». *Macleans’s*, 7 novembre 2018.
<https://www.macleans.ca/politics/ottawa/a-carbon-tax-just-try-them/>.

Wells, Paul. 2008 « *Macleans’s. Special Issue on 2008* » *Macleans’s*, 2008

West, Darrell M. 2005. « Air wars: Television advertising in election campaigns, 1952-2004 ». *CQ Press*.